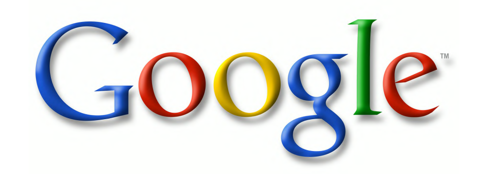
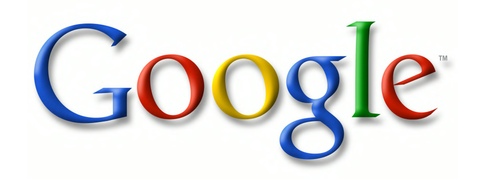



Google


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



THOMAS HODGSKIN

(1787-1869)

PAR

ÉLIE HALÉVY

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(Librairie Georges Bellais)
17, rue Cujas, 5e

1903



HOMAS HODGSKIN

(1787-1869)

PAR

ÉLIE HALÉVY

PARIS
IÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(*Librairie Georges Bellais*)
17, RUE CUJAS, Ve

1903



AVANT-PROPOS

« Le disciple illustre de Thomas Hodgskin, Karl Marx.... (1) » : ainsi s'expriment Mr. et Mrs. Webb dans leur « Histoire du Trade Unionisme ». Mais Karl Marx a eu tant de maîtres, et si divers, que l'on veut savoir sur quels points, et dans quelle mesure, il a subi l'influence de Hodgskin. Notre étude contribuera, peut-être, à élucider cette question, en même temps qu'elle fera connaître un penseur oublié, original cependant et intéressant par lui même. Nous nous bornerons, pour raconter l'histoire des idées sociales et économiques de Thomas Hodgskin, à présenter le recueil, aussi bien ordonné que possible, des citations nécessaires, empruntées à des lettres inédites, à des opuscules épuisés, à des articles anonymes égarés dans des revues vieilles de

---

(1) *Hist. of Trade Unionism*, 1896 ; p 147.

cinquante ans. Miss Mary D. Hodgskin nous a fourni des éclaircissements sur plusieurs points obscurs de la biographie de son père ; M. Pierre Muret, agrégé de l'Université, a bien voulu faire, pour nous, au *British Museum,* quelques recherches complémentaires.

CHAPITRE PREMIER

(1787-1823).

Enfance. — Années de navigation.— L' « Essay on Naval Discipline » (1813). — Voyage sur le continent : les « Travels in the North of Germany » (1820). — Séjour a Édimbourg et correspondance avec Francis Place (1819-1822).

Thomas Hodgskin naquit, le 12 décembre 1787, à Chatham, près de Londres, où son père exerçait les fonctions de *storekeeper*, de commissaire aux vivres, dans les docks de l'Amirauté. Entre un père égoïste, vaniteux, dépensier, qui, avec un traitement annuel de sept cents livres sterling, finit par réduire sa famille à la misère, et une mère qui, pendant trente années, lutta patiemment, mais en vain, pour dissimuler le gaspillage et l'inconduite du chef de la famille, Thomas, ses frères et ses sœurs, eurent une enfance sans plaisirs et sans joies (1). Il avait d'ailleurs douze ans à peine lorsque son père, abrégeant son éducation, décida de se débarrasser de lui et, profitant de l'influence que lui donnait sa position à l'Amirauté, l'embarqua comme cadet à bord d'un bâtiment de guerre. Thomas Hodgskin navigua pendant une dizaine d'années, croisant dans la Méditerranée, sur les côtes d'Afrique, où il put observer, chez les peuples sauvages de la région, les formes rudimentaires de l'échange (2),

(1) Hodgskin à Place, lettre non datée, Paris, juillet 1816 (lettre communiquée par Miss Hodgskin).

(2) *Popular Political Economy*, p. 153.

dans les Mers du Nord, où nous le voyons se distinguer, en 1807, lors de l'expédition de Copenhague. Il lisait le plus qu'il pouvait ; mais les livres qu'il lisait étaient choisis, nous dit-il, sans méthode, à la manière des marins (1).

La réflexion devrait suivre l'acquisition des connaissances ; mais j'ai commencé à réfléchir aux heures de faction nocturne, sur le pont solitaire, sur le vaste Océan, en face des scènes de la nature les plus sauvages et les plus paisibles, dans le calme plat des tropiques, dans les tempêtes d'hiver, avant d'avoir accumulé des matériaux en suffisance (2).

Il n'éprouvait ni sympathie intellectuelle pour les camarades parmi lesquels la volonté paternelle l'avait jeté, ni goût pour le métier qui lui avait été imposé. La discipline du bord ne convenait ni à son tempérament ni aux principes qu'il avait adoptés déjà. « J'avais décidé, nous dit-il, d'opposer à l'oppression, toutes les fois qu'elle me blesserait, une résistance énergique ». Longtemps, cependant, il continue d'obéir à contre-cœur, par lâcheté, par habitude. Un jour, enfin, il éclate. « Je me plaignis, écrit-il, à un commandant, d'une injustice dont il s'était rendu coupable envers moi, dans les termes que méri-

---

(1) *Essay on Naval Discipline*, p. xxiv.

(2) Hodgskin à Place, Paris, 21 mars 1816 (communiqué par Miss Hodgskin).

tait, à mon sens, l'injustice commise : il m'avait injustement interdit tout espoir d'avancer par mon mérite, ce qui revenait à m'interdire tout espoir » (1).Par son incartade, Thomas Hodgskin aggrave son cas. Il est mis en non-activité, à la demi-solde. A peine âgé de vingt-cinq ans, les circonstances ont déjà fait de lui « un homme mécontent et désappointé (2) ».

L'absurdité des lois et des coutumes de la marine m'a fait un mal profond. J'en ai une opinion si absolument mauvaise que, sentant sur ce point comme beaucoup d'autres, je n'éprouve pas de honte à en avoir subi la flétrissure. Si elles ne m'avaient coûté la bonne opinion de la société, qui se fonde trop généralement sur le succès ; si elles ne m'avaient coûté, en partie, l'estime de mes amis ; si elles ne m'avaient complètement fermé, avec la carrière maritime, où ma vie entière s'était écoulée, tout accès à la réputation et à la fortune, je n'aurais pas souffert du châtiment. C'est un devoir pour moi d'essayer de les modifier en agissant sur l'opinion publique (3).

Il s'acquitte de ce devoir lorsqu'il publie, en 1813, un « Essai sur la Discipline Navale (4) », où il consigne les résultats des expériences de sa

---

(1) *Nav. Disc.*, p. XIII.
(2) *Nav. Disc.*, p. XIV.
(3) *Nav. Disc.*, p. X-XI.
(4) *An Essay on Naval Discipline.* — Voir le titre complet à la *Bibliographie*.

vie de marin. Il se donne, dans cet ouvrage, pour le disciple de Locke (1), de Paley (2), de Malthus (3) : n'est-on pas fondé à croire qu'il a subi aussi l'influence de Godwin, bien qu'il ne le cite jamais ? Il est chrétien, mais il se pose aussi en adversaire des idées innées (4), en utilitaire, en individualiste.

Se soumettre patiemment à l'oppression parce qu'elle vient d'un supérieur est un vice;... surmonter cette crainte du supérieur et y résister, est une vertu. C'est là que doivent me conduire mes raisonnements, soit que je prenne l'utilité pour fin obligatoire de mes devoirs moraux, soit que je m'adresse à cette religion qui me dit de faire la justice et d'aimer la pitié : la forme la plus sacrée de la justice, c'est la justice qu'un homme se doit à lui-même ; s'en acquitter pleinement, c'est la façon d'agir qui se trouvera, en fin de compte, le plus compatible avec l'intérêt et le bien réel de la société. Une telle conduite peut déplaire à un maître avide, à un supérieur jaloux, mais elle est rigoureusement d'accord avec cette utilité qui est la fin de la moralité; elle est vertueuse et demeurera toujours vertueuse, tant que la vertu consistera à bien agir, selon l'étendue des connaissances de celui qui agit, dans l'espoir de jouir du bonheur éternel (5).

---

(1) *Nav. Disc.*, p. 18.
(2) P. 166.
(3) P. 99.
(4) P. 74.
(5) PP. XII-XIII. — Cf. pp. XIV, 168.

L'expérience lui a enseigné que « les hommes ont partout été créés semblables ; que leur bienfaisant Auteur a donné à tous les hommes le même entendement et les mêmes passions (1) ». Si cependant ils diffèrent les uns des autres, c'est en raison de circonstances indépendantes des individus eux-mêmes. Pourquoi, de tous les peuples de la terre, le peuple anglais est-il le plus heureux et le plus vertueux ? Parce qu'il est mieux gouverné que les autres ou, plus exactement, parce qu'il est moins gouverné. Pourquoi les hommes qui servent dans la marine anglaise ont-ils des tares qui les distinguent du reste de la nation (2) ? C'est qu'ils sont soumis à un régime d'exception, tyrannique et arbitraire. Ce régime doit être réformé. Qu'on modifie le système barbare par lequel on les recrute actuellement ; qu'on abolisse la presse; que l'on fasse des engagements à court terme. Mais, alors, trouvera-t-on le nombre d'hommes nécessaire ? Qu'on améliore la solde en se réglant sur le salaire normal du travail : « le salaire est bon quand il permet au travailleur d'élever une famille, d'avoir le nécessaire et un peu de superflu (3). » Que, d'autre part, on porte, s'il le faut, des lois somptuaires

---

(1) *Nav. Disc.*, p. x.
(2) Chapitres V et VI.
(3) P. 187.

Comment oser dire que les bras manquent, alors que la domesticité des riches est si nombreuse (1)? La propriété exerce une « influence injuste et néfaste » : car « elle enlève d'une façon absolue (quand même ce serait dans une proportion très faible) au journalier pour donner au bourgeois oisif » (2). On pourrait donc, en cas de besoin extrême, interdire d'entretenir plus de deux domestiques, sauf pour les travaux agricoles et industriels (3). Surtout, que l'on prenne garde à ne pas abuser, contre les marins, des lois pénales. L'amour de la gloire est plus fort que la crainte de la mort. Il a plus d'influence qu'un million de lois pénales. Le droit de punir constitue, sous la forme absolue qu'il revêt dans la marine, une sorte d'usurpation sur la Providence (4).

La grande autorité de l'opinion publique nous enseigne que l'on ne saurait prendre trop soin d'éviter la promulgation de lois pénales; elle nous enseigne que l'humanité deviendra beaucoup meilleure si l'on se forme d'elle une opinion meilleure (5).

S'il faut des peines, que du moins ces peines soient définies par des lois constantes

(1) *Nav. Disc.*, p. 102.
(2) P. 173.
(3) P. 192.
(4) P. 42.
(5) P. 16.

et non plus par le caprice discrétionnaire d'un officier, et que les cours martiales prennent pour modèle les tribunaux anglais, qui « ne punissent pas l'innocent ni ne laissent échapper le coupable (1) ». Langage peu révolutionnaire : l'indignation qui fit de Hodgskin un écrivain n'en est pas moins un accès de colère antigouvernementale, un désir de protester, dans un cas défini, contre l'iniquité des règlements et des lois. Lui-même le confesse, un peu plus tard, sous une forme plaisante, dans une lettre intime.

Tous les visionnaires, depuis M[me] Kruedener jusqu'à Mr. Owen et à Thomas Hodgskin, nourris de leurs seules pensées, et que l'excentricité même de leurs opinions empêche de confronter ces opinions avec celles de leurs semblables, sont des gens pleins de confiance, ignorant tout en dehors du petit cercle de leurs idées ; ils prennent chaque commencement de passion ou de pensée pour une immuable vérité. Vous devez savoir que mes opinions sont nées de la passion. J'étais en colère d'avoir été puni, alors que je croyais remplir mon devoir d'honnête homme et de bon citoyen ; mon devoir, je m'en aperçus, était d'être non pas cela, mais un bon esclave patient. La colère me fit lire des livres sur la matière, et c'est en vain que je cherchai, et cherche encore, dans les ouvrages des auteurs célèbres, une justification du droit de punir. Le résultat a été un système d'opinions

(1) *Nav. Disc.*, p. 134.

que je puis, en somme, pour autant que j'aie lu, considérer comme m'étant propre (1).

C'est vers cette époque qu'il fit la connaissance de Francis Place, le maître-tailleur de Charing-Cross, l'agitateur politique de Westminster, l'ami de Bentham et de James Mill, l'ami aussi de William Godwin, alors vieilli, couvert de dettes et méprisé : l' « Essai sur la Discipline Navale » peut avoir attiré sur Hodgskin l'attention des radicaux de Londres. Place nous le décrit tel qu'il le connut alors, « d'une tournure d'esprit plutôt triste, singulièrement modeste et discret, excitable, mais plus porté, dans ses moments d'excitation, à la gaîté qu'à la colère. Il avait un tour d'esprit spéculatif et soutenait, comme il fait encore, certaines thèses psychologiques très curieuses (2)», celles, sans doute, sur lesquelles il fonde ce système anti-gouvernemental, « anarchiste », dont nous avons vu l'origine. Il est triste, parce qu'il se sent dévoyé, sans carrière, et dépourvu de l'esprit pratique nécessaire pour en trouver une. Le voici, pour l'instant, à Édimbourg, occupé à mettre ses idées philosophiques au clair, et à écrire tout un

(1) Hodgskin à Place. Dresde, fin de 1817 (communiquée par Miss Hodgskin).

(2) *Brit. Mus.* add. mss. 27.791, f. 268. Le récit de Place renferme des inexactitudes.

traité sur « l'esprit » (1). Quelle est alors sa philosophie ? Les lettres qu'il écrira, un peu plus tard, à Francis Place, permettent de le deviner. Contre l'utilitarisme benthamique, qui réduit tous les actes vertueux à des calculs explicites de la prudence individuelle, il prend la défense des sentiments moraux, mêlés sans doute de préjugés et d'erreurs, mais qui expriment toute l'expérience de l'espèce et sont nécessaires pour agir avant que l'on puisse savoir et prévoir. Contre l'athéisme benthamique, il affirme l'existence de Dieu, — non pas le Dieu des prêtres et des persécuteurs, mais l'uniformité providentielle des lois de la nature.

Les perceptions que nous appelons la matière sont constamment accompagnées par les signes de l'uniformité des lois qui la régissent, par les signes d'un pouvoir qui produit, détruit, conserve et recrée. Nous nous fondons sur des signes seulement pour conclure à l'existence de l'esprit de nos semblables. C'est sur des signes que je me fonde pour conclure, pareillement, à l'existence d'un *esprit* ou d'une *conscience* constamment associés à la matière. Un autre mot pour désigner cet esprit, c'est *Dieu*. Ou encore, la *Matière*, *Dieu* et la *Nature* m'apparaissent comme trois mots presque synonymes, le premier et le dernier servant à exprimer la continuité de nos percep-

(1) Place à Mill, 20 juillet 1815, *Brit. Mus.*, add. mss. 33.152, f. 141.

tions, tandis que le terme du milieu exprime les signes de la puissance bienveillante et uniforme dont elles sont accompagnées. Voilà mon Dieu, c'est aussi le Dieu de Berkeley, et c'est le Dieu de l'écrivain sacré qui a dit qu'en lui nous vivons, nous nous mouvons et nous avons notre être (1).

Et c'est enfin sur cette croyance à l'existence d'une harmonie naturelle et providentielle qu'il se fonde pour réfuter la philosophie pénale de Bentham, pour nier le droit de punir :

Votre ami Mr. Bentham devrait, je crois, récrire le début de son « Traité », et, adoptant l'opinion de Berkeley, selon laquelle les sensations de chaque individu sont tout ce qui lui est connu, conclure avec moi que *peine* et *crime* sont des expressions presque synonymes, différant seulement en ceci que le second s'applique à l'action, le premier à son résultat, et qu'il est absurde et injuste d'ajouter une peine nouvelle, alors que les impressions sensibles subies par chaque individu sont la mesure précise, et la seule, du crime qu'il a commis (2).

Le manuscrit du traité « sur l'esprit » est apporté à Place ; mais Place ne trouve pas d'éditeur. Comment Hodgskin va-t-il gagner, comment va-t-il remplir sa vie ? Depuis la publi-

(1) Hodgskin à Place. Paris, 18 février 1816 (communiquée par Miss Hodgskin).

(2) Hodgskin à Place. Rome, 5 février 1817 (communiquée par Miss Hodgskin).

cation de son pamphlet, sa carrière militaire est brisée : il restera, jusqu'à sa mort, un officier en demi-solde, lieutenant d'abord, puis commandant. Que devenir alors ? Se faire médecin ? Mais il faudrait savoir le latin ; et d'ailleurs les sciences de nomenclature lui répugnent. Se faire avocat ? Il faudrait n'avoir pas le sentiment de la justice. Il comprend qu'il aurait besoin de faire son éducation manquée, et que, d'autre part, il n'est plus assez jeune pour cela. C'est alors qu'il forme un nouveau projet, suggéré probablement par Place, qui vient d'envoyer son fils à Paris, et songe lui-même, avec James Mill, à s'en aller faire un séjour sur le continent. Il profitera du retour de la paix pour entreprendre, à travers l'Europe, une enquête philosophique, à la manière d'Arthur Young ; il ira étudier, dans les pays du continent, les « causes des habitudes » des peuples et l'influence qu'exerce, sur le caractère des nations, la diversité des formes de gouvernement (1). Il obtient un congé de l'Amirauté et se met en route au mois de juillet 1815.

Il passe de longs mois à Paris, mais, toujours timide et réservé à l'excès, ne se sert pas de J.-B. Say, à qui il a été recommandé, pour étendre le cercle de ses relations. Il est trop

(1) Place à Hodgskin, 22 novembre 1815, *Brit. Mus.* add. mss. 35.152, f. 184.

Anglais pour sympathiser avec le génie des peuples étrangers : il est déconcerté par la gaîté française, où il est tenté de voir une perpétuelle affectation, scandalisé par la liberté des propos et des mœurs, puis, brusquement, lorsqu'il pénètre dans un intérieur, étonné par la simplicité et le sérieux de la vie de famille. Il est trop méditatif, surtout, pour être bon observateur. Il reçoit d'ailleurs de mauvaises nouvelles de sa famille, réduite à accepter de Francis Place des secours d'argent. Il s'attriste, il s'ennuie, mais il continue à préciser sa philosophie antilégislative. Il dénonce incessamment le système gouvernemental à la française, la police, l'instruction publique, les académies. Il répudie de même — il en avertit Place — le système d'Owen, où il rencontre encore « des règlements, des lois et ce qu'on appelle l'ordre ».

Son système..... suppose des maîtres et des serviteurs, quelqu'un pour gouverner et quelqu'un pour obéir, et fonctionnerait très bien dans une partie de la société, pendant que ces lois mêmes dont il dénonce la rigueur subsistent pour façonner les esprits des uns à la soumission et protéger les autres dans l'exercice du commandement. Je suppose que la société soit généralement composée de maîtres manufacturiers et de serviteurs, et qu'il n'y ait pas de lois pour protéger les maîtres si ce n'est celles qui résultent de la raison collective. Les serviteurs, voyant

qu'ils sont aussi utiles aux maîtres que le capital des maîtres est utile à eux-mêmes, que chacun des deux termes est nécessaire à la réussite de l'entreprise commune, exigeraient l'égalité des privilèges et des profits : la première loi de cette société consisterait probablement à abolir cette distinction entre maîtres et serviteurs qui remplit le plan de Mr. Owen et existe aujourd'hui en raison de ces lois mêmes, dont les effets sont si néfastes (1).

Déjà, en raison de ses opinions sociales sur la distribution artificielle de la richesse, il se sépare du malthusianisme de Place et des autres Benthamites : il reproche à Gray, dans son ouvrage « sur la Population », de confondre deux choses : la quantité d'individus oisifs et la quantité de travail.

Nos dépenses ont été, depuis trente ans, énormes; pendant cette période, le système s'est généralisé, dans le pays, de payer les hommes selon leur travail, et non plus selon le nombre d'heures de travail ; la conséquence en est que beaucoup plus de travail a été fait par le même nombre d'hommes; en conséquence, plus de marchandises ont été produites. Si, pendant cette période, le pays a gagné en richesse, telle en a été la cause immédiate; M. Gray a tort de confondre avec elle la cause éloignée : l'énorme dépense faite pour entretenir des individus oisifs, dépense qui entraîne, dans une certaine mesure, une

(1) Hodgskin à Place, Paris, 20 août 1816 (communiquée par Miss Hodgskin).

augmentation de travail. La condition des travailleurs a fini par devenir assez misérable pour attirer l'attention du législateur et prouve que les oppressions qui les ont contraints de produire davantage et accroissent ainsi la population, ont ajouté de la sorte à la misère des masses (1).

En septembre, il quitte Paris et gagne l'Italie, faisant la route à pied. Il constate, en passant, la misère du paysan français, après vingt ans de troubles et de guerres ; la misère, plus grande encore, du paysan italien. Il séjourne quelque temps à Florence, pousse jusqu'à Rome, revient au Nord visiter la vallée du Pô et le Tyrol. Mais il s'ennuie en Italie comme en France. Il y trouve trop d'églises, monuments de la superstition méridionale ; trop d'œuvres d'art, auxquelles il avoue ne rien comprendre et dont il finit par avoir « mal au cœur » (2) ; et, d'autre part, trop peu d'hommes qui sachent s'intéresser aux questions vraiment humaines, aux choses de la politique. Toujours à pied, il traverse le Saint-Bernard dans la neige et passe en Suisse.

Il visite la Suisse, descend le Danube jusqu'à Vienne en radeau, traverse la Bohême, parcourt la Saxe et le Brandebourg. Il a décidé mainte-

---

(1) Hodgskin à Place. Paris, 1816 (non datée. Probablement juillet. Communiquée par Miss Hodgskin).

(2) Hodgskin à Place. Florence, 12 janvier 1817 (communiquée par Miss Hodgskin).

tenant, sur le conseil de Place, d'écrire le récit de son voyage dans l'Allemagne du Nord ; et les longues lettres qu'il écrit à Place ne sont plus que des notes détaillées, toutes prêtes pour la rédaction future de son livre. Arrivé à Hanovre, en juillet 1818, il délimite encore l'objet de son travail et, muni d'un questionnaire que Bentham a dicté pour lui à James Mill (1), entreprend une enquête sur le gouvernement, la religion, le commerce, l'agriculture du royaume où il habite. Puis il revient en Angleterre, passant par les bords du Rhin ; son voyage finit mal : il prend froid, se couche en arrivant à Francfort, se remet à peine quand, ayant descendu le Rhin en bateau, il arrive à Amsterdam. Mais sa doctrine économique vient d'accomplir un nouveau progrès : il a lu l'article de la « Revue d'Édimbourg » où MacCulloch recommande à l'attention publique les « Principes », nouvellement parus, de Ricardo; et il a tout de suite aperçu quel parti il pouvait tirer des théories de Ricardo et sur quels points aussi il se séparait de lui. Il approuve Ricardo de voir dans la quantité de travail la source unique de la valeur ; mais, s'il en est ainsi, dit-il,

(1) Le questionnaire se trouve *Brit. Mus.* add. mss. 33.153, f. 3 sqq.

je ne vois pas de cause naturelle pour que le *capital*, qui consiste purement dans l'épargne du travail et qui, par lui-même, ne produit rien, soit considéré comme affectant le prix réel si celui-ci doit toujours être considéré comme mesuré exactement par la quantité de travail. Le capital [doit être] considéré comme consistant, soit dans une quantité des choses que les hommes désirent, soit dans la disposition de ces choses. L'argent est une de ces choses qui produit un prix artificiel au lieu d'un prix réel. Ses profits sont purement et simplement une portion du produit du travail, que le capitaliste, sans autre droit que celui que les lois lui confèrent, prend pour lui-même. Ce qu'il prête n'est jamais rien de plus que le pouvoir de disposer des denrées nécessaires à la subsistance du travailleur, pendant qu'il produit assez pour remplacer ce qu'il a consommé pendant le temps de la production et pour laisser un surplus au capitaliste (1).

Quelques jours plus tard, il se demande pourquoi la Frise est, à son gré, mal cultivée ; et il en trouve deux raisons : les dépenses plus fortes du gouvernement, et, surtout, l'accumulation capitaliste.

Le capital, comme moyen de production, ne peut consister que dans les instruments et objets de première nécessité que le travailleur emploie et consom-

(1) Hodgskin à Place, Amsterdam, 25 septembre 1818 (communiquée par Miss Hodgskin).

me pendant qu'il produit; — une accumulation de ces objets entre les mains du travailleur en abaisse le prix et abaisse également le prix de ce qui est produit pendant qu'ils sont consommés. Mais une accumulation de l'argent qui représente ces objets ou même de ces objets eux-mêmes entre les mains d'autres que les travailleurs, fait tout renchérir. Les personnes en question, les capitalistes, sans produire, non seulement prélèvent un intérêt sur la personne qui travaille le sol, mais encore cette même accumulation permet qu'un intérêt soit exigé de tous les autres travailleurs qui emploient ce capital. Le cultivateur doit payer encore, outre le prix réel, l'intérêt que d'autres travailleur payent sur tous les articles que lui, cultivateur, consomme... Je ne veux pas dire qu'une plus grande quantité de travail sera requise pour produire, mais que tout homme qui produit doit donner une plus forte proportion de ses productions pour les objets que son propre travail ne produit pas... Je suis favorable à cette économie qui épargne aujourd'hui afin que demain ne soit pas sans nourriture, mais jamais en moi la raison ni le sentiment n'ont été favorables à cette accumulation, qui, commençant trop généralement par la parcimonie et l'injustice, m'apparaît comme un des plus puissants moyens d'accomplir l'injustice et d'encourager, de la part du petit nombre, un prodigieux gaspillage, qui aboutit à l'oppression du grand nombre. Je suis hostile à ces doctrines des économistes politiques qui louent l'accumulation du capital. Elles confèrent une sorte de raison à cette recherche de la richesse, qui est actuellement le fléau de l'univers, elles encouragent les riches à se faire encore plus riches, au prix de toutes sortes d'exactions, en les persuadant que

leurs accumulations favorisent l'industrie et la richesse générales (1).

Enfin, après trois ans d'absence, en novembre 1818, Thomas Hodgskin arrive à Londres. Il se dérobe aux instances de Bentham et de ses fidèles, qui voudraient le faire venir à Ford Abbey, dans la résidence d'été du grand réformateur, défendre et soumettre à la discussion sa philosophie d'ennemi des lois (2). Il part pour Édimbourg, où il retrouve une jeune Allemande dont il s'était épris à Hanovre et qui sera la compagne intelligente et courageuse des cinquante années qui lui restent à vivre (3). Sans délai, à peine marié, il se met à l'œuvre. En janvier 1820, paraissent ses « Voyages dans le Nord de l'Allemagne (4) »; on y sent le progrès accompli par sa pensée, — progrès en précision, progrès en dogmatisme aussi—pendant six ans de voyages et de réflexions.

Hodgskin a vu se propager, pendant qu'il parcourait les routes d'Allemagne, l'agitation libérale, d'inspiration française, mais peut-être

(1) Hodgskin à Place, Amsterdam, 12 octobre 1818 (communiquée par Miss Hodgskin).

(2) Hodgskin à Place. Deptford, 8 nov. 1817. *Brit. Mus.* add., mss. 33.153, f. 52.

(3) Place à Hodgskin. 8 sept. 1819 ; *Brit. Mus.*, add. mss. 33.153, f. 73.

(4) *Travels in the North of Germany.* Voir le titre complet à la *Bibliographie.*

encore davantage anglaise, contre le régime de la Sainte-Alliance. Voyageant à pied, il n'a fréquenté ni hommes d'État, ni diplomates, ni généraux, mais il a causé avec des commis-voyageurs, des ouvriers, des paysans ; il n'a pas connu ceux qui font les lois, mais ceux qui les subissent, ceux qui paient les impôts et les amendes. Il a compati aux souffrances de ces Allemands « très gouvernés (1) » ; il a vu dans l'Allemagne l'exemple typique d'un pays « où l'on gouverne trop, quoique avec de bonnes intentions » (2). Hodgskin glissera donc, dans ses récits de voyage, toutes les anecdotes que l'éditeur exigera, pour rendre l'ouvrage amusant (3). Il donnera, sur l'Allemagne du Nord, et particulièrement sur le Hanovre, où règne le roi d'Angleterre, sur le commerce et l'industrie, sur les lettres et la philosophie, une abondance de renseignements intéressants, nouveaux pour un public qui, depuis vingt ans, a presque oublié l'existence d'une civilisation continentale. Mais, surtout, il accompagnera ses récits et ses renseignements d'une sorte de commentaire perpétuel, qui consistera dans une critique réfléchie des notions de gouvernement et de loi.

(1) *Travels*, vol. I, p. 210.
(2) Vol. I, p. 166.
(3) Hodgskin à Place, 26 juillet 1819; *Brit. Mus.* add. mss. 33,153, f. 77.

Dire : gouvernement, c'est dire : nation, c'est-à-dire frontière factice, multiplicité inutile de règlements souvent contradictoires. Que de gouvernements en Allemagne! Et cependant, partout, les hommes sont semblables : pourquoi les séparer les uns des autres par des divisions imaginaires? « Il leur suffirait d'expulser leurs maîtres divers pour sentir que leur intérêt est partout le même. » Faudrait-il donc appeler de ses vœux la venue d'un conquérant, absorbant dans l'unité d'un empire tant de petites nations rivales ? Hodgskin repousse l'hypothèse. Il compte sur le progrès général et spontané de la raison humaine, sur la fin du culte absurde, de la « sotte vénération » des grands hommes, sur la propagation insensible de ces sciences bienfaisantes « dont les vérités ont été systématisées et incorporées à l'acquis de l'espèce par Smith, Say, Malthus, Paley, Bentham ». Il ne veut pas de l'unité « mécanique et quadrangulaire » qui résulterait d'un despotisme universel et qui reproduirait, sur une plus grande échelle, les vices des gouvernements abolis (1). L'infirmité du gouvernement d'un seul est géométriquement démontrable.

Supposer que, lorsqu'une nation tout entière prend part à l'examen et à la confection des lois,

---

(1) *Travels*, vol. II, pp. 204-205.

elle ne sera pas mieux organisée que lorsque les lois sont faites par un seul, c'est supposer que la sagesse de l'espèce tout entière est inférieure à la sagesse de la plus petite partie de cette espèce (1).

Et la substitution du régime parlementaire au gouvernement d'un seul n'arrangerait pas les choses : Hodgskin a visiblement, sur ce point, adopté la doctrine de Godwin. Des assemblées législatives ne garantissent pas des lois sages. Si, moyennant quelques abus supprimés, une nation devait accorder à son Parlement une confiance aveugle, elle se serait, purement et simplement, donné un nouveau maître. Ce qui fait l'excellence de la Constitution anglaise, ce n'est pas l'existence d'une Chambre des Communes, c'est l'existence d'une opinion publique défiante, avertie par une presse libre et perpétuellement occupée au contrôle des actes du Parlement (2). Que cette défiance vienne à disparaître, et la Chambre des Communes, trop peu nombreuse pour ne pas subir l'influence de la Couronne, reproduira les vices du gouvernement d'un seul sous l'apparence trompeuse, et qui endort l'inquiétude populaire, du gouvernement de tous (3).

(1) *Travels*, vol. II, p. 444.
(2) Vol. I, pp. 459 sqq
(3) Vol. I, pp. 465-466, 468.

En fait, les gouvernements ne sont, en vertu de leur essence même, ni intéressés à bien gouverner, ni capables de bien gouverner. Que faut-il en conclure? De cette faillite de la sagesse humaine, répond Hodgskin,

il résulte clairement que les limites en deçà desquelles il faut restreindre la puissance du gouvernement et au delà desquelles elle devient pernicieuse sont encore absolument inconnues; et, si l'on remarque d'ailleurs que la puissance d'une nation est en raison inverse de la puissance et de l'activité du gouvernement, ne sera-t-on pas presque tenté de tenir l'opinion courante, suivant laquelle les gouvernements sont nécessaires et bienfaisants, pour un de ces préjugés universels, héritage des siècles d'ignorance et de barbarie, et dans lesquels une science plus étendue, une civilisation plus développée, révèleront autant d'erreurs funestes ? (1)

Si l'on admet, en effet, avec Adam Smith, que la société est soumise à l'opération de lois naturelles et nécessaires, ou bien les prescriptions de la loi positive seront contraires, ou bien elles seront conformes aux commandements de la nature. Il est évident que, dans le premier cas, elles sont nuisibles ; mais, dans le second cas, il peut sembler qu'elles sont seulement inutiles : en réalité elles sont nuisibles encore. D'une

(1) *Travels*, vol. I, p. 417.

part, en effet, il faut rétribuer les fonctionnaires chargés de veiller à l'exécution des lois ; et cette rétribution dérange l'harmonie naturelle des intérêts. Pour prévenir le crime, on institue une police ; on prélève la rémunération des policiers sur le produit du travail national ; la police coûte d'autant plus cher que la profession est impopulaire et que le nombre des agents est accru. « Le travailleur est réduit à la pauvreté ; l'inégalité de sa condition est encore augmentée ; d'où un nombre de crimes plus grand que n'en peut supprimer la police la mieux organisée (1) ». D'autre part, passer de la constatation d'une loi de la nature à la promulgation d'une peine contre celui qui l'enfreint, c'est entretenir, dans l'intelligence des administrés, une confusion funeste d'idées.

Les auteurs des lois sur les corporations ont erré, comme errent presque tous les faiseurs de lois, pour n'avoir pas distingué deux choses, qui sont en elles-mêmes essentiellement distinctes. Ce sont une *ligne de conduite* que l'on *désire* voir suivre, et une *loi* pour imposer cette ligne de conduite. C'est une chose de dire qu'un homme doit accomplir un certain acte ; c'en est une autre de faire une loi pour lui imposer de l'accomplir, et de le punir s'il néglige de l'accomplir. [Il est, par exemple, désirable que l'on ne fabrique pas de fausse monnaie.] Mais ce sont deux

(1) *Travels*, vol. I, p. 333.

choses parfaitement distinctes de faire une loi pour interdire aux hommes de fabriquer de faux billets de banque et de les condamner à être pendus s'ils sont pris sur le fait. Le résultat de cette manière de procéder, c'est d'encourager une ligne de conduite directement contraire à celle qu'on désire. L'expérience l'a prouvé ; et, lorsqu'on dit aux hommes qu'ils ne doivent pas accomplir une certaine action sous peine d'être pendus, on les persuade immédiatement qu'il y aura pour eux grand avantage à l'accomplir, pourvu qu'ils évitent d'être surpris (1).

Les gouvernements allemands protègent les lettres et les sciences : ils ont tort. Sans doute le régime des universités allemandes est préférable à celui des universités anglaises, pour toujours soumises à des lois plusieurs fois séculaires, « gothiques » : les universités allemandes obéissent à l'impulsion capricieuse du souverain et de son ministre, qui, du moins, appartiennent à leur siècle et peuvent avoir, par accident, le goût des lumières (2). Mais, en principe, tout enseignement d'État est conservateur et routinier (3). Il coûte cher, en outre, et contredit les leçons de l'économie politique. Dans la mesure où les sciences et les arts sont utiles, ils sont l'objet d'une demande et trouvent, sur le marché, la rémuné-

---

(1) *Travels*, vol. II, p. 179.
(2) Vol. II, pp. 266-267.
(3) Vol. II, p. 258.



ration qui leur est due ; et le fait même que bien des savants, bien des artistes, ne trouvent pas l'emploi de leurs talents, prouve, non qu'ils doivent être secourus, mais que l'offre, en ces matières, a été forcée au-delà de ce qu'exigeait la demande (1).

Les gouvernements allemands protègent l'industrie, règlent la distribution de la propriété foncière. Mais les pépinières d'État, les salines d'État, que Hodgskin a visitées, lui ont paru médiocrement prospères. Les lois du Hanovre sur la propriété foncière ont eu, Hodgskin le reconnaît, quelques bons effets : elles ont empêché l'émiettement, empêché aussi une concentration excessive des propriétés. Mais ces maux eux-mêmes, contre lesquels certaines lois peuvent avoir utilement réagi, proviennent, en dernière analyse, selon Hodgskin, d'autres lois : car les lois, œuvre des riches, ont pour fonction essentielle de protéger la richesse. « Ne subvenir aux besoins d'aucun homme et laisser à chaque homme le produit de son propre travail, voilà quelle serait la meilleure loi agraire » (2) ; et Hodgskin, non sans quelque apparence de paradoxe, oppose à l'exemple de l'Allemagne celui de l'Angleterre, où, à l'en croire « la propriété foncière est restée entièrement libre », où « le possesseur est resté

(1) *Travels*, vol. II, p. 278.
(2) Vol. II, pp. 86-87.

libre de disposer de son bien comme il a jugé à propos », où, par suite, « l'intérêt personnel a effectué un grand bien général, sans restriction ni prescription législative » (1).

Les gouvernements allemands ont voulu prévenir la misère par des règlements d'assistance publique : c'est toujours la même volonté absurde de substituer les prescriptions de la loi à celles de la nature. Hodgskin, qui déjà se détache de Malthus, continue à penser, en ceci, comme Malthus. On ne peut se marier entre pauvres, au Hanovre, qu'avec la permission du magistrat. On en conclut que tout mariage autorisé par le magistrat est légitime et sacré. En réalité, la misère qui en résultera, voilà la seule raison naturelle pour laquelle il ne devrait pas être conclu ; et « le magistrat, par la substitution de son autorisation à la raison naturelle, empêche les parties contractantes de connaître cette importante vérité » (2). Les classes gouvernantes, qui sont aussi les classes riches, ont la vanité de croire qu'il est en leur pouvoir, par des lois, de soulager la misère ; mais la loi, œuvre des riches, est, par essence, la cause de la misère; comment pourrait-elle, sinon par accident, diminuer la misère ?

(1) *Travels,* vol. II, p. 95.
(2) Vol. II. pp. 99-100.

Le propriétaire foncier et le capitaliste ne produisent rien. Le capital est le produit du travail, et le profit n'est rien qu'une portion de ce produit, impitoyablement extorquée contre la permission accordée au travailleur de consommer une partie de ce que lui-même a produit. Quand cela lui est accordé à titre d'aumône, s'il n'est pas opprimé, il est tout au moins insulté. Ceux qui s'imaginent être bienfaisants, parce qu'ils concèdent au travailleur une bribe de ce qu'ils lui ont extorqué, se paient d'un *cant* hypocrite, qui, même s'il est consacré par les lois, même s'il s'accorde avec les habitudes de la société, n'a jamais été surpassé par le *cant* des religions les plus absurdes. Par votre travail, vous mangerez votre pain ; voilà le langage de la sagesse divine, et celui qui ne gagne pas ce qu'il consomme par sa propre industrie, mange un pain dont la nature a fait la propriété d'un autre. Les pauvres sont la terreur des riches et le fléau de la société. Mais ceux qui vivent dans l'abondance n'ont guère le droit de se plaindre quand leur repos est troublé ; car c'est eux qui infligent la pauvreté à leurs semblables et, en même temps, leur enseignent à désirer la richesse. Les maux de la société ne sauraient trouver de remèdes dans des lois du Parlement. On paraît généralement supposer, parce que les riches font les lois, que les pauvres ont seulement besoin d'être réprimés et réformés. C'est une erreur. C'est la classe gouvernante de la société qui a besoin d'une réforme et qui mérite le plus de blâme pour les maux sociaux existants (1).

L'erreur allemande réside, en dernière analyse,

---

(1) *Travels*, vol. II, pp. 97-98.

dans une fausse conception de l'économie politique, entendue comme « la connaissance des moyens de développer la prospérité du peuple, au moyen du gouvernement » (1), alors qu'en réalité elle consiste dans la connaissance des lois naturelles, conformément auxquelles se réalise, sans intervention gouvernementale, l'intérêt général (2). La conséquence de cette méprise, c'est que l'on rejette sur la nature la responsabilité des crimes dont les gouvernements et les lois sont les véritables auteurs. Au lieu d'expliquer le crime et la misère par un état « artificiel » de la société, où une « aristocratie de richesse » exerce une influence peut-être aussi pernicieuse que celle de l'ancienne « aristocratie de naissance » (3), où « celui qui produit tout ne reçoit presque rien, tandis que ceux qui ne produisent rien abondent en superfluités », où « l'industrie est l'esclave de la paresse et, par son association constante avec les idées de pauvreté et de mépris, est devenue plus détestée, plus abhorrée que le crime » (4), on aime mieux faire retomber tout le mal sur l'industrie et le commerce. Cependant,

(1) *Travels*, vol. I, 414.
(2) Vol. I, p. 467.
(3) Vol. II, p. 163.
(4) Vol. I, p. 302.

le fait d'employer des espèces différentes de travail à la satisfaction de besoins différents ne peut jamais produire la pauvreté et la détresse. Et, dans l'intérêt de l'humanité, si l'on veut que nulle espèce d'industrie ne soit injustement discréditée, il faut livrer à la censure les règlements sociaux qui nous ont infligé tant de pauvreté et de détresse. Toutes les espèces diverses de travail productif doivent être bienfaisantes, mais la manière dont le produit du travail est distribué dans la société est distincte du travail lui-même et résulte des règlements sociaux. C'est pour avoir confondu ces deux choses, et avec la préoccupation sincère du bien-être national, que j'ai entendu plusieurs hommes intelligents, au Hanovre, exprimer le vœu de ne pas voir leur patrie devenir commerçante (1).

Mais, si la distribution actuelle de la propriété est à la fois (au fond, pour Hodgskin, les deux choses se ramènent à une seule) injuste et artificielle; si elle est due à l'intervention législative « d'un petit nombre d'individus séparés et distincts, agissant, en tant que gouvernement, au nom de la société entière » (2), c'est une illusion de considérer le mouvement général de l'Europe vers l'émancipation industrielle et commerciale comme autre chose qu'une révolte irrésistible des lois de la nature contre les lois de l'homme.

(1) *Travels*, vol. II, pp. 111-112.
(2) Vol. I. p. 292.

Ceux-là seuls, dans la société actuelle, ont raison de s'en alarmer,

qui mettent tout leur bonheur à voir leurs besoins satisfaits par des esclaves impayés et tremblants. A leur point de vue, la moralité consiste dans l'acceptation paisible de la misère si elle est infligée conformément à la loi, et toute tentative faite par les hommes pour échapper à cette misère légitimement infligée est flétrie comme immorale (1).

Ceux-là seuls peuvent espérer entraver le mouvement qui croient à l'action des causes accidentelles dans l'histoire.

Les mœurs d'une nation ne peuvent être changées subitement ou détruites par un événement isolé... Jamais événement miraculeux ne s'est produit ni ne peut se produire dans les démarches d'une nation tout entière... Les lois morales de la nature sont aussi régulières et inaltérables que ses lois physiques. Le pouvoir qui gouverne le monde n'est pas un tyran sanguinaire qui fait ses délices, par des orages subits et inattendus, de ruiner les plus belles espérances de l'humanité. Des lois régulières sont établies dans le monde moral, et nous avons la faculté de les découvrir et de régler sur elles notre conduite assez bien pour pouvoir diminuer ou détruire le mal sous toutes ses formes (2).

Pendant que paraissent les « Voyages dans le Nord de l'Allemagne », Hodgskin travaille à

(1) *Travels*, vol. II, pp. 461-462.
(2) Vol. II, p. 465.

organiser son existence dans la grande ville intellectuelle, fière de ses grands hommes, de son Université, de ses Revues critiques, où, depuis un an, il s'est fixé. Il est en relations avec Constable, l'éditeur de la « Revue d'Édimbourg » ; avec Napier, le directeur du « Supplément de l'Encyclopédie Britannique » ; avec MacCulloch, le rédacteur en chef du *Scotsman*. Il cherche à gagner sa vie par des articles de Revue : sa connaissance de la langue et de la civilisation allemandes ne doit-elle pas l'aider à trouver des occasions ? Sa femme, en même temps, apprend l'anglais et cherche à donner des leçons d'allemand. Il continue cependant — et jamais son travail ne fut plus fécond — ses recherches personnelles. Le point de départ de ses réflexions, c'est le radicalisme utilitaire. Depuis le moment où il a été conseillé et protégé par Francis Place, ses relations avec le groupe des amis de Bentham ont été étroites et constantes ; et, en fait, sur tous les points où les Benthamites défendent la cause du libéralisme, le radicalisme de Hodgskin ne diffère pas du leur. Il se félicite du progrès que fait, en Angleterre, l'idée du libre-échange. Il écrit à la suite d'une discussion à la Chambre des Lords sur le commerce extérieur :

La confession, faite des deux côtés, que notre législation a jusqu'ici été mauvaise et que, si les

lois devenaient permanentes, les hommes conformeraient à elles leur conduite, m'a paru importante. Le premier aveu est un aveu d'insuffisance, et le second prouve que les hommes s'accommoderaient même des lois de la Nature si lord Liverpool voulait nous permettre de les suivre : rien n'offre plus de constance qu'elles n'en ont, et rien qui ressemble à une *loi* n'est plus changeant que les règlements des deux Chambres (1).

Il applaudit à la campagne libre - échangiste que mène MacCulloch dans la « Revue d'Édimbourg » (2). « Cela ne fait pas de doute », écrit-il à Place,

l'abolition de toutes les restrictions, quelles qu'elles soient, est le grand but à atteindre. Ce qu'il nous faut, c'est une législature destructive, dont la grande affaire soit d'en finir avec les lois promulguées par les précédentes (3).

Entre MacCulloch, qu'il voit constamment, et Francis Place, avec lequel il est en correspondance, il sert d'intermédiaire, lorsque MacCulloch, d'accord avec les radicaux de Westminster, commence à faire campagne en faveur de

(1) Hodgskin à Place, 30 mai 1820, *Brit. Mus.*, add. mss. 33.153, f. 159, verso.

(2) Hodgskin à Place, 23 avril 1820, *Brit. Mus.* add. mss. 33.153, f. 137 verso.

(3) Hodgskin à Place, 27 août 1819, *Brit. Mus.* add. mss. 33.153, f. 78 verso.

l'abolition de la loi sur les coalitions (1). Avec les radicaux, il s'indigne contre la réaction régnante, proteste contre le massacre de Manchester, étonné seulement de voir que l'opposition libérale se préoccupe surtout de chercher si le massacre n'a pas été contraire aux lois.

L'horrible violation des lois à Manchester semble n'avoir servi que de cri de guerre et de mot d'ordre pour les défendre. Quelque misère qu'elle ait produite, c'est notre misérable Constitution que l'on enjoint maintenant de défendre et de soutenir. Franchement, ces bêtises me font mal au cœur. Je voudrais connaître une loi, une seule loi, qui vaille qu'un honnête homme se donne du mal pour la défendre. Ce n'est pas la loi du Parlement, ni la loi des juges, ni les lois relatives au libre-échange, ou à la liberté de parler et d'écrire; moi, je n'en connais pas une qui vaille la peine d'être soutenue, mais tout le monde semble croire qu'il vaut mieux être sabré par des hussards ou enfermé dans des Bastilles selon les règles que d'avoir confiance en ses semblables. Ils semblent croire qu'il vaut mieux être tondu selon les règles que de courir le plus léger risque de vivre selon la raison (2).

Dans un article qu'il porte au *Scotsman*, en janvier 1820, et que le *Scotsman* refuse, Hodgskin

(1) Hodgskin à Place, 1er septembre 1819, *Brit. Mus.* add. mss. 33.153, f. 79.

(2) Hodgskin à Place, 2 sept. 1819, *Brit. Mus.* add. mss. 33.154, f. 82.

développe cette idée que la grande œuvre accomplie par les nouveaux philosophes, « Adam Smith, Malthus, Bentham et tous les économistes politiques, et tous ceux qui ont écrit sur la législation depuis un demi-siècle », c'est d'avoir discrédité les lois existantes et profondément modifié « les sentiments éprouvés par les peuples à l'égard des gouvernements » (1). Mais son anarchisme va plus loin que leur réformisme : il n'attaque pas les lois existantes en détail, mais toutes les lois sans exception ou, mieux encore, la notion même de loi.

La philosophie économique des Benthamites est antilégislative : pourquoi en est-il autrement de leur philosophie juridique ? C'est d'une façon absolue que la notion de loi positive est inconciliable avec l'existence de lois naturelles : voilà l'idée qui s'est emparée de l'esprit de Hodgskin dès ses premières réflexions, dès ses premières lectures. Mais, alors, comment expliquer l'existence, l'origine des lois positives ? Hodgskin étend à toutes les lois sans restriction l'explication, donnée par les Benthamites, de l'origine des lois mauvaises ou, comme ils disaient en leur langage, « sinistres ». Elles ont été faites par des oligarchies pour

(1) Hodgskin à Place, 20 janv. 1820. *Brit. Mus.* add. mss. 35.153, f. 120 verso.

la défense de leurs intérêts particuliers contre l'intérêt de la masse des sujets. Hodgskin se livre donc à des recherches sur l'origine des lois, demandant à Place de le renseigner sur certains détails relatifs à l'antiquité biblique :

Est-ce que toutes les nations de l'antiquité dont nous avons connaissance n'étaient pas composées de maîtres et d'esclaves ? et les lois pénales ne peuvent-elles avoir pris naissance, n'ont-elles pas effectivement pris naissance dans un état social de ce genre ? ne furent-elles pas créées principalement pour faire régner l'ordre parmi les esclaves (1) ?

Il se fait adresser par Francis Place les «Traités de Législation» de Bentham (2), et réussit à faire passer, dans le *Magazine* que dirige Constable, un article sur le droit pénal, très modéré de ton, où il rend hommage à Bentham. Mais un second article, qui devait faire suite au premier, est refusé (3). Pour un temps, Hodgskin cesse de s'intéresser à l'étude de ce problème fondamental.

Sur d'autres points, aussi bien, le benthamisme appelle la critique. En matière de droit constitutionnel, les radicaux utilitaires attaquent

(1) Hodgskin à Place, 8 février 1820, *Brit. Mus.* add. mss. 33.153, f. 124 verso.

(2) 15 févr. 1820 *Brit.Mus.* add. mss. 33.153, f. 126 verso. Cf. 20 avril, f. 133.

(3) 15 févr. 1820, *Brit. Mus.* add. mss. 33.153, f. 129.

le régime monarchique et le régime aristocratique, mais c'est pour proposer un parlementarisme démocratique, où se trouvera garantie, par des procédés en quelque sorte mécaniques, l'harmonie des intérêts entre gouvernants et gouvernés. Hodgskin, qui a déjà prémuni les lecteurs de son « Voyage en Allemagne » contre la superstition du régime représentatif, est sceptique sur l'efficacité de ce mécanisme législatif. Un instant, il songe à entreprendre une histoire critique de la législation parlementaire en Angleterre(1). Puis James Mill, dans la publication de Napier, publie son fameux « Essai sur le Gouvernement », qui fixe le programme constitutionnel des Benthamites ; et Hodgskin, dans une lettre à Place où il discute James Mill, oppose à l'idée d'un gouvernement démocratique l'idée d'une société sans gouvernement : si l'opinion publique fait toute la force d'une constitution, pourquoi l'opinion publique, sans mécanisme constitutionnel, ne pourrait-elle suffire à constituer une société stable? Contre James Mill, il ressuscite la doctrine de Godwin·

Il (Mr. Mill) postule la seule proposition que je serais disposé à contester, à savoir que l'objet du gouvernement (la protection de la propriété) est atteint quand un grand nombre d'hommes s'unissent

(1) Hodgskin à Place; 20 avril 1820. *Brit. Mus.* add. mss. 33.153, f. 133.

et *délèguent à un petit nombre le pouvoir nécessaire pour les protéger tous*. Concédez-lui cela, et toute la suite de ses raisonnements est magistrale, elle fournit des arguments nouveaux et bons contre le mauvais gouvernement. Mais je ne suis pas disposé à lui concéder cela. L'expérience me dit que les hommes peuvent s'associer pour se protéger l'un l'autre sans délégation de pouvoir à un petit nombre. C'est ainsi qu'à présent le peuple, mû par un désir commun, s'est uni pour la protection de la reine et l'a en fait protégée contre le pouvoir d'un mauvais gouvernement sans délégation de pouvoir. Semblablement, je crois que l'on ne saurait postuler, en argumentant contre la démocratie, que le peuple doit être assemblé pour faire des lois.

Dans l'état actuel de la société, il n'y a pas de raison pour cela. L'opinion d'un individu quelconque sur un sujet donné quelconque pourrait être connue en peu de mois, sans réunir la nation. Et cette transmission d'opinion serait assez rapide pour servir à la confection des lois. Je suis donc porté à me séparer de Mr. Mill sur cette partie de son sujet et à penser que, dans la mesure où il s'agit de *Législation*, « la collectivité en masse n'est pas mal adaptée aux fonctions du gouvernement ». Je crois que l'analogie d'une société de secours mutuels (*benefit club*) n'est pas complète. Car une société de secours mutuels, si je ne me trompe, ne fait que nommer des fonctionnaires, et ne permet ni à eux, ni au conseil d'administration, de faire des lois ; or cela est impliqué dans l'idée courante des pouvoirs gouvernementaux et semble être compté au nombre de ces pouvoirs par Mr. Mill. Si la législation n'est pas un des pouvoirs qu'il faut remettre au petit nombre, je n'ai presque

pas d'objections à faire au système; mais si elle l'est, alors le système paraît mal fondé, parce que les institutions de contrôle (*checks*) établies par le peuple, et à qui l'on attribue ensuite la fonction de faire en sorte que le gouvernement ait les mêmes intérêts que le peuple, pourraient certainement protéger le peuple sans intervention de ce gouvernement (ou du petit nombre des délégués) aussi bien qu'elles le protègent contre lui ou contre eux. Ou encore, le contrôle qui suppose qu'on laisse au peuple un pouvoir de déclarer ce qui est juste est, en vérité, l'essence de la législation, et non seulement ne doit pas, mais semble ne pouvoir pas, pendant que l'on conserve des contrôles, être délégué. Si l'on retient le pouvoir de légiférer sur ce point important, qui consiste à exercer un contrôle sur le petit nombre des délégués, je ne vois pas pourquoi on ne le conserverait pas sur tous les points, — je ne vois pas, en d'autres termes, de raison pour que le pouvoir de la législation ne soit pas exercé par la nation tout entière sans délégués aucuns. Le cas est différent cependant en ce qui concerne les deux branches de l'Administration et de la Justice. Elles doivent être confiées à des individus délégués, mais toutes deux probablement, considérées au point de vue national, seraient enfermées dans des limites beaucoup plus étroites que leurs limites actuelles, et très différentes. Je ne prétends pas dire, cependant, jusqu'à quel point, mais je suppose que les relations des nations entre elles, seule occasion où soit requise une administration nationale consistant en rois et en ministres, seraient très rares.

Mr. Mill semble avoir été quelque peu induit en erreur pour n'avoir pas pris garde à la vraie source

des pouvoirs du gouvernement. Ils ne sont, bien entendu, rien de distinct de la richesse et des privilèges que l'opinion du peuple en faveur du gouvernement lui confère ou lui permet de s'approprier. Ou encore, le gouvernement n'a de pouvoir pour protéger la propriété que celui qu'il dérive de l'opinion. Si l'opinion est capable de *constituer*, de restreindre et de douer de pouvoirs définis, avec les variations de l'opinion, chaque gouvernement, je ne saurais dire pourquoi l'opinion ne pourrait, en première instance, protéger la propriété (c'est la fin pour laquelle le gouvernement est institué) sans l'intervention d'une machine aussi encombrante. Mais je n'en dirai pas davantage sur ce sujet. Si l'on accorde que la meilleure manière de protéger la propriété est, pour un grand nombre d'hommes, de déléguer à un petit nombre les pouvoirs administratif, judiciaire et législatif, si l'on suppose que le fait du gouvernement résulte nécessairement du désir qu'ont les hommes de s'approprier les *objets de désir*, alors l'article est excellent (1).

Mais ce n'est pas seulement la philosophie du droit pénal, ni la philosophie du droit public, c'est la philosophie économique elle-même, qui, chez les Benthamites, ne satisfait pas Hodgskin. La littérature du parti radical s'est enrichie, pendant que Hodgskin voyageait en Italie et en Allemagne, du grand ouvrage de Ricardo, qui a défini une seconde fois et enrichi de traits nou-

(1) Hodgskin à Place, 17 sept. 1820. *Brit. Mus.* add. mss. 33.153, f. 169 sqq.

veaux la doctrine d'Adam Smith ; or, Hodgskin croit devoir condamner les innovations de Ricardo parce qu'il y voit autant d'infractions au grand principe de la philosophie nouvelle, au principe de l'identité naturelle des intérêts. Adam Smith avait affirmé que, dans le monde de l'échange et de la division du travail, les lois naturelles de la production et de la distribution des richesses étaient harmoniques et bienfaisantes : cette harmonie naturelle ne pouvait être dérangée que par des accidents historiques, appropriation du sol ou accumulation du capital. Puis Malthus était venu, qui avait trouvé à la misère une cause indépendante de la volonté humaine dans l'accroissement, naturellement excessif, de la population, dans la désharmonie naturelle qui existe entre le nombre des consommateurs et la quantité des subsistances : la rente foncière, prélevée sur le produit du travailleur par le propriétaire du sol, lui était apparue comme un effet nécessaire de la stérilité relative et de la rareté du sol cultivable. Maintenant, Ricardo se donne pour tâche d'incorporer les théories de Malthus à un système intégral d'économie politique. Dans les lettres qu'il adresse à Place le néo-malthusien, Hodgskin proteste contre le système de Ricardo, et réclame le retour à Adam Smith par l'élimination des éléments malthu-

siens que renferme la doctrine de Ricardo.

A l'instant même où Godwin, après vingt-cinq années de silence, réplique à l'ouvrage de Malthus, Hodgskin, à tant d'égards disciple de Godwin, conteste, lui aussi, le principe de population. Il attache, sans doute, à l'accroissement numérique du genre humain, la même importance que Malthus dans l'interprétation de l'histoire. Seulement, sa philosophie de l'histoire est optimiste au lieu d'être pessimiste. Si la multiplication du genre humain est un fait naturel, elle ne saurait être que bienfaisante : elle explique, à ses yeux, non plus la permanence de la misère, mais la civilisation elle-même, le progrès des hommes en connaissances et en bonheur. Il écrit un article

pour montrer que l'humanité a gagné dans toutes les vertus de sobriété, de douceur, d'équité, d'indulgence, etc. etc. ; qu'elle a gagné en savoir et en industrie, en proportion exacte de l'augmentation du nombre des hommes ; que c'est là une admirable invention de la nature pour corriger la plupart des maux apparents de notre condition ; et que les affirmations de nos orateurs sacrés et de nos oracles du Parlement, selon qui une abondance d'hommes est une pépinière de vices et selon qui nos crimes sont dus non à un défaut de notre gouvernement, mais à nos grandes villes, visent seulement à nous inculquer la foi en la bienfaisance des prêtres et de lord Castlereagh.

Il me semble que l'article ne contenait rien que des

faits et présentait, de notre condition naturelle, un tableau qui devrait être consolant pour tout le monde. On l'a refusé cependant comme trop politique. Je vois qu'on ne se préoccupe que de dire, en langage élégant, ce que les autres croient déjà. Et, comme je me suis toujours très peu soucié de l'élégance de la forme, comme j'ai toujours pensé autrement que ne pensaient les autres, je me trouve très mal fait pour le métier de scribe (1).

Une fois, deux fois, l'article est refusé. Le malthusianisme est devenu un des dogmes du parti libéral ; il n'est pas permis de le réfuter dans une publication whig ; et Hodgskin finit par communiquer à Francis Place, avec prière de le soumettre à Godwin, le résumé de son étude (2). Ce résumé contient, sous une forme succincte et nette, tout l'antimalthusianisme de Hodgskin (3).

SUR L'INFLUENCE MORALE D'UN ACCROISSEMENT DU NOMBRE DES HOMMES.

1° Si l'on admet que la population a une *tendance* à déborder la subsistance, ne devons-nous pas attribuer la misère, dont cette tendance peut avoir été jusqu'à présent la cause, à l'*ignorance* où était

(1) Hodgskin à Place, 20 janv. 1820. *Brit. Mus.* add. mss, 33.153, f. 121.

(2) 30 mai 1820. *Brit. Mus.* add. mss, 33.153, f. 159.

(3) *Brit. Mus.* add. mss. 33.153, f. 161 sqq.

l'homme du fait que c'était là une loi de la nature, plutôt qu'à la loi elle-même?

2° M. Malthus admet que, dans la mesure où la population s'est accrue — en Grande-Bretagne par exemple, — la famine, la peste et tous les maux qui, selon lui, diminuent la population, sont devenus moindres. Comparez les souffrances d'un sauvage de la Nouvelle-Hollande avec celles d'un habitant de l'Angleterre. En Turquie, 31 habitants vivent sur un mille carré; en Angleterre, 152. Dans le premier cas, la contagion et la famine font plus de victimes que dans le second. C'est donc l'ignorance, le mauvais gouvernement ou quelque autre cause qui produisent la famine et la mort; ce n'est pas un excès de population;

3° On a des raisons de croire que la malpropreté et l'inertie sont des causes de maladies, et il est incontestable qu'elles seraient plus grandes qu'elles ne sont, si la faim n'était un stimulant de l'effort;

4° Quand on compare l'Amérique possédée par les Indiens à l'Amérique possédée par les Européens; quand on compare la condition antérieure avec la condition actuelle des États-Unis, il est évident que ce n'est pas l'étendue superficielle du sol, mais le travail et l'ingéniosité qui produisent les aliments. Un petit nombre d'Indiens misérables mouraient de faim sur un continent immense; un petit nombre d'hommes, auxquels étaient familiers le savoir et les arts de l'Europe, se sont multipliés graduellement jusqu'à devenir une nation puissante et disposent d'une abondance de subsistances. L'ingéniosité et le savoir, bref, quelques qualités morales de l'homme, sont, par conséquent, le principal moyen de multiplication de la nourriture;

5° Il doit y avoir eu un temps où la surface de l'Europe était dans le même rapport, quant à l'étendue, au nombre de ses habitants, que l'Amérique d'aujourd'hui; mais il n'y a pas de période dans l'histoire de l'Europe où ses habitants aient multiplié aussi vite que les habitants de l'Amérique. Il nous faut donc chercher quelque cause autre qu'une insuffisance de territoire, — un mauvais gouvernement, par exemple, source d'ignorance et, d'une façon générale, l'ignorance, — pour expliquer le lent accroissement de la population en Europe;

6° C'est un fait que, toutes choses égales d'ailleurs, le *savoir* et l'*ingéniosité*, c'est-à-dire, bien entendu, les moyens de produire les aliments (v. 4), doivent être grands dans la mesure où le nombre des hommes est grand et doivent croître dans la mesure où croît le nombre des hommes. Les arts mécaniques fleurissent dans l'Angleterre, encombrée d'hommes; les beaux-arts fleurissaient dans la Grèce encombrée;

7° Les désirs se multiplient avec le nombre des hommes et avec leur industrie. Comparez le sauvage qui se chauffe au soleil avec un Européen lettré et riche;

8° L'accroissement de savoir, qui suit un accroissement de population, accompagné d'un accroissement de moralité. — Voyez l'histoire de l'Europe, qui a crû en moralité à mesure que croissait le nombre de ses habitants. St-Barthélemy, — Guerre des Paysans, etc.;

9° Accroissement de moralité dû à un accroissement de population. La collision abat et apaise les passions. Le poids de la masse donne à ses opinions une force qui domine la volonté de chaque individu;

10° L'homme civilisé est un être totalement dif-

férent d'un homme sauvage et ne connaît presque aucune des passions furieuses de celui-ci. On en tire cette hypothèse que toute passion peut être diminuée ou plutôt contenue jusqu'au niveau où l'opinion autorise l'indulgence;

11° Conclusion. Un accroissement de population développe l'industrie, l'ingéniosité et le savoir; il développe en conséquence aussi les moyens de produire l'alimentation. Le pouvoir du principe de peuplement peut donc être considéré comme le grand stimulant de l'effort et comme le grand moyen d'augmenter le bonheur de l'individu et de l'espèce.

Du principe malthusien de population dérive la loi malthusienne de la rente différentielle : elle implique que la rente foncière n'est pas un monopole factice, mais résulte nécessairement de l'opération des lois économiques naturelles. Il faut donc admettre, après cela, ou bien que la nature est injuste et qu'il appartient à la législation d'en corriger les imperfections (l'optimisme naturaliste de Hodgskin lui interdit d'accepter cette hypothèse), ou bien que la rente foncière et, par suite, l'existence d'une aristocratie de propriétaires, est juste, puisqu'elle est naturelle (les physiocrates l'avaient admis, mais Hodgskin est trop démocrate pour l'admettre). Il reste, pour échapper au dilemme, de rejeter la théorie : ce qui implique le rejet de tout le système ricardien. Car Ricardo, aggravant l'erreur de Malthus, non

seulement adopte la théorie de la rente différentielle, mais en fait la base de toute une théorie nouvelle de la distribution des richesses. Il subordonne la loi des profits à la loi de la rente, en admettant que le taux moyen des profits est réglé par le profit du capital employé sur le plus pauvre des terrains cultivés, et que le profit est condamné à décroître indéfiniment par la nécessité où se trouve le genre humain de recourir à la culture de terrains sans cesse plus pauvres. Il subordonne la loi des salaires à la loi de la rente ; le salaire strictement nécessaire à l'entretien du travailleur et de sa famille, il l'appelle le salaire naturel, parce qu'il le considère comme naturellement maintenu à ce taux misérable par l'accroissement indéfini de la rente foncière. Toutes ces prétendues lois naturelles sont contestées par Thomas Hodgskin.

Il rejette la loi de la rente différentielle. Sans doute il est possible d'expliquer l'apparition de la rente et d'une classe de propriétaires par la différence de fertilité des terrains ; mais l'expérience seule peut nous dire si cette explication possible est conforme à la réalité. Ricardo et ses disciples dédaignent l'expérience ; cependant, selon Hodgskin, si l'on défalque des fermages actuels cet élément différentiel sur lequel insiste l'école malthusienne, il reste encore une somme

énorme, égale peut-être à cette moitié des produits du sol exigée des anciens métayers. La rente différentielle est un élément négligeable de la rente réelle ; la rente foncière s'explique par ce fait historique qu'un petit nombre de conquérants, ayant occupé toute la surface du sol, ont été en mesure d'exiger, des cultivateurs de tous les terrains sans exception, une somme dont le montant a été limité par la nécessité seule de laisser les cultivateurs vivre et travailler.

Par suite, la théorie ricardienne du salaire naturel est fausse, elle aussi. Les premiers cultivateurs du sol de l'Europe ayant vécu en esclaves, leurs descendants, affranchis, ont conservé les habitudes de vie de leurs ancêtres; ils ont continué à accepter, sous le nom de salaire, l'équivalent de ce que le maître abandonnait jadis à l'esclave : une coutume servile, perpétuée par la loi des hommes, à cela se réduit, en fin de compte, le prétendu salaire naturel des Ricardiens.

Fausse enfin, la prétendue loi de la décroissance naturelle des profits. Si la nature n'était pas contrariée dans ses opérations, le travail, aidé du capital, deviendrait sans cesse plus productif avec le progrès de l'ingéniosité humaine et des machines. S'il semble, cependant, qu'il le devienne de moins en moins, c'est que l'intervention des lois humaines masque l'opération

des lois naturelles ; c'est que, dans la société actuelle, le travailleur ne reçoit pas tout le produit de son travail, sur lequel il voit prélever d'abord un profit et une rente. La théorie ricardienne de la valeur crée, sur ce point, une confusion d'idées ; et Ricardo a tort de vouloir, contre l'opinion plus sage d'Adam Smith, identifier la valeur échangeable au prix naturel (1). Pour bien juger de la valeur échangeable, il faut considérer l'échange comme ayant lieu non pas entre les objets échangés, entre des valeurs abstraites, mais entre les individus qui sont les auteurs des produits échangés et les auteurs de l'échange. Or, dans le monde de l'échange, tel qu'il est réellement constitué, les producteurs peuvent occuper des positions économiques très diverses. Deux individus sont supposés fournir des quantités de travail égales ; mais l'un, propriétaire de sa terre et de son capital, reçoit tout le produit de son travail, tandis que l'autre doit, sur le produit d'une quantité de travail égale, rémunérer un propriétaire foncier et un capitaliste. Donc celui-ci, avec ce qui représente le produit final de son travail, à savoir son salaire, ne peut acheter qu'une partie de la valeur produite par l'autre, au prix d'une quantité égale

(1) Cf. Hodgskin à Place, 29 avril 1821. *Brit. Mus.* add. mss. 33.153, f. 198. Voir plus bas, chap. III, p. 150.

de travail. Donc, enfin, pour les individus qui pratiquent l'échange, les produits ne s'échangent pas proportionnellement à la quantité du travail productif : pour que cela fût, il faudrait que toujours le salaire du travail fût égal au produit du travail. La rente et le profit sont, pour le travailleur, la cause artificielle du relèvement des prix ; et la misère du travailleur résulte non de l'opération des lois naturelles, mais de certaines institutions positives et de certains accidents historiques.

Dès le mois de juin 1819 (1), Hodgskin soumet à Place le plan d'un ouvrage qui consisterait en observations critiques sur le système de Ricardo : Francis Place est trop ricardien pour ne pas détourner Hodgskin d'accomplir ce dessein. Mais, une fois débarrassé des soucis que lui cause l'impression de son livre, le problème de la rente attire de nouveau son attention : il le discute une première fois, dans une lettre assez brève, du 20 avril 1820 (2), puis dans une seconde lettre, plus développée, du 28 mai (3), que nous reproduisons tout entière. Jusqu'ici inédite, elle marque avec précision le point de maturité où étaient parvenues, à cette date, les idées de Thomas

(1) Le 4 juin. *Brit. Mus.* add. mss. 33.153, f. 67.
(2) *Brit. Mus.* add. mss. 33.153, ff. 135, verso sqq.
(3) *Brit. Mus.* add. mss. 33.153, f. 142 sqq.

Hodgskin. Bien documentée et raisonnée, malgré une rédaction rapide et parfois prolixe, elle est intéressante autant par son contenu que par la date où elle fut écrite, moins de trois ans après la publication des « Principes de l'Économie Politique et de l'Impôt ».

Je vous suis très obligé, mon bon ami, de votre longue lettre du 23 mai que j'ai reçue avant-hier et qui m'a donné à réfléchir depuis qu'elle est arrivée. Je n'admets cependant pas encore la doctrine de la rente, et je voudrais, si vous avez la patience de lire mes remarques jusqu'au bout, vous expliquer plus longuement les motifs de mon dissentiment. Je suis heureux d'avoir une opportunité de discuter avec vous, sûr que, si, finalement, j'étais vaincu, la victoire serait à mon avantage.

Je crois qu'il est ridicule généralement pour un homme de parler d'impartialité soit qu'il examine, soit qu'il discute les opinions d'une autre personne. Nous avons tous nos opinions préconçues que nous préférons en général aux opinions des autres, et nous n'approuvons ou ne condamnons celles-ci que dans la mesure où elles diffèrent des autres ou s'accordent avec elles. Je n'éprouve donc aucune hésitation à dire que les opinions de Mr. Ricardo me déplaisent parce qu'elles tendent à justifier la situation politique actuelle de la société et à mettre des limites à nos espérances de progrès futur. — Elles ont le premier résultat en justifiant nos grands Léviathans fonciers dans leurs extorsions énormes. La *richesse* n'est qu'un autre nom du pouvoir politique, et, avec une aristocratie foncière telle que

celle qui existe à présent, aucune espèce de démocratie n'est possible. Nous sommes tous les sujets de la Nature, et nous ne pouvons être heureux ou grands qu'en obéissant à ses lois; mais si la Rente, telle qu'elle existe à présent, est, conformément à la théorie de Mr. Ricardo, le résultat naturel du progrès de la société, alors toute tentative pour nous affranchir de la domination d'une aristocratie riche doit, en fin de compte, échouer et n'avoir que des effets funestes. — Je suis un *démocrate*; les doctrines de Mr. Ricardo sont le plus solide soutien que je connaisse, dans l'ordre théorique, de l'aristocratie, et c'est pourquoi elles me déplaisent. Telle est la source d'un de mes préjugés contre elles : je l'ai honnêtement et ouvertement confessé.

Les opinions de Mr. Ricardo imposent des limites à notre espérance d'un progrès futur du genre humain, d'une manière encore plus définie que les opinions de Mr. Malthus elles-mêmes. C'est, en effet, l'opinion de Mr. Ricardo que le taux de tous les profits est déterminé, en dernière instance, par le taux du profit qu'obtient le capital employé sur le sol, que celui-ci diminue constamment, en raison de la nécessité d'avoir recours à des terrains plus pauvres, et qu'il y a un point limité par l'intérêt naturel du capital, et dont la plupart des sociétés européennes ne sont pas très éloignées, où le progrès doit s'arrêter. J'ai toujours supposé, en me fondant sur le progrès que les hommes ont fait jusqu'ici, qu'il nous est impossible de limiter leur progrès futur. C'est exactement ce que font les doctrines de Mr. Ricardo, et elles le font en s'appuyant sur des raisons naturelles; et, parce qu'elles s'opposent ainsi à cet autre de mes préjugés, elles me déplaisent

beaucoup. Vous ayant donc montré sur quoi se fonde mon préjugé contre elles, je vais essayer de le justifier par des raisonnements et des faits.

Je ne nie pas, en premier lieu, qu'il puisse y avoir, entre des sols différents, une différence qui rende le produit de quelques-uns plus grand que celui des autres, — que la nécessité d'avoir recours à ces terrains de qualité pire ait accru la rente dans les temps modernes, — et que les doctrines de Mr. Ricardo expliquent d'une façon très heureuse le grand accroissement de la Rente dans ce dernier demi-siècle. Mais je nie que la Rente ait eu son origine dans cette différence des terrains et que la Rente qui se paie aujourd'hui ne soit *rien que* la différence entre le produit de quantités égales de capital employées sur des terrains de pouvoirs productifs différents. Car Adam Smith a dit, et a dit avec vérité, que les hommes paient une rente pour des étangs poissonneux, pour des rivières, pour la récolte du varech et pour des landes nues. Ou encore, ce qui revient au même, ils paient quelques monopoleurs pour obtenir la permission de pêcher dans des rivières, de récolter le varech sur la plage, ou de cultiver ce qui est, sans travail, un désert nu. Incontestablement, une Rente plus grande se paie pour un bon terrain que pour un mauvais terrain, mais ce que, maintenant, on *appelle* Rente est plus grand que la différence entre le produit des bons et des mauvais terrains d'une somme largement égale, peut-être, à cette moitié du produit que les anciens propriétaires fonciers de l'Europe arrachaient à leurs esclaves.

J'avais déjà eu l'attention attirée, avant votre communication, par ce qu'on rapporte des sables du

Norfolk, rendus fertiles par le travail et qui maintenant paient une rente, et sur ce fait, joint à plusieurs autres du même genre, — la totalité de la Hollande, par exemple, et toute la plaine de Lombardie, ont été rendues, comme le Norfolk, fertiles par le travail, — on peut fonder les objections les plus fortes contre toute la théorie de Mr. Ricardo sur la Rente et sur la chute des profits *naturels* avec le progrès de la société. Cela prouve clairement, comme vous dites, que *quelques terres* qui paient une rente n'ont pas de *pouvoirs originels* et *indestructibles*, mais je suis disposé à étendre cette observation à toute *terre*, à affirmer que c'est le *travail humain* qui rend un sol quelconque productif, et que c'est en conséquence du fait que les propriétaires fonciers ont originellement monopolisé le travail de leurs esclaves qu'une rente se paie aujourd'hui en Europe. Nous savons que les *pouvoirs* du *sol* dans l'Amérique du Nord et en Nouvelle-Hollande étaient pratiquement nuls avant d'avoir été appelés à l'existence par le travail et l'ingéniosité des Européens. Ils n'épargnaient pas, au petit nombre de sauvages, errants sur d'immenses espaces, les misères du besoin. Indépendamment du travail humain, il n'y a pas de pouvoirs originels indestructibles du sol. Une ingéniosité semblable à celle qui rendit productifs les sables du Norfolk a rendu productifs les marais de Hollande et le sable de Lombardie. Et la même ingéniosité pourrait en ce moment, si la chose était faisable sans demander la permission des rois et des propriétaires qui monopolisent le sol de l'Allemagne, rendre tous les sables et tous les marécages de la Moravie, de la Prusse et du Hanovre, probablement tout aussi productifs que les anciens sables mouvants

du Norfolk. Les sols que l'on appelle aujourd'hui détestables entre tous peuvent, par quelques améliorations ou altérations dans le mode de culture, être rendus aussi productifs que ceux qu'on appelle aujourd'hui les meilleurs. Par exemple l'introduction des moutons a fait payer aux hautes terres d'Écosse des rentes beaucoup plus hautes qu'auparavant. Mais personne n'a pu employer une partie du territoire auparavant désert de lord Breadalbane à cette fin, sans lui payer une *rente*. Et il a pris garde d'augmenter cette rente toutes les fois que le fermier a tiré de la terre un parti suffisant pour tenter une autre personne de suggérer à *My Lord* qu'il pourrait tirer de son sable une rente plus haute. Ces améliorations nous montrent que la Rente, quoiqu'elle puisse être augmentée par quelques diversités de sol, n'a pas été originellement et n'est pas à présent entièrement payée pour quelques pouvoirs indestructibles du sol.

Vous ne dites pas si, oui ou non, vous admettez le fait que la plus grande partie de l'Europe a été cultivée par des *esclaves*. C'est ce qui me semble constituer, dans notre enquête, un fait d'importance fondamentale. J'ai donc consulté l'*Angleterre* de Hume, le *Charles-Quint* de Robertson, l'*Historical View* de Millar, les *Sketches of Man* de Kames, Adam Smith, etc. etc., et tous s'accordent à dire que presque toute l'Europe a été autrefois cultivée par des *hommes liges*. Je tiens donc pour un fait établi que toute la société européenne a été divisée autrefois en maîtres ou propriétaires fonciers et esclaves. Depuis cette période primitive, une autre classe a surgi, d'hommes qui, possédant un capital et de l'ingéniosité, ne possédent pas toute l'autorité des lords et ne sont pas aussi abjects que les esclaves. Cette classe a tiré son origine moins

des lois que du progrès naturel de la société, et, avec le temps, n'étaient les règlements du gouvernement, les lois de primogéniture, etc., etc., elle absorberait entièrement les deux autres classes, et nous aurions dans le monde une démocratie d'êtres humains éclairés et bien pourvus. Laissons de côté cette classe nombreuse et dont le nombre s'accroît, nous trouvons encore dans la société les descendants des propriétaires fonciers et les descendants des esclaves. Les premiers sont l'aristocratie foncière, les seconds sont les *travailleurs* et les *ouvriers manuels* de la société. Nous savons que l'aristocratie a toujours tenu dans ses mains le pouvoir *politique* du pays et que les *Statutes for labourers* et autres lois ont toujours maintenu le salaire du travail presque au niveau du minimum de subsistance. Hall, d'une façon topique, demande, dans ses Voyages au Canada et en Amérique, si ce serait améliorer la condition d'un esclave de l'affranchir, tout en l'obligeant à se contenter, sous le nom d'homme libre, tant que le monopole du sol resterait aux maîtres, de la plus petite mesure de subsistance. Et, dans une autre partie de son travail, il répond à cette question en disant que, là où la plus grande partie de la collectivité est dans un état d'esclavage, ce qui est donné aux esclaves deviendra, si on les fait libres, la mesure du salaire de leur travail d'hommes libres. Je tiens cette remarque pour vraie, et que le salaire du travail, dans la société européenne d'aujourd'hui, doit être considérée comme la récompense donnée par les maîtres aux esclaves. Voilà trois faits très importants, liés les uns avec les autres, et relatifs à la somme actuellement payée sous le nom de rente : 1° le sol de l'Europe a été autrefois cultivé par des esclaves, une grande

partie du produit de leur travail allant à ceux qui les employaient, aux propriétaires fonciers; 2° ces classes d'hommes se sont toujours rencontrées dans la société européenne, et 3° le salaire du travail est à présent et a toujours été en Europe déterminé par la rémunération antérieurement donnée aux esclaves. C'est un fait incontesté que la *terre* et, avec elle, tous les moyens de subsistance, ont été occupés et monopolisés par un petit nombre d'individus dans tous les États d'Europe. Et leurs descendants ou les personnes qui ont acheté leurs droits continuent, encore aujourd'hui, à monopoliser la terre. — Ils ont obligé les habitants de leurs districts à leur livrer une certaine portion de blé, qui, avec le temps, a fini par être commuée en argent et constitue à présent la somme qui se paie comme rente. Que les rentes en argent ne soient qu'une commutation de services personnels, c'est ce que je tiens pour certain. Supposez qu'un homme lige, par une excessive parcimonie, ou bien en flattant les vices de son seigneur, reçoive de lui une portion de terre qu'il monopolise, il recevrait en vérité une partie du pouvoir de son seigneur sur le travail du reste des esclaves qui y demeuraient, sur l'espace qu'il avait reçu, ou bien son seigneur lui donnerait au moins sa liberté et le produit de son travail. Supposez qu'un homme, par le commerce, en voyageant, ou de toute autre manière, acquière un capital considérable et, à son retour dans son pays natal, se trouve en état d'acheter à un de ceux qui monopolisent le sol une partie de son domaine, ne lui achèterait-il pas le pouvoir que ce monopole confère sur le travail de l'homme-lige qui habitait le domaine? Et si lui, n'ayant pas la conscience d'une *naissance noble*, ne pouvait posséder tout le pouvoir

que ce fait donnait à son prédécesseur et déliait les *hommes liges* de l'obligation du service personnel, ne seraient-ils pas encore, tout le reste de la terre étant monopolisé, obligés de travailler pour lui à ses conditions ou de mourir de faim ? Et si, par la suite, il louait une grande partie de sa terre, la somme à lui payée sous le nom de rente ne serait-elle pas en réalité le prix d'une part de son privilège d'extorquer une portion du travail des hommes-liges ? Supposez qu'un fermier écossais — la chose, en vérité, est arrivée — loue une certaine quantité de terre à un noble polonais ou russe, quelle que fût son ingéniosité, il n'en pourrait, avec son propre travail, cultiver qu'une petite portion. Mais, en s'aidant du travail des paysans que le seigneur lui accorderait au taux de 6 d. par jour et par tête, il pourrait cultiver toute une contrée, et la rente qu'il serait alors en état de payer serait bien plus en proportion du nombre d'hommes qu'il emploierait, comparé à leur produit absolu, que de l'étendue de la surface à laquelle s'appliquerait son travail. Et, soit en lui louant, soit en lui vendant ce territoire, le noble ne ferait en vérité que lui vendre ou lui louer non pas le *pouvoir* originel et *indestructible* du sol, mais son pouvoir sur le travail des esclaves qui l'habitaient. L'origine de la rente qui se paie actuellement est la suivante. Un petit nombre d'hommes firent la conquête d'autres hommes et monopolisèrent tout le sol du pays. D'abord ils employèrent et nourrirent leurs esclaves, et s'approprièrent le produit de leur travail. Puis ils vendirent ou échangèrent ce pouvoir sur leurs esclaves à d'autres personnes, qui remirent aux esclaves l'obligation du service personnel, mais les contraignirent encore à travailler aux conditions des

propriétaires fonciers. C'est pour la portion de ce *pouvoir* sur une terre *déjà appropriée* que la rente se paie en Europe. On ne saurait affirmer positivement, mais je suis disposé à croire qu'aucune espèce de rente n'eût jamais existé s'il n'y avait jamais eu d'*esclaves*. On ne peut tirer argument, contre cette hypothèse, de l'état de l'Amérique du Nord, parce qu'un grand nombre de *travailleurs* de ce pays sont les descendants des esclaves d'Europe et sont presque aussi dépendants de ceux qui déjà possèdent le sol et le capital que s'ils vivaient en Europe. L'Amérique, en fait, souffre, comme l'Europe, du vice de l'état primitif de la société dans ce dernier pays, aussi bien qu'elle bénéficie de ce que contenaient de bon ses connaissances et ses institutions.

Si la description que nous donne Mr. Ricardo de l'origine de la rente est vraie, si jamais elle ne dépasse la différence entre le produit des bonnes et des mauvaises terres, alors la rente ne peut jamais relever le prix. Il a surmonté toutes les difficultés de cette partie du sujet par sa définition, *peu libérale*, je crois, du prix du travail. Adam Smith était beaucoup plus juste. Mr. Ricardo a trouvé le travail rémunéré dans notre société comme si le travailleur était un esclave, et a admis que telle était sa condition naturelle. Si l'origine que j'ai assignée à la rente est exacte, la rente relève le prix de toutes choses et entrave le progrès que nous pourrions effectuer en faisant passer la charrue sur des déserts, et sur d'autres terres à présent incultes, non seulement en raison de la somme qu'il faut payer aux propriétaires fonciers pour avoir la permission de mettre ces espaces déserts en culture, mais encore parce qu'elle relève, pour la personne qui pourrait les cultiver,

le prix de tout ce qu'il consomme, tandis que leur produit est en voie de se préparer à la consommation.

Mr. Ricardo a considérablement embrouillé cette partie de son sujet en *supposant* que les acheteurs, ou la société qui paie les prix, diffèrent des trois grandes classes, propriétaires fonciers, capitalistes et travailleurs, entre lesquelles il divise le produit du sol. Toutes les considérations politiques et économiques nous obligent cependant à considérer la collectivité tout entière comme composée de ces trois classes, et, quoique Adam Smith ne soit pas resté uniformément fidèle à cette division, cependant tout ce qu'il dit de l'action de la rente et des profits sur la hausse des prix implique évidemment qu'il suppose la société composée de ces trois classes. En fait, lui et Mr. Ricardo font payer le *prix réel naturel* de toutes choses par le travail, et, par suite, il est évident que tout ce qui diminue la *valeur* du travail, tout ce qui en rend une plus grande quantité nécessaire pour obtenir une égale quantité d'un objet quelconque en relève le *prix*. Tout prix se paie en travail. Or, la rente est une partie du produit du travail ; et, bien entendu, si le travailleur désire obtenir pour son usage personnel une quantité du produit égale à la quantité obtenue, qu'il a partagée avec le seigneur, il faut qu'il double, triple, il faut, actuellement, qu'il multiplie bien des fois son travail pour l'obtenir. Donc la rente relève le prix, de tout le montant de la rente. Le profit, étant pareillement une diminution, pour le travailleur, de la valeur de son produit, relève, pour le travailleur, le prix de toutes les choses dans lesquelles il entre. C'est en ce sens qu'Adam Smith dit de la rente et du profit qu'ils relèvent le prix, et, si l'on considère que le produit total est réparti entre

ces deux éléments, plus le salaire, ou encore entre les trois classes ci-dessus mentionnées, jamais vérité ne fut plus évidente. Il est parfaitement clair que la rente et le profit ne peuvent relever la quantité de travail nécessaire pour obtenir un produit de la nature, mais ils en relèvent le prix, pour le travailleur, de tout leur montant. C'est pourquoi, dans la mesure où la rente et le profit croissent, la rémunération du travail décroît graduellement, ou encore le prix auquel le travailleur doit acheter les produits décroît graduellement. De sorte que, partout où il y a des rentes élevées, et de grands capitaux sur lesquels de grands profits sont payés, le travailleur n'aura jamais plus de la quantité strictement nécessaire à la conservation de son existence. Et j'ai peur, mon bon ami, que nous devions vainement compter sur une amélioration permanente de la condition politique de la société tant que la partie industrieuse de cette société, ceux qui paient tous les prix naturels, ceux qui achètent tout à la nature avec leur peine, sont condamnés à une pauvreté et à une dégradation sans espoir, et tant que le prix de toutes choses est, pour eux, si énormément haut qu'ils ne s'en peuvent procurer que la plus infime portion. La rente et le profit n'entrent pas dans le prix si la théorie de Mr. Ricardo sur l'origine de la rente est vraie et si l'on suppose que les *acheteurs* sont autres que les travailleurs, s'ils sont, par exemple, les capitalistes ou les propriétaires fonciers. Mais ils entrent dans le prix et en constituent la plus grande partie, si l'origine que j'ai assignée à la rente est exacte, et si les acheteurs doivent être considérés comme des travailleurs, et non comme des capitalistes ou des propriétaires fonciers. Je tiens que ces deux manières de considérer les acheteurs,

soit comme distincts de cette classe, soit comme des travailleurs, sont le fondement de la différence qui existe entre les opinions d'Adam Smith et de Mr. Ricardo sur la question de savoir si la rente et les profits n'entrent pas dans le *prix*. Une autre source de cette différence semble consister dans l'absence d'une distinction précise entre le *prix naturel* et le *valeur échangeable*. Le prix naturel est mesuré par la quantité de travail nécessaire pour produire un objet. Sa valeur échangeable, ce qu'un autre est disposé ou obligé à donner, pour cet objet une fois produit, peut être ou n'être pas égal à la quantité de travail employée à sa production. Mr. Ricardo a commis, je crois, une erreur en supposant ces deux choses égales. Elles ne le sont pas, ou bien le salaire du travail serait toujours égal au produit du travail. Il faut, par exemple, une certaine portion de travail pour produire un *quarter* de blé. Ce *quarter* de blé, cependant, quand il est produit et possédé par un homme qui est en même temps propriétaire foncier et fermier, s'échange à présent contre une quantité prodigieusement plus grande qu'il n'en coûte de le produire. Il y a donc une grande différence entre le prix naturel réel et la valeur échangeable, et c'est en ne faisant pas attention à cela que Mr. Ricardo a été, je crois, entraîné à de graves erreurs relatives à la décroissance du profit dans un état progressif de la société.

J'ai déjà dit plus haut quelle était son opinion à ce sujet ; et vous verrez à quel point elle est dénuée de fondement si vous réfléchissez un instant au *prix naturel réel* du produit brut actuellement et à son *prix naturel réel* il y a un ou deux siècles, c'est-à-dire à la quantité de travail aujourd'hui et autrefois néces-

saire pour obtenir de la nature un produit. Par des perfectionnements apportés à l'agriculture et aux machines, on ne saurait douter que moins de travail est requis pour produire des quantités égales de blé en Angleterre ou dans un pays quelconque, maintenant soumis à la culture, qu'il n'en fallait il y a deux ou trois siècles. Ce n'est pas seulement dans la mesure où les machines et l'ingéniosité ont été directement appliquées à l'agriculture que le coût de production a été diminué, mais dans la mesure où ses applications ont, de mille manières différentes, diminué le coût de production de tous ces instruments et de tous ces produits qui, ou bien aident la production, ou bien sont consommés par le travailleur pendant qu'il est employé à l'œuvre de production. C'est ainsi que les améliorations qui permettent aux hommes de fabriquer les charrues, les bas, les vêtements à meilleur marché, ou d'amener les denrées alimentaires à meilleur marché d'un pays étranger, permettent aux hommes engagés dans le travail de production de produire à moins de frais, parce que ce qu'ils consomment, pendant qu'ils produisent, coûte moins. Que tel est le vrai état de choses, c'est ce que prouve le fait que les travailleurs productifs entretiennent à présent une armée de travailleurs improductifs de toute espèce, alors que, dans les périodes primitives de la société, chaque homme était obligé de travailler pour avoir de quoi vivre. En d'autres termes, une quantité de capital aujourd'hui employée à l'œuvre de production est restituée après avoir subi une multiplication beaucoup plus forte qu'une quantité égale de capital il y a plusieurs siècles ; ou encore, là où le travail d'un sauvage produit à peine assez pour sa subsistance, le travail d'un paysan européen

intelligent entretient au moins douze personnes. Le profit natûrel du capital ne peut signifier que la valeur qui résulte de l'emploi du capital dans l'œuvre de production. Et, s'il est vrai qu'une valeur plus grande résulte du capital actuellement employé dans l'œuvre de production, ou encore que ce capital restitue une valeur plus grande qu'une quantité égale de capital employée à la même œuvre il y a trois siècles, c'est donc que le profit naturel du capital a augmenté, et nous pouvons espérer qu'il continuera à augmenter. Je tiens pour un fait clair que le produit brut s'obtient maintenant dans notre pays à un prix naturel moindre, ou avec une dépense moindre de travail humain, qu'il ne s'obtient en Pologne ou qu'il ne s'obtenait dans notre pays il y a quelques siècles ; sans quoi, où est l'avantage de ce que nous appelons des améliorations ? Mais sa valeur échangeable, augmentée, comme je suis prêt à le prouver, de tout le montant de la rente et des profits, est, cependant, plus grande en Grande-Bretagne qu'en Pologne. Mr. Ricardo me semble avoir confondu, dans toutes ses spéculations, le prix naturel réel et la valeur échangeable. Le premier est exactement mesuré par la quantité de travail nécessaire pour obtenir de la nature un produit; le second, au contraire, c'est la quantité de travail augmentée du montant de la rente et des profits. Le prix naturel réel d'un *quarter* de blé, c'est tout le travail, aussi bien celui de l'homme qui fabrique la charrue, ou la charrette, ou cultive le sol, que tout autre travail nécessaire à la production. Sa valeur échangeable, cependant, doit être assez grande pour payer les profits de tous les capitalistes et toute la rente sur l'un quelconque des objets employés, d'une

manière ou d'une autre, à la production. Si nous regardons le travail comme la mesure du prix naturel, nous voyons du coup dans quelles proportions l'ingéniosité augmentante et continuellement augmentante de l'humanité a diminué et diminue continuellement — en opposition directe à la théorie de Mr. Ricardo — le prix naturel de tous les objets. Le capital ne peut être considéré comme consistant en autre chose qu'en machines, aliments, etc., et, dans la mesure où le capital employé ou consommé par un homme ingénieux ou industrieux produit plus que le capital consommé ou employé par un ignorant ou un paresseux, le capital de l'habitant ingénieux et industrieux de l'Europe moderne doit lui revenir avec un accroissement plus grand que le capital de barbares ignorants et paresseux. C'est pourquoi les profits naturels du capital croissent constamment avec l'ingéniosité de notre espèce. Le travail et l'ingéniosité de l'homme, beaucoup plus que les pouvoirs du sol, sont ce qui produit la nourriture; or, l'ingéniosité, certainement, et, je suis disposé aussi à le croire, l'industrie, augmentent avec le nombre croissant des hommes. Donc, à moins que l'on ne puisse fixer quelques limites à l'accroissement de nos connaissances et de notre ingéniosité, il est impossible de limiter les profits naturels du capital sur la production de la nourriture.

J'ai conscience que les doctrines de Mr. Ricardo supposent qu'il n'existe pas de restrictions, mais il suppose que les rentes actuellement perçues, si ce n'est dans la mesure où elles sont accrues par nos restrictions à l'importation du blé, sont les rentes naturelles et justes. Bien entendu, la prohibition augmente les rentes, mais la somme à laquelle elles

tomberaient s'il n'y avait ni prohibition, ni monopole d'aucune espèce, serait encore assurément bien supérieure à la simple différence qui existe entre le produit des pires et des meilleurs sols en culture. Il a convenu à Mr. Ricardo d'établir que le *prix naturel du travail* est ce qui évite au travailleur de mourir de faim (v. chap. V); que les profits du capital sont presque égaux dans tous les emplois, — ce qui est vrai — ; après quoi, il considère la *rente* comme la somme qui demeure, une fois les salaires du travailleur esclave et le profit du capitaliste payés. C'est là la rente moderne, mais elle est un peu supérieure à la différence du produit des terres bonnes et mauvaises. Je ne crois pas avoir jamais vu un livre plus vide de faits que celui de Mr. Ricardo, et qui, en même temps, ait exercé autant d'action. Il me semble, à moi, qu'il repose tout entier sur des définitions arbitraires et des postulats étranges. Les deux premières phrases du livre (1) sont radicalement fausses. Les circonstances qui y sont décrites ont indubitablement une merveilleuse influence sur la quantité totale du produit, mais la manière dont le produit est distribué dépendra entièrement et exclusivement des règlements politiques. Il n'y a pas de circonstances de *sol*, de *capital*, ni d'ingéniosité, qui feront que la distribution de la richesse soit la même dans ceux des États-Unis d'Amérique où l'esclavage est inconnu, et dans notre empire de l'Inde. Sa définition de la valeur est fausse. Le travail est la mesure du prix, et, quoique la valeur

(1) Les deux premières phrases de la préface, visiblement, où il est traité de la distribution nécessaire entre les trois classes : propriétaires fonciers, capitalistes, travailleurs.

échangeable ne puisse jamais être moins qu'égale au paiement du travailleur, elle peut être, et elle est supérieure à celle-ci à presque tous les degrés conceva bles. Selon sa propre définition, les *pouvoirs indestructibles* du sol, qui ne sont pas du travail, ont une valeur échangeable très considérable. Son explication de la manière dont le capital fixe tend à abaisser le prix de tous les objets où il entre, est ce que je tiens pour la meilleure et seule bonne partie de son livre (1). Il ne peut nier que l'impôt relève le *prix*, et cependant, selon sa définition, il ne le doit pas, car, pas plus que la rente ou la dîme, il n'augmente la quantité de travail nécessaire pour amener le produit brut au marché. Je puis avoir eu, en lisant son livre, des préjugés contre lui. Je crois en avoir eu. Mais j'ai beau tenir tout le compte qu'on voudra de mes préjugés, le livre me paraît toujours n'être fondé sur aucune espèce de faits, en contredire beaucoup et n'avoir pas beaucoup d'autre mérite que celui d'une déconcertante subtilité.

Vous n'êtes pas d'accord avec Mr. Ricardo sur la valeur, mais je n'entends pas exactement ce que vous entendez par l'usage du capital (2). J'aimerais être éclairé là-dessus. Les profits n'accroissent pas le travail nécessaire pour amener un objet au marché, mais ils en relèvent le prix pour le travailleur et la valeur échangeable pour toute personne qui n'est pas un capitaliste. Et l'on ne saurait douter que la quantité de capital existant dans la société et la manière dont il est distribué auront une influence

---

(1) *Principles*, chap. I, sect. IV.

(2) Allusion à une lettre de Place, que nous ne possédons pas.

décisive sur la valeur échangeable. Je crois avec vous qu'il pourrait se produire des circonstances où un homme tirerait plus d'une bonne terre qu'un autre d'une mauvaise terre et bénéficierait ainsi d'une *rente*, mais, quoique un tel état de choses puisse avoir créé une race de propriétaires fonciers, je prétends que ceux qui existent actuellement sont les héritiers d'un pouvoir exercé sur des esclaves et non les simples possesseurs d'un espace de terre plus fertile. En consultant l'*Amérique* de Robertson, j'y vois qu'une portion du produit des mines était réservée au roi : voilà la rente. Toutes les mines d'Europe et tous les métaux précieux furent, à l'origine, revendiqués par les souverains, et nul ne pouvait les exploiter, ni ramasser de l'or, sans les payer. Une rente est donc payée sur tous les métaux précieux. Si vous supposez que l'on découvre quelques mines plus productives ou quelque meilleur procédé d'exploitation d'une mine particulière, alors une seconde rente peut apparaître au bénéfice du propriétaire ou de l'exploitant. Les métaux tirés des mines continueront à payer la rente au roi, mais celui qui possède la mine la plus riche ou qui a découvert la méthode la plus aisée d'obtenir le métal — en supposant toujours la quantité totale seulement égale à la demande — aura aussi une rente, ou bien une somme restera dans sa possession, plus grande que celle qui est en la possession des exploitants des autres mines. Tel est précisément le cas pour les terres à blé et, plus simplement, pour tous les produits. Une rente, acquittée en blé ou en espèces, fut payée par le travailleur au seigneur pour toute la terre qui était susceptible d'être cultivée. Mais les avantages de situation, la fertilité

de la terre, de nouvelles inventions agricoles ajoutèrent une seconde, une troisième, et même une quatrième rente aux exigences primitives du seigneur. Cette nouvelle rente peut être juste et avoir eu sa source dans la nature même du sol ; mais la première, qui est probablement la plus forte, est injuste et est probablement le résultat de l'esclavage.

C'est ainsi que, malgré l'ostentation avec laquelle les disciples de Bentham se donnent pour des logiciens exacts, Hodgskin, le premier, découvre l'incohérence réelle de leur doctrine. Tantôt, ils tiennent que l'harmonie des intérêts se réalise par l'opération des lois de la nature ; tantôt, ils voient, dans la réalisation de cette harmonie, la tâche de la loi positive. Dans l'économie politique des utilitaires, Hodgskin retrouve, entre l'optimisme d'Adam Smith et le pessimisme de Ricardo, la même contradiction : l'énergie même avec laquelle il croit, en économie politique, avec Adam Smith, à l'existence de lois naturelles, bienfaisantes et harmoniques, est le mobile qui le détermine à critiquer les prétendues lois naturelles de Ricardo, du moment où il a vu en elles des causes de misère et de désharmonie. Pour l'instant, il fait porter le principal effort de sa critique sur le rôle assigné par Ricardo à la terre dans la production de la richesse, sur la place accordée par lui à la rente foncière dans la distribution des

richesses. Sur le capital et le profit, il est moins net. Il semble croire à l'existence d'un « profit naturel » ; il semble conclure, de l'accroissement de production du travail, à l'accroissement de productivité du capital. Déjà, cependant, il considère indistinctement la rente et le profit comme deux effets d'une même cause historique, de ce qu'on pourrait appeler, en termes marxistes, la séparation du travailleur et des instruments de travail. Déjà, dans son « Voyage en Allemagne », il paraissait confondre, sous la dénomination de profit, les bénéfices du capitaliste et du propriétaire foncier. Déjà, dans les lettres qu'il adressait d'Amsterdam à Francis Place, il avait commencé d'appliquer aux notions ricardiennes de capital et de profit les mêmes procédés d'analyse qu'il applique, en 1820, à la notion de rente différentielle.

En attendant, la vie lui devient dure et le travail difficile. Son livre ne lui rapporte pas un *penny*; les Revues ne veulent pas de ses articles; sa femme et lui ne trouvent plus d'élèves. Il songe à traduire des livres étrangers, la Géographie de Malte-Brun, une Histoire de Prusse, une Histoire de la Hanse : mais il faudrait un éditeur. Il songe à une place de bibliothécaire, mais il faudrait savoir le grec. Enfin, sa femme tombe malade (1),

(1) Hodgskin à Place, 4 janv. 1822. *Brit. Mus.*, 33.153, f. 203.

CHAPITRE II

(1823-1832)

Le Mechanics' Magazine. — Le Mechanics' Institute. — Labour defended against the claims of Capital (1825). — Popular Political Economy (1827). — The Natural and Artificial Right of Property contrasted (1832).

En 1824, le Parlement, par une loi mémorable, accorde aux ouvriers anglais la liberté de coalition. Mais Hodgskin, qui assiste, en qualité de *reporter*, à tous les débats des Communes, sait ce qu'il faut penser du libéralisme parlementaire, en ces temps de réformes répétées (1): le Parlement, chaque fois qu'il semble octroyer au peuple anglais une liberté de plus, ne fait que déguiser, sous un cérémonial pompeux, la nécessité où il se trouve de céder à la pression irrésistible de l'opinion publique. Dans la discussion de la loi de 1824, ce sont les disciples de Bentham et de Ricardo qui assument la mission de traduire, sous une forme explicite, les aspirations, les exigences de l'opinion; mais eux-mêmes sont poussés par une masse ouvrière qui compte sur la nouvelle loi, sur les associations dont elle permettra la formation, pour éliminer les capitalistes et restituer aux travailleurs, pris individuellement ou en corps, la jouissance de ce que leur travail a produit. Hodgskin, dès 1823, sans se laisser absorber par son métier de journaliste, est au

(1) *Nat. and art. r. of Prop.*, p. 110.

nombre des plus actifs à éclairer, organiser, endoctriner l'agitation ouvrière.

Dès les premiers mois de son séjour à Londres, il s'associe à un nommé Robertson, lui aussi récemment arrivé d'Édimbourg, homme de réputation suspecte, mais intelligent et actif, pour fonder, à l'adresse des *mechanics*, des ouvriers de la grande industrie, une Revue hebdomadaire de vulgarisation scientifique , la première en son genre : il s'agit de fournir au lecteur, tous les huit jours, « des comptes-rendus de toutes les nouvelles découvertes, inventions et améliorations, avec illustrations ; — des explications de procédés secrets ; des recettes économiques ; des applications pratiques de la minéralogie et de la chimie ; des projets et des indications pour abréger le travail ; des rapports sur l'état des arts industriels en Angleterre et dans les autres pays ; des biographies et, quelquefois, des portraits d'ouvriers fameux ». C'est le moment où le Parlement se prépare à abroger les règlements d'ancien régime qui, dans l'industrie de la soie, à Spitalfields, fixent les salaires des ouvriers. Hodgskin, favorable à l'abrogation, ouvre une enquête à ce sujet dans le second numéro du *Mechanics' Magazine*. Son secret désir est de prouver aux tisserands mécontents de Spitalfields que leur condition économique, dans cette indus-

trie protégée, est plus mauvaise que dans les industries non protégées; le *Magazine* invite donc ses amis à le renseigner sur le salaire moyen et la durée moyenne du travail quotidien, dans les diverses villes où ils habitent. Car il est évident que l'ouvrier anglais travaille trop :

la raison pour laquelle il n'y a pas de travail pour la moitié de nos concitoyens, c'est que l'autre moitié travaille le double de ce qu'elle devrait. Les marchés du monde sont encombrés des produits de leur industrie. C'est une maxime chère aux économistes politiques, que les produits créent toujours leur marché ; mais cette maxime se fonde sur l'hypothèse que personne ne produit si ce n'est avec l'intention de vendre ou de jouir : elle ne s'applique donc pas à nos travailleurs, qui sont obligés de produire, mais n'ont pas la permission de jouir. Leur condition est une condition de servitude égyptienne (1).

Dans un second article, il prémunit les ouvriers qui demandent à la loi de les protéger, contre l'illusion législative. Dans le cas des soieries de Spitalfields, tout ce que les magistrats ont fait, c'est de rendre légal le prix courant du travail, prix singulièrement misérable : 17 shillings par semaine pour 12 ou 14 heures de travail quotidien. D'ailleurs,

---

(1) *Mechanics' Magazine*, 6 sept. 1823.

les *législateurs* ont toujours appartenu aux classes *non laborieuses* de la société, et il semble mauvais, en conséquence, pour le pauvre, de recevoir une loi de ce genre lorsqu'elle émane d'eux. Les individus qui appartiennent à ces classes sont déjà trop puissants pour lui, et une loi qui est, et sera toujours, nous en avons la certitude, l'expression de leur volonté collective, ne fait qu'ajouter à leur pouvoir. Admettons même que l'effet de la loi puisse être d'empêcher la chute des salaires ; s'il n'est pas dans l'intérêt du travailleur de travailler à un taux inférieur, il doit être déjà tombé dans une dégradation bien lamentable pour avoir besoin d'un règlement, qui, sanctionné par des peines que lui inflige son maître, l'empêche de se faire du mal à lui-même (1).

A la fin de l'article, un troisième article est annoncé, qui continuera la discussion du problème. Mais l'article promis ne paraît pas, car une nouvelle entreprise absorbe l'activité de Robertson et de Hodgskin.

A Glasgow, des ouvriers se sont cotisés, et ont fondé une institution régulière, où ils paient des professeurs de science et de technique industrielle. A Édimbourg, à Liverpool, des œuvres analogues ont été constituées. Ce type d'établissement, qui a prospéré dans le Nord de la Grande-Bretagne, ne serait-il pas possible de l'acclimater à Londres ? Ne saurait-on ajouter, à l'enseignement

(1) *Mechanics' Magazine*, 4 octobre 1823.

par le journal, un enseignement oral par le cours? adjoindre au *Mechanics' Magazine* un *Mechanics' Institute?* C'est l'idée nouvelle de Robertson et de Hodgskin. Le 11 octobre, dans le *Magazine*, Hodgskin se charge de l'appel au public. Il faut que les ouvriers anglais fassent, par leurs propres ressources, ce que l'État a déjà fait en France, en Autriche, pour l'instruction technique des ouvriers.

Il en est de l'éducation d'un peuple libre comme de sa propriété : elle ne sera jamais bien adaptée à sa fin, que si on la remet entre ses mains. Lorsque le gouvernement intervient, il vise à rendre le peuple obéissant et docile, plutôt que sage et heureux. Il désire exercer un contrôle sur les pensées, et modeler jusqu'à l'intelligence des sujets ; lui confier le pouvoir de faire l'éducation du peuple, c'est le dernier terme de cette pratique néfaste, si longtemps ruineuse pour la société, qui permet à un seul individu, ou à un petit nombre, de diriger et de contrôler la conduite de plusieurs millions d'hommes. Mieux vaudrait pour les hommes être privés d'éducation — j'entends d'éducation au sens étroit, car la nature enseigne par elle-même bien des vérités importantes — que de recevoir leur éducation de leurs maîtres ; l'éducation, ainsi entendue, n'est plus que l'entraînement du bétail que l'on rompt au joug, du chien de chasse que l'on dresse, à force de sévérité, à oublier la violence des impulsions de la nature et, au lieu de dévorer sa proie, à l'apporter au pied du maître.

Il faut que les ouvriers de Londres procèdent comme les ouvriers de Glasgow, et fondent, à leurs frais, l'institution nouvelle, où ils apprendront tout ce qu'il est actuellement indispensable à un ouvrier de connaître « en chimie, en mécanique et dans la science de la production et de la distribution des richesses ».

Le *London Mechanics' Institute* se fonde ; mais, pour assurer le succès de l'entreprise, Hodgskin va s'adresser à son ami et bienfaiteur Francis Place, l'universel organisateur. Place explique aussitôt à Hodgskin et Robertson l'impossibilité de fonder une institution solide avec de simples cotisations d'ouvriers ; il l'emporte sur leurs résistances, obtient d'eux qu'ils consentent à lancer une souscription, de concert avec tous les notables du parti radical. Mais Hodgskin et Robertson ne renoncent pas sans regret à leur idéal d'une institution purement populaire. Sans doute aussi, ils comprennent que, pour chaque gros personnage qui vient soutenir l'institution, leur influence personnelle diminue d'autant. Une lutte opiniâtre s'engage entre eux et Francis Place, à partir du moment surtout où le docteur Birkbeck prête à intérêts une grosse somme pour la fondation de l'œuvre : l'entreprise ouvrière va-t-elle devenir, pour un capitaliste, une source de revenus ? Place l'emporte. Il devait l'emporter, lui, l'ancien ouvrier

devenu patron, avec son expérience de la vie, sa connaissance des hommes, son goût de l'organisation méthodique et des comptes bien ordonnés, sur Robertson et Hodgskin, des écrivains, des journalistes, et les plus irréguliers des comptables. Secrétaires provisoires du *Mechanics' Institute*, ils ne sont pas élus, le 15 décembre 1823, membres de la Commission administrative ; un secrétaire payé les remplace, et l'*Institute*, dont ils sont les véritables inventeurs, échappe à leur contrôle (1).

Il faut, cependant, que la brouille de Hodgskin avec les Benthamites n'ait pas été complète, si vraiment, comme le veut une tradition de famille, il accompagna Bentham, en qualité de secrétaire, lors de son voyage triomphal à Paris, en septembre 1825. En tous cas, il ne rompt pas avec le *Mechanics' Institute*, dont il a besoin pour la propagation de ses idées. Dès octobre 1823, le but qu'il se proposait, c'était d'y organiser, à l'adresse de la classe populaire, l'enseignement de l'économie politique. En 1824, lorsqu'on discute sur l'opportunité d'abroger les lois restrictives de la liberté de coalition, il est choqué par la faiblesse des arguments opposés par les ouvriers aux

(1) Pour toute cette affaire, voir le ms. inédit de Place, *Early history of the London Mechanics' Institution; Brit. Mus.* add. mss. 27.823, f. 240 sqq ; et *Mechanics' Magazine, passim*, en particulier n° 199, 16 juin 1827.

arguments des capitalistes. Pendant que les Ricardiens s'efforcent de démontrer que la liberté de coalition ne déterminera ni la baisse des profits, ni l'émigration des capitaux, il ne se trouve personne pour dire que l'élimination des profits et la transformation en salaires du produit intégral de l'industrie n'impliqueraient ni la ruine ni la diminution de l'industrie nationale. Piercy Ravenstone, en 1821, avait essayé, dans un curieux opuscule, de mettre en évidence les illusions de l'économie politique capitaliste (1) : Hodgskin,

---

(1) *A few doubts as to the correctness of some opinions generally entertained on the subjects of Population and Political Economy*, London, 1821. — Piercy Ravenstone veut démontrer que « toutes les fois que le nombre d'hommes augmente plus rapidement que les moyens de subsistance, la faute n'est pas à la Providence, mais aux règlements de la société » (p. 23). — Il définit, comme Hodgskin, le droit de propriété : « celui qui a tué l'ours a visiblement droit à sa peau » (p. 197). Il explique comme Hodgskin la déformation sociale subie par le droit naturel de propriété. A l'origine, « la terre était considérée comme appartenant à celui qui, le premier, l'avait rendue utile, dont l'industrie lui avait pour la première fois donné une valeur... — Sa possession était considérée comme étant seulement la juste récompense de son industrie. Cette espèce de propriété est cependant très différente du droit artificiel, qui se développe avec le progrès de la société, en vertu duquel un homme est mis en état de s'approprier la possession de terres qu'il n'occupe pas et sur lesquelles il n'a jamais exercé d'industrie. Un droit qui lui permet de vivre dans l'abondance, sans travail, et d'exiger des autres une grande portion des fruits de leur industrie, contre la permission, octroyée par lui, d'employer leur travail à rendre productives des terres sur lesquelles tous semblent avoir un même droit de propriété. — Cette prétention du propriétaire foncier est, en vérité, la base de toutes les formes de propriété, qu'on voit se multiplier si rapidement

pour fortifier la cause ouvrière, reprend la thèse de Ravenstone, la complète et la corrige, dans une

avec le développement de la civilisation. Sur elles se fondent les prétentions du maître-manufacturier, du commerçant, du capitaliste » (pp. 198 sqq.). Dès lors, le travail cesse d'être libre; la rente et le profit finissent par absorber presque tout le produit du travail : « le fonds pour l'entretien des oisifs est le surproduit *(surplus produce)* du travail des industrieux » (p. 233). Suit une critique de la notion du capital, à laquelle Hodgskin a beaucoup emprunté : « Ce n'est pas une affaire très aisée de se faire une idée de la nature du capital. Il est une sorte d'être tout à fait différent de ses confédérés. La rente et les impôts ont une existence ouverte et avouée... Il n'en est pas ainsi du capital. Il n'a qu'une existence métaphysique... Ses trésors ne sont pas de la richesse réelle, mais seulement les représentations de la richesse. Ils peuvent être accrus à un degré quelconque sans ajouter à la richesse réelle de la nation. Le capital est comme l'éther subtil des anciens philosophes... Il n'est pas moins utile à nos économistes que l'éther ne l'était aux philosophes. Il sert à rendre compte de tout ce dont l'on ne peut rendre compte autrement... Il est la déité de leur idolâtrie, qu'ils ont dressée pour l'adorer dans les hauts lieux du Seigneur » (p. 293). — Suit une théorie assez complexe du profit, prélevé par le marchand sur le travailleur. « La rente et le profit, la propriété et le capital, naissent également du surproduit *(surplus produce)* du travail du cultivateur. L'un ne peut recevoir un accroissement contre nature sans devenir injurieux pour les prétentions de l'autre. La seule différence entre eux est que l'un participe directement, l'autre indirectement, aux bénéfices du travailleur productif. » (p. 311). Le capital n'est pas un facteur de la production, soit qu'on l'assimile au stock du marchand — qui n'a pas besoin de marchand pour exister (p. 344) —; ou aux machines — qui sont produites par du travail, et n'ont une existence économique que par une application de travail —; ou à l'accumulation des profits — « ici, nous voyons immédiatement que le capital consiste dans un simple transfert de propriété » (p. 346). — Ce qui est à craindre, ce n'est pas l'émigration des capitaux, c'est l'émigration des travailleurs pauvres. — Dans un dernier chapitre, intitulé *Political consequences of the distribution of property*, Piercy Ravenstone voit dans la mauvaise distribution de la propriété la cause profonde du crime.

« Défense du Travail contre les exigences du Capital » (1), que publient, en 1825, les éditeurs du *Mechanics' Magazine.* Pour propager cette critique de la théorie ricardienne de la production, il compte sur les *Mechanics' Institutes*, dont les membres

ne se soucieront point des recherches curieuses du géologue ou des minutieuses classifications du botaniste ; mais certainement ils tiendront à apprendre pourquoi eux seuls, entre toutes les classes, ont toujours été plongés dans la pauvreté et la détresse... Il n'y a pas de Sainte-Alliance qui puisse réprimer l'insurrection paisible par laquelle le savoir renversera tout ce qui n'est pas fondé sur la justice et la vérité (2).

En fait, nous le voyons bientôt rompre avec Robertson, quitter la rédaction du *Mechanics' Magazine*, et, par un singulier retour, devenir l'intime de Birkbeck : « l'ami du docteur Birkbeck », « l'homme du docteur » (3), telles sont les expressions ironiques dont l'accablera désormais le *Mechanics' Magazine.* A l'*Institute*, il demande et obtient, en 1825, la permission de faire un cours d'économie politique. Francis Place, toujours influent, proteste, et l'expérience n'est pas

(1) *Labour defended*, etc... Pour le titre complet, voir la *Bibliographie.*

(2) *Labour defended*, p. 31.

(3) *Mechanics' Magazine*, n° 331, 12 décembre 1829.

renouvelée : deux nouvelles séries de conférences traitent de philosophie de l'histoire et de psychologie (1). Mais les conférences de 1815, développées et accentuées, deviennent, en 1827, le premier volume d'une « Économie Politique Populaire » (2), c'est-à-dire non pas du tout vulgarisée, mise à la portée des intelligences populaires, mais conçue au point de vue des intérêts du peuple (3) : *économie politique ouvrière*, pourrait-on dire aujourd'hui, ou *prolétarienne*.

---

(1) Place à Birkbeck. 11 juin 1825. *Brit. Mus.* add. mss. 27.823, f. 369. — Hodgskin fit une série de conférence vers septembre ou octobre 1826 (*Mechanics' Magazine*, 25 novembre 1826), et une autre. « on Mind », en janvier 1828 (*Mechanics' Magazine*, 9 février 1828). Il fit en tout trois cours (*Daily News*, 27 oct. 1856), « *on Political Economy, on general Grammar and on the Progress of Society* » (*Daily News*, 14 janvier 1859).

(2) *Popular Political Economy, four lectures delivered at the London Mechanics' Institution*, by Thomas Hodgskin, formerly honorary secretary to the Institution, London, 1827. Les quatre conférences avaient pour titre (*Pop. Pol. Ec.*, p. XVII): the influence of knowledge ; division of labour ; trade ; money and prices. Voici la table des chapitres du livre : Introduction. Object and scope of political economy. Book I. Natural circumstances which influence the productive power of labour. — Chap. I. Mental and bodily labour. Productive labour. — Chap. II. Influence of observation and knowledge. — Chap. III. Natural laws which regulate the progress of society and knowledge. — Chap. IV. Influence of the division of labour. — Chap. V. Causes which give rise to, and limit, division of labour. — Chap. VI. Territorial division of labour. Limit to division of labour from thé nature of employments. — Chap. VII. Trade. — Chap. VIII. Money. — Chap. IX. Prices. — Chap. X. Effects of the accumulation of capital.

(3) P. XIX.

Comme dans ses lettres à Place d'il y a sept ans, il demande le retour à Adam Smith. Il se refuse à incorporer, avec J.-B. Say et les écrivains postérieurs, la consommation au nombre des sujets dont traite l'économie politique (1). Il critique la conception nouvelle de la science économique, conçue comme une science abstraite de la mesure des valeurs. Il proteste même contre la dénomination courante de la science : Adam Smith n'avait pas donné le nom d'économie politique à ses recherches sur la production et la distribution naturelle des richesses; il avait, tout au contraire, critiqué les systèmes existants d'économie politique, « montrant, en fait, que la science qui prétendait, sous ce nom, ajouter à la richesse du peuple par l'organe du gouvernement, n'avait et ne pouvait avoir d'existence (2) ». Enfin, beaucoup plus nettement que l'école de Ricardo, Adam Smith, parmi « les circonstances qui influent sur le pouvoir productif du travail et déterminent la distribution de ses produits », avait su distinguer deux ordres de causes. D'abord, les *circonstances naturelles*,

lois qui ne dépendent et ne dérivent pas du gouvernement — telles que les passions et les facultés

---

(1) *Pop. Pol. Ec.*, p. 6.
(2) P. 36 sqq. Cf. p. 3. — Cf. *Economist*, 12 décembre 1846, p. 1622.

de l'homme, les lois de son existence animale et les relations qui existent entre lui et le monde extérieur (1).

Elles ne sont pas l'œuvre de l'homme qui doit seulement s'attacher à ne pas les violer, et peut y parvenir: car ces lois — dont la statistique nous prouve la fixité, qui « sont aussi permanentes et vérifiables que n'importe quelles autres lois du monde matériel » — peuvent être l'objet d'une science. — En second lieu, les *règlements sociaux*,

qui dépendent ou tirent leur origine des gouvernements, — telles ces lois permanentes qui approprient le sol d'un pays ou qui lui confèrent une Constitution, en établissant une diversité de rangs parmi ses habitants, aussi bien que les lois qui réglementent le commerce et les lois administratives (2).

Mais

il ne peut y avoir une science des règlements d'un gouvernement quelconque, ou de tous les gouvernements, car ces règlements varient sans loi assignable tant eux-mêmes que par rapport aux circonstances, toujours changeantes, du peuple pour lequel ils sont faits. Il peut y avoir science des principes naturels sur lesquels les législateurs doivent régler leur conduite, mais il ne peut pas y avoir une science de leurs décrets (3).

(1) *Pop. Pol. Ec.*, p. 23.
(2) P. 23.
(3) P. 36.

Distinguer entre les lois naturelles et les règlements sociaux, ou, plus précisément, empêcher que l'on ne prenne soit pour des facteurs essentiels de la production, soit pour des formes naturelles de la distribution, de simples formes accidentelles de la distribution : après Ricardo, la tâche reste encore à remplir, selon Hodgskin, en économie politique.

Dans la terre, dans le capital, dans le travail, on est tenté de voir trois facteurs indépendants de la production. Est-il vrai, d'abord, que la terre soit une cause de la richesse des nations? Dans la « Défense du Travail », Hodgskin invoque la théorie de la rente différentielle (si sévèrement critiquée par lui cinq ans plus tôt) pour se dispenser d'examiner la question de la terre (1) : cette théorie ne revient-elle pas à prouver, selon l'observation de James Mill, que la rente foncière n'est pas un élément du coût de production? Pourtant, la théorie de la rente différentielle implique, elle-même, que la terre a une fertilité propre, que cette fertilité varie avec le climat, la situation géographique, la nature du sol; elle implique que les facultés naturelles du sol avantagent les uns aux dépens des autres. Dans son « Économie Politique Populaire », Hodgskin s'efforce de réduire, autant qu'il peut, l'importance

(1) *Lab. def.*, p. 6.

de ces avantages naturels. Ne voyons-nous pas, sur un même sol, sous un même climat, une nation passer du dernier degré de misère au plus haut degré de prospérité, et réciproquement ? Que l'on songe à l'histoire de l'Amérique du Nord et des empires d'Asie : sur la même terre, le « pouvoir productif » des individus a subi de prodigieuses variations. D'où il faut conclure

que nous pouvons tout de suite éliminer de nos recherches toutes les circonstances physiques et toutes les choses matérielles qui, sans être inhérentes à l'homme lui-même et sans être créées par le travail, sont en général censées exercer la plus forte influence sur la prospérité de l'espèce. Le climat et la situation, malgré leur influence apparente, exercent en réalité un si faible degré d'action, et leurs effets particuliers dépendent de causes si peu connues de nous, qu'ils sont à présent inappréciables .... La terre ne rentre pas plus dans les limites de la science que la mer ou que l'air .... La fertilité du sol exerce sans doute une influence .... Mais cette influence est si insignifiante, comparée aux effets du travail dirigé par le savoir, qu'on peut la négliger (1).

Mais alors, si le travail est la seule cause de la valeur, comment expliquer que la terre ait, en fait, une valeur échangeable (2) ? Hodgskin ne peut élucider ce paradoxe apparent avant d'avoir,

---

(1) *Pop. Pol. Ec.*, pp. 15, 16, 19.
(2) *Pop. Pol. Ec.*, p. 4.

sur un second point, débarrassé la théorie de la production naturelle des éléments étrangers qui l'encombrent, et discuté, après le rôle de la terre, le rôle du capital dans la production de la richesse. De part et d'autre, l'erreur de l'économie politique vulgaire est la même : elle confond, avec l'ordre social naturel, un état de civilisation qui est artificiel et profondément troublé ; du fait que, dans la société actuelle, le propriétaire foncier tire de sa terre une rente, et le capitaliste de son capital un profit, elle conclut que la rente est le produit naturel de la terre, et le profit le produit naturel du capital.

Détournant les yeux de l'HOMME lui-même, en vue de justifier l'ordre actuel de la société, fondé sur la propriété ou la possession, et sur l'oppression actuelle du travailleur, qui forme malheureusement une partie de ces possessions, — tous les effets glorieux [qui sont dus au travail] ont été... attribués au capital fixe et circulant ; l'habileté et l'art du travailleur sont restés inaperçus, et on l'a avili pendant que l'œuvre de ses mains devenait l'objet d'un culte (1).

Piercy Ravenstone avait déjà voulu dissiper cette illusion, ce « fétichisme », comme dira Marx, et Hodgskin écrit à son tour :

On est presque tenté de croire que le capital est une sorte de mot cabalistique, analogue aux mots

(1) *Lab. ef.*, p. 19.

d'Église et d'État, et à tous ces termes généraux inventés par ceux qui tondent les autres hommes, afin de dissimuler la main qui les tond. C'est une sorte d'idole devant laquelle on invite les hommes à se prosterner, pendant que le prêtre rusé, derrière l'autel, profanant le Dieu qu'il prétend servir...., tend la main pour recevoir et s'approprier les offrandes qu'il réclame au nom de la religion (1).

La destruction de cette idole, la critique de cette illusion verbale, deux fois entreprise, dans la « Défense du Travail » et dans l' « Économie politique populaire », constitue la thèse fondamentale de la doctrine économique de Hodgskin.

Les économistes, depuis Adam Smith, distinguent le capital fixe et le capital circulant : Mac-Culloch, dans le Supplément de l' « Encyclopédie Britannique », vient d'en réviser la définition. Le capital circulant comprend « tous les aliments et autres objets applicables à la subsistance humaine »; le capital fixe comprend « tous les instruments, toutes les machines qui assistent ou peuvent assister la production ». Hodgskin accepte la double définition et prétend que le profit ne peut pas exprimer la productivité réelle de cette chose, qui serait le capital, fixe ou circulant.

Le travailleur, pendant qu'il travaille, avant

(1) *Lab. def.*, pp. 16-17.

l'achèvement du produit, a besoin de subsister. Faut-il donc qu'il existe, d'abord, un capital circulant, somme de provisions accumulées à l'avance, visibles et palpables, nécessaires à sa subsistance (1) ? C'est ainsi que les économistes sont portés à le considérer. Mais tout leur raisonnement se fonde sur ce postulat, inspiré par les analogies de la vie agricole, que « ce qui est *annuellement* produit est *annuellement* consommé » : alors, le produit de chaque récolte serait le capital sur lequel vivraient, pendant un an, les laboureurs, les semeurs, les moissonneurs de la récolte suivante, et ainsi de suite à l'infini. Or, tel n'est pas le cas. Beaucoup de cycles économiques sont plus rapides : si les cultivateurs achèvent en un an le produit de leur travail, ils vivent de pain au jour le jour ; et le boulanger ne cuit le pain qu'au jour le jour, escomptant pour être remboursé de ses avances quotidiennes, le produit annuel du travail du cultivateur. Inversement, il existe un grand nombre d'opérations économiques dont l'achèvement demande plus, et beaucoup plus, qu'une année : au travailleur qui se trouve engagé dans ces opérations, le producteur de blé et de vin avance le produit annuel de son travail, dans l'attente du jour où lui sera fait, en bloc, le paiement de

(1) *Lab. def.*, p. 8 sqq. — *Pop. Pol. Ec.*, p. 247 sqq.

ses récoltes annuelles sur le produit d'un travail de productivité moins rapide. Le fait que le capitaliste doit, pour être prêt à payer ses ouvriers, accumuler une certaine quantité d'argent monnayé, est de nature, peut-être, à fortifier l'illusion ; mais le salaire réel de l'ouvrier consiste dans ce qu'il achète avec son argent, non dans l'argent qu'il touche, et l'invention du papier-monnaie ne tend-elle pas à dissiper l'illusion que l'existence d'un capital argent avait fait naître ?

Du jour où le possesseur d'un simple morceau de parchemin reçut un revenu annuel en morceaux de papier contre lesquels il obtint tout ce qui était nécessaire à son usage et à sa consommation; du jour où, en n'abandonnant pas tous les morceaux de papier, il se trouva plus riche à la fin de l'année qu'au commencement, ou se trouva des titres, l'année suivante, à recevoir un nombre encore plus grand de morceaux de papier, obtenant une faculté de commander une quantité plus grande encore du produit du travail; il devint démonstrativement évident que le capital n'était pas une chose épargnée et que le capitaliste individuel ne devenait pas riche par une épargne positive et matérielle, mais par une action qui lui permettait, conformément à un usage conventionnel, d'obtenir une plus grande portion du produit du travail des autres hommes (1).

(1) *Pop. Pol. Ec.*, p. 248.

Que voulons-nous dire, en somme, lorsque nous disons d'un homme qu'il possède un capital circulant? Simplement qu'il possède le pouvoir de commander au travail de quelque autre homme. Quelle est d'ailleurs l'origine de ce pouvoir? Comment en a-t-il pris conscience? Sans réflexion, par habitude.

Comme nous attendons que le soleil se lèvera demain, de même nous attendons que les hommes, dans tous les temps à venir, obéiront à l'impulsion des mêmes mobiles auxquels ils ont obéi dans le passé. Si nous poussons plus loin nos investigations, tout ce que nous pouvons apprendre, c'est qu'il existe d'autres hommes, occupés à préparer les choses dont nous avons besoin, pendant que nous préparons celles dont ils ont besoin. Peut-être cette conviction se laisse-t-elle ramener, en dernière analyse, au fait que nous savons que d'*autres hommes* existent et travaillent, jamais à une conviction ou à une connaissance, qu'il existe un stock de marchandises accumulées (1).

D'autres hommes travaillent pendant que je travaille : ce « travail coexistant » (2) est la véritable cause des effets qu'on attribue, sous le nom de capital circulant, à une accumulation de matière.

Reste le capital fixe (3) : outils, machines,

(1) *Lab. def.*, p. 11.
(2) *Lab. def.*, pp. 8, 33.
(3) *Lab. def.*, p. 14 sqq.; *Pop. Pol. Ec.*, p. 244 sqq.

constructions, autant d'ingrédients nécessaires de la production, et dont la réalité matérielle semble indéniable. Hodgskin, dans son « Économie Politique Populaire », où il insiste principalement sur cette seconde forme du capital, reconnaît que le capital fixe fournit à la thèse capitaliste son plus solide argument. Mais il faut considérer deux choses. En premier lieu, ce capital est l'œuvre d'un travail antérieur. Comment, dès lors, considérer à la fois, sans absurdité, le capital comme un effet et comme une cause du travail, comme le produit et comme la limite de l'industrie ? Sans doute, l'ouvrier qui a fabriqué l'outil, la machine, la maison, mérite un salaire : mais l'hypothèse est qu'il l'a déjà reçu et que le profit du capitaliste est exigé par le capitaliste en sus de ce salaire. Sans doute aussi, l'inventeur de l'instrument de travail mérite une rémunération. Mais combien rarement l'obtient-il ! et quelle disproportion entre le salaire effectivement touché par l'inventeur et les profits réguliers et perpétuels du capital une fois créé ! — En second lieu, le capital fixe ne produit la valeur prélevée par le capitaliste à titre de profit que dans la mesure où il est utilisé par un travail actuel. Le profit, nous dit l'apologiste du capital, est la rémunération de l'épargne : mais, si le capital fixe, une fois créé, reste entassé dans des magasins, il se

détruit lentement et, en attendant, ne rapporte rien : l'épargne n'est productive que si épargner signifie avancer le capital — le prêter ou le donner — à un travailleur qui l'exploitera. Or, ce travailleur mérite un salaire assurément : mais ce salaire ne constitue pas le profit du capital dont nous cherchons la justification. Une route constitue un capital fixe, et suppose, pour les réparations, des avances répétées de capital circulant.

Mais ni le capital circulant ni le capital fixe ne donnent de profit aux fabricants de la route s'il n'y a personne pour voyager sur la route, ou pour continuer à utiliser leur travail. La route facilite la marche du voyageur, et, dans la mesure exacte où les hommes voyagent sur elle, le travail qui a été employé à la route devient productif et utile. On comprend aisément pourquoi ces deux espèces de travail doivent être payées, — pourquoi le constructeur de la route doit recevoir quelques-uns des avantages dont bénéficie seul le passant qui utilise la route ; mais je ne comprends pas pourquoi tous ces bénéfices devraient aller à la *route* elle-même et être appropriés par une classe d'hommes, qui ne le créent ni ne l'utilisent, sous le nom de profit pour leur capital (1).

Ne suffirait-il pas, d'ailleurs, pour comprendre combien sont faibles les plaidoyers courants en faveur du capital, de constater que les deux formes de capital veulent être rémunérées au

(1) *Lab. def.* pp. 16-17.

même taux, malgré la différence des fonctions qu'elles remplissent, l'industrie productive d'une nation variant selon la *quantité* du capital circulant et la *qualité* du capital fixe ?

Dire qu'il y a dans les salaires et dans les instruments un même pouvoir productif, parce que le capitaliste obtient un profit sur les uns et les autres, c'est, à mon sens, une sottise extraordinaire. Intentionnelle, elle mériterait notre réprobation la plus sévère, car son effet est de justifier l'appropriation par le capitaliste de cette grande part qui lui échoit actuellement sur le produit annuel. Elle assigne purement et simplement à sa *propriété*, soit qu'il l'emploie à payer des salaires, soit qu'elle consiste en instruments utiles, tout ce vaste secours que prêtent au travail le savoir et l'adresse, réalisés sous forme de machines (1).

A sa *propriété*, c'est-à-dire au privilège qui lui est accordé, par les lois de la société à laquelle il appartient, de prélever une portion du produit du travail. De ce qu'il y a séparation du profit et du salaire, de ce que les profits, ainsi prélevés, constituent enfin, par leur accumulation, un capital, comment conclure, sans absurdité, que le capital joue un rôle dans la production de la richesse ? La théorie de la distribution actuelle des richesses, considérée par les Ricardiens comme naturelle, a besoin d'être révisée.

(1) *Pop. Pol. Ec.*, pp. 249-250; cf. *Lab. def.* pp. 19-20.

Le prétendu salaire naturel des Ricardiens, Hodgskin le définit, comme en 1820, la quantité de produits nécessaire à l'entretien d'un esclave. La nature, pour donner à l'homme un objet donné, exige de lui une certaine quantité de travail : prix réel, ou naturel, de l'objet. Le capitaliste, pour abandonner le même objet au travailleur, exige de lui, en sus de la quantité exigée par la nature, une quantité de travail encore plus grande.

Les travailleurs reçoivent seulement, et de tout temps ont seulement reçu, ce qui est nécessaire à leur subsistance ; les propriétaires fonciers reçoivent le surproduit *(surplus produce)* des terres les plus fertiles, et tout le reste du produit total du travail, dans ce pays-ci comme dans les autres, va au capitaliste sous le nom de profit pour l'emploi de son capital (1).

Les exigences du capitalisme faussent les lois naturelles de la production, font du salaire une quantité fixe, quelle que soit la productivité du travail, et font, par suite, du profit une quantité indéfiniment croissante, puisque les Ricardiens ont raison de dire que le profit et le salaire varient en raison inverse l'un de l'autre. Actuellement le travailleur achète six pence la miche de pain que la nature lui donnerait contre un

(1) *Lab. Def.*, p. 6,

penny. Instituez le libre-échange, il y aura hausse des profits, et voilà tout.

Qu'il y ait ou non des lois sur les blés, il faut que le capitaliste permette aux travailleurs de subsister, et, tant que ses exigences seront tenues pour légitimes et respectées, il ne leur en accordera pas davantage. Bref, le travailleur donnera toujours à peu près la même quantité de travail au capitaliste pour une miche de pain, que cette miche soit le produit d'une heure ou d'un jour de travail. Lorsqu'on sait la vaste influence que les capitalistes exercent dans la société, on n'est pas surpris des anathèmes qui ont dernièrement été lancés contre les lois sur les blés, ni du silence qui a été observé sur leurs propres extorsions, plus fortes et, pour le travailleur, plus funestes (1).

Il ne faut pas parler d'une loi naturelle de la baisse des profits. Il n'y a pas de profit naturel : comment y aurait-il une loi naturelle des profits ? Ce qui est vrai, c'est que les exigences des capitalistes sont indéfinies : on sait le calcul de Price évaluant la somme fantastique que devrait rapporter, au bout de dix-huit siècles, un penny placé à 5 o/o le jour de la naissance du Christ. Ces prétentions, étant démesurées, doivent nécessairement être tenues en échec par la nature : car il faut bien, enfin, que les capitalistes laissent vivre les travailleurs dont ils vivent. Cette limite

(1) *Lab. def.*, p. 22.

imposée par la nature à l'accumulation des profits, c'est ce que les capitalistes appellent la baisse des profits.

Il ne faut, en tout cas, imputer ni la misère des ouvriers, ni la prétendue baisse des profits, à l'enrichissement progressif et fatal des propriétaires du sol. Les capitalistes mystifient le public lorsqu'ils essaient de donner le change sur la situation respective des propriétaires fonciers et d'eux-mêmes. Les capitalistes sont les plus forts : après avoir prélevé sur les travailleurs tout ce qui, du produit de leur travail, n'est pas nécessaire à leur subsistance, ils égalisent entre eux les profits par l'abandon qu'ils font, aux propriétaires du sol, des différences de profit dues aux différences de fertilité du sol. Hodgskin revient donc à la définition de la rente proposée par Ricardo : ce qui n'implique pas nécessairement une révolution de sa pensée, subie depuis 1820. Il admettrait encore, comme en 1820, que le propriétaire foncier, lors de la première appropriation du sol, prélevait tout le surproduit à titre de rente : mais, dans la suite, avec le progrès de la richesse mobilière, tout ce qui, du produit du travail, ne va pas au travailleur, tend à devenir profit, sauf ce résidu différentiel, ce reste des dépouilles, qui constitue excellemment la définition actuelle du fermage. Entre le propriétaire

foncier et le capitaliste, il s'est produit un renversement des positions, non aperçu par l'économie politique de Ricardo. A présent, comme l'écrira Hodgskin quelques années plus tard,

toute la richesse de la société va d'abord aux mains du capitaliste, et même la plus grande partie du sol a été achetée par lui ; il paie au propriétaire foncier sa rente, au travailleur son salaire, au percepteur de l'impôt et de la dîme ce qu'il réclame, et conserve pour lui-même une grande part, la plus grande en vérité, et continuellement augmentante, du produit annuel du travail. On peut dire aujourd'hui du capitaliste qu'il est le premier possesseur de toute la richesse de la collectivité (1).

Les capitalistes mystifient encore le public lorsqu'ils entretiennent une confusion entre le profit du capital et le salaire dû au travail de direction de l'industrie. Ce salaire lui-même, s'il est justifié, si les ouvriers manuels ont trop souvent le tort d'en méconnaître la légitimité, les capitalistes, de leur côté, l'estiment à plus haut prix qu'il ne convient : car, d'une part, le travail mental et le travail manuel sont également nécessaires à la production, et, d'autre part, le travail manuel implique lui-même un élément mental, dont l'importance augmente avec le

---

(1) *Nat. and. art. r. of Prop.*, p. 96. Cité par Marx, *Kapital*, I, 3[e] éd., p. 715 ; trad. fr., p. 335.

progrès de l'industrie. Il y a là comme un double préjugé, qui se dissipera par le progrès naturel des lumières ; c'est un préjugé qui

rend et rendra longtemps difficile, même aux travailleurs, de répartir avec justice la récompense sociale, le salaire, de chaque travailleur individuel. Nul homme d'État ne peut venir à bout de cela, et les travailleurs ne doivent permettre à aucun homme d'État d'y intervenir. Le travail est à eux, le produit du travail doit être à eux, et eux seuls doivent décider combien chacun mérite de recevoir sur ce qui a été produit par tous (1).

Ce qu'il faut, c'est que, par les institutions d'enseignement populaire, les ouvriers travaillent sans cesse à intellectualiser le travail ; qu'ils s'attachent à diminuer, comme il convient dans le siècle des machines, la distance qui sépare le travail physique du travail mental ; et puis que, groupés en Trade-Unions, ils réussissent à faire baisser les profits du patron jusqu'au point où ils représenteront le juste salaire de son travail de surveillant et de directeur.

Les capitalistes, en résumé, mystifient le public lorsque, dans la misère, effet de l'appropriation des profits, ils veulent faire voir l'opération normale des lois de la nature. Le nombre des hommes croît sans limite ; la quantité de

(1) *Lab. def.*, p. 26.

terre disponible est limitée absolument; comment, dans ces conditions, la misère serait-elle évitable? Voilà le fond du pessimisme malthusien; mais on sait que Hodgskin tient pour une interprétation optimiste du principe de population.

A mesure que le monde devient vieux et que les hommes croissent et multiplient, il y a une tendance constante, naturelle et nécessaire, à un accroissement de leur savoir et, par suite, de leur pouvoir productif (1).

La condition nécessaire et suffisante du progrès en richesse et en bonheur, c'est la division du travail : elle ne peut avoir, quoi qu'en disent certains économistes, d'effets immoraux ou dégradants. L'ouvrier des champs, le seul peut-être qui, à lui tout seul, achève un produit, est-il moins dégradé que l'ouvrier fabricant d'épingles?

La dépendance que l'on dénonce et que l'on déplore, c'est la dépendance de la pauvreté et de l'esclavage, et non la dépendance mutuelle qu'occasionne la division du travail... Ce n'est pas une partie, mais la totalité de la misère attribuée par Storck et par d'autres à la division du travail, qui a pour cause des règlements vexatoires. Si je vois clair dans cette question compliquée, je dirais que la division du travail est un admirable moyen pour chaque personne de *connaître* toutes choses; tandis que, pour pouvoir subsister,

(1) *Pop. Pol. Ec.*, p. 95; Cf. pp. 125-126: cité par Karl Marx, *Kapital.* l. I, 3ᵉ éd., p. 317; trad. fr., p. 153.

elle n'a besoin d'accomplir qu'une petite partie de la production sociale (1).

Mais quelles sont les causes de la division du travail elle-même? C'est d'abord la science et l'invention des machines : or, la science progresse à mesure que la population s'accroît sur un espace donné, et que les échanges d'idées se multiplient, en conséquence, entre les individus. C'est, ensuite, l'étendue du marché : mais ce qui fait l'étendue du marché, c'est le nombre des individus qui demandent le produit, — c'est, en d'autres termes, dans une société naturelle, le nombre des travailleurs.

La marchandise produite par un travailleur... constitue, en réalité et en dernier ressort, le marché des marchandises que produisent les autres travailleurs; eux et les produits de leur travail jouent les uns par rapport aux autres le rôle de marché. Mais toutes les marchandises, étant le produit du travail, doivent être abondantes dans la mesure où les travailleurs se multiplient, ou encore dans la mesure où leur pouvoir productif augmente. L'étendue du marché signifie, par conséquent, soit le nombre des travailleurs, soit leur pouvoir productif, et plutôt ceci que cela, car les besoins de chacun sont limités; par suite, à moins d'un accroissement numérique de

(1) *Pop. Pol. Ec.*, pp. 138-139. — Le passage pessimiste emprunté par Karl Marx (*Kap.* I, 3e éd., pp. 319-320; trad. fr., p. 154,) au *Labour Defended.* p. 25, risque de tromper sur la véritable pensée de Hodgskin.

la population, il n'y aurait ni raison ni moyen d'augmenter la production. Si c'est là une interprétation exacte de la phrase « étendue du marché », nous faisons reculer à l'infini cette limite à la division du travail. Elle est coextensive au nombre des travailleurs qui communiquent les uns avec les autres, et il nous est impossible de prévoir ou d'assigner à ce nombre une limite concevable (1).

Si l'étendue du marché limite la division du travail, c'est dans une société où les riches sont les seuls demandeurs effectifs des produits, où une distribution artificielle de la richesse diminue la puissance d'achat des travailleurs, trop pauvres pour acheter les produits, tandis que les riches sont trop peu nombreux pour les absorber. En ce sens le capital, ou plus exactement le capitalisme, limite l'industrie.

Écartez le capitaliste, l'intermédiaire oppressif qui dévore le produit du travail et empêche le travailleur de connaître les lois naturelles d'où dépendent son existence et son bonheur, — éliminez ces règlements sociaux en vertu desquels ceux qui produisent tout n'ont la permission de posséder que peu de chose, ou rien, — et il est clair que le *capital,* ou le *pouvoir d'employer du travail,* et le *travail coexistant* sont une seule et même chose ; que le *capital productif* et le *travail pénétré d'intelligence* sont une seule et même chose ; en conséquence, que le capital et une

(1) *Pop. Pol. Ec.*, p. 116.

population laborieuse sont deux termes rigoureusement synonymes (1).

La cause de la misère est donc artificielle, non naturelle.

C'est l'accumulation du capital qui, dans l'état actuel de la société, entrave la production et, par conséquent, le progrès de la population, la division du travail, l'accroissement du savoir et de la richesse nationale (2).

Bref, et pour résumer la théorie de la production chez Hodgskin, ni la terre ni le capital ne sont des facteurs de la production. La productivité du travail est en raison directe du nombre, de l'activité et de l'intelligence des travailleurs : « toute richesse est produite par du travail ». Or, il semble bien que cette loi naturelle de la production implique une loi naturelle de la distribution des richesses. Tandis que la théorie économique, qui donne un rôle à la terre dans la production de la richesse, engendre l'esprit de conquête et d'usurpation, la loi naturelle de la production, est au contraire, nous dit Hodgskin,

la seule base assurée sur laquelle le législateur puisse fonder un droit de propriété, — en admettant qu'il soit en aucune façon appelé à *fonder* ce qui

(1) *Lab. def.*, p. 33.
(2) *Pop. Pol. Ec.*, p. 246



existe naturellement — c'est elle qui nous conduit à une distribution juste (1).

Quelle est cette loi naturelle de la distribution? Celle même que Ricardo avait formulée :

Des quantités différentes de travail sont *naturellement* nécessaires; on rencontre *naturellement* des degrés différents de difficulté à se procurer toutes les marchandises, et ces différentes quantités de travail, ces différents degrés de difficulté établissent dans nos esprits une relation naturelle de valeur entre toutes les marchandises..., relation qui peut varier, mais qui n'en existe pas moins, en tout temps, en tous lieux, indépendamment de toutes les lois humaines (2).

Hodgskin ajoute seulement, meilleur logicien que les disciples de Ricardo :

Le raisonnement serait faux, assurément, si je devais comprendre le travail, le créateur de toute richesse, comme ils commettent la grave erreur de le faire, sous la rubrique de marchandises (3).

Mais, comme les économistes orthodoxes, et contre l'opinion de ceux qui, vers cette époque, en Angleterre, avec Attwood par exemple, préco-

---

(1) *Pop. Pol. Ec.*, p. 20.
(2) *Pop. Pol. Ec.*, p. 186.
(3) Cf. *Pop. Pol. Ec.*, p. 186 : Le travail, mesure unique de la valeur.... créateur de toute richesse, n'est pas une marchandise (cité par Marx, *Kap.* I, 3e éd., p. 499 ; trad. fr. p. 232).

nisent l'institution d'une monnaie symbolique, il tient l'invention et le choix de la monnaie métallique pour conforme aux lois de la nature et n'impliquant aucune injustice. Avec les économistes orthodoxes et contre Robert Owen, il tient encore pour légitime le profit commercial.

Même dans les établissements de Mr. Owen, où les marchands au détail sont regardés comme un mal, et rejetés comme un fléau, il faut qu'il y ait quelqu'un pour s'occuper des aliments et des vêtements et les distribuer parmi les habitants de ses parallélogrammes, entre les membres de ses communautés coopératives. Les marchands au détail remplissent, pour la société en général, les mêmes fonctions que les « quartiers-maîtres » accomplissent pour les soldats et les « boursiers » pour les marins : il faut bien que ces fonctions soient accomplies par quelqu'un pour les élèves de Mr. Owen. Ils ne sont désignés pour ce poste que par la nature, mais sont tout aussi utiles que s'ils agissaient sous la direction de Mr. Owen ou par commission royale (1).

Sans doute les commissaires du système d'Owen reçoivent un traitement, alors que les marchands prélèvent un profit ; mais

s'ils étaient payés par un traitement ou des salaires, quel intérêt pourraient-ils avoir à prendre soin du stock collectif ?

---

(1) *Pop. Pol. Ec.*, pp. 150-151.

Aussi bien, les deux disciples de Ricardo, James Mill et MacCulloch, au même instant que Hodgskin, ne viennent-ils pas d'essayer de résoudre le capital en travail ? Le profit, disent-ils, est un élément de la valeur ; donc il représente un travail, il est le salaire d'un travail ; donc il est juste. — Le profit, réplique Hodgskin, est une partie de la valeur, soustraite par le capitaliste au producteur de la valeur ; donc cette partie de la valeur, qui deviendra le profit, ne le deviendra qu'en cessant d'être le salaire d'un travail ; donc le profit est injuste. — Il faut distinguer, répliquent MacCulloch et James Mill, entre les deux formes du travail, immédiat et accumulé : le profit est le salaire du travail accumulé. — Mais alors, réplique Hodgskin à son tour, s'il faut définir le capital comme travail accumulé, le capital n'est donc pas une masse matérielle, un stock entassé dans un magasin : il consiste dans cette dextérité acquise, dans cette science infuse dont le *skilled labour* est pénétré ; de toutes les opérations productives, la plus importante est assurément l'éducation de la jeunesse, l'enseignement des arts de la production ; et, ajoute Hodgskin,

si je suis particulièrement désireux d'attirer l'attention du lecteur sur cette opération productive, c'est que... tous les effets généralement attribués

au capital circulant dérivent de l'*accumulation et de l'approvisionnement du « skilled labour »* et que cette très-importante opération s'accomplit, en ce qui concerne la grande masse des travailleurs, sans aucun *capital circulant* (1).

Ainsi, même quand ils veulent justifier le profit, les Ricardiens admettent plus ou moins confusément que, toute valeur étant produite par du travail, tout revenu est naturellement la récompense d'un travail. C'est le fondement commun à leurs spéculations et à celles de Hodgskin : celui-ci est, en somme, aussi rapproché de Ricardo qu'il est rapproché de Malthus, et, comme sa philosophie de l'histoire est une sorte de malthusianisme optimiste, de même son économie politique constitue un ricardianisme égalitaire.

Cependant, si la loi naturelle de la production conduit à la loi naturelle de la distribution, les deux lois n'en sont pas moins distinctes ; et Hodgskin ne se contente pas, comme y avait trop souvent été portée l'école d'Adam Smith, de tenir la loi naturelle de la distribution, définition de la justice, pour une proposition évidente, qui se passe de démonstration.

Quand nous aurons décidé si le capital a droit à

(1) *Lab. def.*, p. 13. Cf. *Pop. Pol. Ec.*, p. 125: Le travail facile est de l'habileté transmise (cité par Marx, *Kap.*, livre I, p. 303. – Trad. fr., p. 148).

ce qu'il réclame du travail, nous n'aurons fait qu'un pas vers la solution du problème des salaires légitimes du travail. Les autres parties de mon enquête seront, j'en ai l'espoir, abordées par un de mes compagnons de travail (1)....

et William Thompson, en 1824, dans son *Labour rewarded*, qui paraît précédé d'une épigraphe empruntée à Hodgskin, essaie de remplir le programme tracé par celui-ci. Dans son « Économie Politique Populaire », Hodgskin avertit encore le lecteur qu'il ne traitera pas de la sécurité de la propriété.

Elle est un objet à atteindre par des règlements sociaux, quoique la propriété elle-même, ou le droit d'un homme au libre emploi de son esprit et de ses membres et à l'appropriation de tout ce qu'il crée par son propre travail, soit l'œuvre des lois naturelles, et je n'en dirai pas un mot : car il est nécessaire, avant de discuter les effets de la sécurité de la propriété, d'avoir une définition rigoureuse du droit de propriété et de bien s'accorder sur ce qui le fonde (2).

Hodgskin se trouve ainsi ramené par ses spéculations économiques, simple incident dans l'histoire de sa pensée, au problème fondamental qui, depuis plus de quinze ans, le préoccupe : il reprend ses recherches de philosophie du droit,

(1) *Lab. def.*, p. 5.
(2) *Pop. Pol. Ec.*, p. 236.

sur l'essence du droit naturel et le rapport du droit naturel au droit positif. En 1829, lorsque Brougham, en demandant la réforme de l'organisation judiciaire, se fait au Parlement l'interprète de la philosophie de Bentham, Hodgskin lui répond par une série de lettres ouvertes, qui contiennent, avec une critique de la théorie benthamique du droit, sa propre théorie du droit naturel. Il ne les fait pas paraître tout de suite; mais, deux ans plus tard, la « Société pour la diffusion des connaissances utiles » consacre une de ses brochures de vulgarisation économique à réfuter les « dangereuses » théories du *Labour defended* et du *Popular Political Economy*. La brochure est de Charles Knight : Hodgskin l'attribue à Brougham, le directeur de la Société, l'homme dont il déteste l'influence au *Mechanics' Institute*. Il écrit une dernière lettre ouverte à lord Brougham, chancelier d'Angleterre, et la publie avec les autres, pour établir, comme dit le titre, « le contraste entre le droit artificiel et le droit naturel de propriété (1) », pour formuler, en face

(1) *The natural and artificial right of property contrasted*, a series of letters, addressed without permission, to H. Brougham, esq. M. P. F. R. S. (now the lord chancellor). By the author of « Labour defended against the claims of Capital »; London, 1832. – Lettre I. Introductory. — Letter II. The natural right of property illustrated. — Letter III. The legal right of property. — Letter IV. On the right of property in land. — Letter V. The legal right [illegible] undergoing subversion by the natu-

de la doctrine de Bentham et de James Mill, au moment même où, dans la Réforme de 1832, les radicaux orthodoxes voient un triomphe de leur propagande, la philosophie originale du droit sur laquelle il fonde son radicalisme hétérodoxe et anarchiste.

Toute théorie sociale repose sur une base philosophique ; et la vraie philosophie, selon Hodgskin, c'est ce réalisme dont les penseurs anglais, depuis le XVII[e] siècle, entretiennent la tradition.

Il me paraît que les principes directeurs de la philosophie de lord Bacon et de Locke.... principes selon lesquels « l'homme est le simple interprète de la Nature », et « toute notre connaissance du monde extérieur nous vient par l'intermédiaire des sens, » ou encore « est une copie de ce monde » ; — il me paraît, dis-je, que ces principes, bien qu'ils aient été négligés par les écrivains qui ont traité de la législation et du progrès de la civilisation, jettent une lumière vive et régulière sur un grand nombre de phénomènes sociaux. Les déductions que nous pouvons tirer de ces principes.... prouvent que le législateur n'a pu créer et établir, ni même modifier, en quelque mesure, un droit de propriété. Comme le philosophe, il est

---

ral right of property. — Lettre VI. The law-maker does not establish rights : he only copies usages.— Lettre VII. Real guarantee of the right of property. — Lettre VIII. Evils of the artificial right of property. — Postscript. To lord Brougham and Vaux, lord high chancellor of England.

au mieux un interprète incorrect de la nature... Me conformant strictement aux grands principes enseignés par Bacon et Locke, j'affirme que les auteurs des lois n'ont fait que mettre le sceau de leur autorité aux droits établis ou aux injustices pratiquées par l'humanité (1).

Cette idée maîtresse de la philosophie de Bacon et de Locke a déjà été appliquée par les économistes à l'interprétation des phénomènes sociaux, et Dugald Stewart, le professeur et l'ami de Brougham, avait lui-même, avec beaucoup de précision, donné pour tâche à l'homme d'État de découvrir « quelle forme de société est parfaitement agréable à la nature et à la justice», et « quelle est la transformation de l'ordre social vers laquelle les affaires humaines tendent spontanément (2) ». Ces vérités, dont on a reconnu la fécondité, non seulement en philosophie, mais encore en économie politique, pourquoi faut-il donc qu'elles soient encore méconnues des législateurs parlementaires? Pourquoi faut-il qu'au lieu de reconnaître l'existence d'un droit naturel, indépendant de leurs décrets, ils n'abolissent certaines lois que pour en établir de nouvelles? Pourquoi faut-il que Bentham et ses fidèles, parmi lesquels Brougham lui-même, favorisent

(1) *Nat. et art. r. of Prop.*, p. 106.
(2) P. 4.

l'illusion législative, et ne condamnent les lois existantes que pour leur substituer tout un code nouveau, conforme à leur système ?

Considérons en particulier le droit de propriété, dont Hogdskin vient de constater l'importance en économie politique, et qui, selon sa constitution légale, modifie si profondément la distribution des richesses (1). « Les philosophes de Westminster » (2), ceux qui légifèrent au Parlement et suivent les leçons de Bentham, veulent que le gouvernement crée le droit de propriété. Bentham, dans les « Traités de Législation », James Mill, dans l' « Essai sur le Gouvernement », se refusent à admettre qu'il existe des droits naturels; avant l'existence des lois, il pouvait être utile, nous disent-ils, et paraître désirable qu'il existât des droits : mais c'est la loi qui conféra plus tard à ces droits l'existence actuelle. Hodgskin condamne catégoriquement cette manière d'entendre l'idée de loi.

Messieurs Bentham et Mill, tous deux avides d'exercer le pouvoir de la législation, le représentent comme une divinité bienfaisante, qui subjugue nos passions et nos inclinations naturellement mauvaises (ils adoptent la doctrine des prêtres, suivant qui les inclinations et les passions des hommes sont naturel-

(1) P. 12.
(2) PP. 16-21.

lement mauvaises), — qui tient l'ambition en échec, veille à l'exécution de la justice et encourage la vertu. Délicieuses caractéristiques ! dont le seul défaut est d'être contredites par chaque page de l'histoire... Si le principe est vrai dans un cas, il doit l'être universellement ; et, selon ce principe, les parents n'ont pas le droit d'être aimés et respectés par leurs enfants, les nouveau-nés n'ont pas le droit de se nourrir au sein de leurs mères, avant que le législateur, — voyant, calculant à l'avance les bénéfices immenses qu'il y a pour l'espèce humaine à établir la longue liste des droits et des devoirs.... les eût établis par ses décrets.... A moi, le système semble aussi pernicieux qu'il est absurde. Les doctrines ne s'en accordent que trop bien avec la pratique des législateurs... Elles élèvent la législation au-dessus de nos prises et la mettent à l'abri de la censure. L'homme, naturellement dénué de droits, peut être soumis à des expériences, emprisonné, expatrié, ou même exterminé, comme il plaît au législateur... La doctrine du droit divin des rois, chez Filmer, était bienveillante et raisonnable à côté de cette assertion monstrueuse que « tout droit est factice et existe par la volonté seule du législateur » (1).

La philosophie de Locke était bien différente (2). Suivant Locke, l'esprit est le reflet des choses ; la loi, œuvre de l'esprit, peut donc bien enregistrer l'existence d'un droit naturel : elle

---

(1) PP. 19, 20, 21.
(2) P. 61.

ne saurait en aucune façon être considérée comme donnant naissance au droit. La nature donne à chaque homme le pouvoir de travailler ; elle donne à chaque travail sa rémunération ; elle crée ainsi le droit — naturel, non légal — de propriété.

C'est la nature, non le législateur, qui crée l'homme avec ses besoins et associe à ceux-ci le pouvoir de les satisfaire. Le sentiment désagréable de la faim peut, avec justesse, être appelé un ordre ou un conseil de travailler. La nature donne en outre à chaque individu le produit de son travail ; et les dons séparés qu'elle fait ainsi — le poisson, par exemple, qu'elle donne à celui qui jette l'hameçon et surveille la ligne — ne peuvent davantage être confondus avec ceux qu'elle donne à un autre, que les besoins distincts et séparés qu'ils sont faits pour gratifier (1).

La psychologie nous montre comment nous prenons d'abord, naturellement, conscience de notre individualité physique, qui constitue notre première propriété ; puis comment « nous sommes portés à étendre ces idées, de nos mains et de nos autres membres, aux choses que les mains saisissent, façonnent et créent, ou que les jambes poursuivent et atteignent », et aux conséquences immatérielles de nos actes : car, « en fait, les objets matériels ne sont recherchés que pour le plaisir immatériel qu'ils confèrent (2) ». Et si

(1) P. 27.
(2) P. 29.

Dieu, ou la nature (« j'emploie, nous dit Hodgskin. ces deux termes comme synonymes ») (1) a fondé sur cette base le droit de propriété, il a fourni du même coup à l'homme les moyens nécessaires à le défendre. D'une part, « la même force, la même adresse, qui permet à un homme de prendre plus de gibier ou de poisson, et de créer plus de richesse que son voisin moins habile ou plus faible, lui permettra de défendre ce qu'il aura acquis (2) ». D'autre part, « les hommes ont été créés pratiquement égaux en facultés et en intelligence» (3), de sorte qu'il sera toujours plus difficile à un homme de prendre de force à un autre ce que celui-ci a déjà produit que de produire cet objet pour son propre usage.

Les nouvelles découvertes de l'économie politique ont fortifié la thèse de Locke. On a reconnu l'importance que présente, dans l'histoire de la civilisation, l'accroissement numérique de la population : or, cet accroissement produit, entre autres effets, selon Hodgskin, celui de fortifier sans cesse le respect du droit naturel de propriété, à mesure que, l'aspect de la société se modifiant, ce droit naturel lui-même varie.

---

(1) P. 30.
(2) PP. 30-31.
(3) P. 30.

A mesure que l'humanité se multiplie, l'influence morale de la masse sur les individus est augmentée, et chacun, sentant l'impossibilité de résister au grand nombre, se soumet humblement à la voix générale et se sent par suite enclin à respecter le droit de propriété, qui est reconnu par tous (1).

La théorie de Locke rendait difficile de justifier la propriété du sol ; mais il a été démontré

qu'il n'y a d'autre richesse dans le monde que celle qui est créée par le travail, et continuellement renouvelée par lui. Ce principe, universellement reconnu aujourd'hui, fait apparaître le droit de propriété comme plus absolu et plus défini qu'il n'était dans la conception de Locke, parce que le droit de posséder le sol est seulement en fait le droit de posséder ce que produit le travail, agricole ou autre (2).

On pouvait se demander enfin si la loi continuait à se vérifier dans une société civilisée, où nul individu peut-être n'achève à lui tout seul la fabrication d'un objet. Mais il apparaît qu'elle reste vraie si l'on considère

que les parts respectives de deux personnes occupées à produire un objet, tel que, par exemple, du coton, sont fixées entre elles par voie de contrat ou de marchandage, le tisserand achetant le fil au fileur, comme le fileur achète la matière brute au marchand

(1) P. 40.
(2) P. 35.

de coton en gros. Si on soulève la question de savoir quelle est la part de deux ou plusieurs ouvriers occupés au même ouvrage, et quels sont respectivement leurs salaires, je répondrai que cela aussi est arrangé par les intéressés eux-mêmes, et n'est maintenant en aucun cas l'objet d'une décision législative (1).

Hodgskin déclare expressément qu'il repousse le communisme de Robert Owen, des Saint-Simoniens, des Moraves; il le tient pour contraire à l'expérience, condamné par la nature elle-même. S'il critique le droit de propriété tel qu'il est aujourd'hui constitué, ce n'est que pour mieux défendre la propriété naturelle.

L'emploi des choses, comme leur fabrication, doit être individuel et non collectif, égoïste et non général..... C'est le droit de chaque individu de posséder pour son utilité séparée et égoïste tout ce qu'il peut fabriquer.... (2).

Vouloir recourir à la loi pour définir la propriété,

c'est intervenir à contre-sens entre notre idée d'individualité et les effets naturels de la conduite humaine qui en sont les récompenses et les peines ordonnées et appropriées .... Comme la nature donne au travail tout ce qu'elle produit, — comme nous étendons l'idée d'individualité personnelle à ce qui est

(1) P. 35, note.
(2) PP. 41, 35.

produit par chaque individu, — non seulement un droit de propriété est établi par la nature, mais la nature trouve les moyens de nous faire connaître l'existence de ce droit. Il est aussi impossible aux hommes de n'avoir pas la notion d'un droit de propriété qu'il leur est impossible d'être sans l'idée d'identité personnelle. Lorsque l'une ou l'autre est complètement absente, l'homme est fou (1).

La Nature, pourrait-on dire, est individualiste : l'individualisme est, aux yeux de Hodgskin, d'institution divine ou naturelle.

Considérons d'ailleurs les lois, considérons leur essence et leur origine, et nous nous convaincrons de leur impuissance à produire ou favoriser le bien général.

Le législateur prétend travailler « à conserver l'ordre social, à promouvoir le bien public ». Mais « le bien public est inconnu aux facultés humaines ». L'ordre social, « dépendance réciproque de tous ceux qui contribuent à la subsistance et au bien-être de la société », obéit à des lois dont l'opération « devance tous les plans conçus par le législateur pour les régler ou les conserver ». C'est dans le temps que s'écoule la vie des sociétés ; et pour quel temps le législateur promulgue-t-il ses lois ? Ce ne saurait être ni pour le passé, ni pour le présent, ligne

(1) PP. 42, 30.

sans épaisseur, simple négation du passé et de l'avenir. C'est donc pour l'avenir. Mais nous sommes impuissants à deviner l'avenir.

La marche du passé peut projeter son ombre en avant, de manière à nous laisser savoir en gros que la société continuera à croître, comme elle s'est accrue dans le passé, en nombre, en richesse et en savoir; mais quelle forme prendra cet accroissement, quelle sera la rapidité de ce progrès, et quelles relations nouvelles il suscitera entre les individus et les nations, — quelles professions nouvelles, quels arts nouveaux peuvent surgir, — quelles habitudes, quelles mœurs, quelles coutumes, quelles opinions nouvelles seront formées, quelle sera la figure exacte de la société, jusqu'aux dernières nuances du tableau — toutes ces choses. auxquelles les lois doivent s'adapter, il est impossible qu'elles soient connues; il suffit de les examiner pour faire voir au genre humain sous son vrai jour tout le travail législatif, — dérision de ses intérêts, imposture dont son intelligence est la victime (1).

Tout ce que le législateur peut faire, c'est d'enfermer cet avenir inconnaissable dans les formes du passé qu'il connaît. Toute législation est donc, par essence, conservatrice et routinière : elle ne peut ni prévoir, ni désirer les transformations du genre humain. C'est ici la critique de Godwin qui est reprise par Hodgskin.

(1) P. 10.

En fait, les lois, considérées dans leur origine, ont été l'œuvre de ceux qui, les premiers, accaparèrent le pouvoir, « hommes qui n'avaient de profession que la guerre et ne connaissaient de métiers que le vol et le pillage » : leurs descendants exercent aujourd'hui encore le pouvoir. C'est, après la théorie de Godwin, la théorie de Paine; mais Hodgskin la renouvelle et la précise, par l'examen, auquel il se livre, de l'origine des lois actuelles sur la propriété. Le droit de propriété foncière obéit, avec le progrès du genre humain, à une loi naturelle d'évolution : chaque individu a besoin, pour vivre, d'une moindre étendue de sol chez un peuple de pasteurs que chez un peuple de chasseurs, chez un peuple d'agriculteurs que chez un peuple de pasteurs, dans une nation industrielle que dans une nation de simples agriculteurs (1). Or, il est venu un moment où le monde civilisé a été envahi par des hordes barbares, qui n'avaient pas dépassé le niveau mental des peuples pasteurs : elles apportèrent avec elles des notions, surannées par rapport au monde qu'elles envahissaient, sur la quantité de terre nécessaire à faire vivre un homme, et s'approprièrent, en se conformant à leurs notions propres, le sol des

(1) PP. 63-67.

nations conquises (1). D'où l'opposition, aujour d'hui encore fondamentale sous des formes diverses, dans tout le monde occidental, entre le *droit naturel* et le *droit légal* ou *artificiel* de propriété.

Les personnes qui s'approprièrent ainsi le sol de l'Europe, le firent par droit de conquête... Le pouvoir ainsi acquis, les privilèges ainsi établis, furent la base de l'édifice actuel, *politique* et *légal*, non social, de l'Europe... Les conquérants et leurs descendants ont été les auteurs des lois... La loi... est un ensemble de règles et de pratiques posées et établies, en partie par le législateur, en partie par la coutume, en partie par les juges, appuyé et mis en vigueur par tout le pouvoir du gouvernement, et visant, pour ce qui concerne notre sujet, à garantir l'appropriation de tout le produit annuel du travail. Nominalement, on dit que ces règles et ces pratiques ont pour objet de garantir la propriété, d'approprier la dîme, et de procurer un revenu au gouvernement; en réalité, elles sont faites pour approprier aux auteurs des lois le produit de ceux qui cultivent le sol, préparent les vêtements ou distribuent ce qui est produit entre les classes et les sociétés différentes. Voilà la loi (2).

Le gouvernement, en d'autres termes, est l'instrument de domination économique des propriétaires fonciers, qui protègent leur bien par

(1) PP. 69-70.
(2) PP. 72-73, 46-47.

des lois conçues à cet effet ; des prêtres, qui prêchent l'obéissance aux lois, et reçoivent en échange « une part de la législation et du produit annuel du travail » ; des capitalistes enfin, qui sont les alliés constants du gouvernement, de l'Église et des propriétaires fonciers. Les capitalistes, sans doute, constituent une classe plus malaisée à délimiter que les autres, parce que les capitalistes sont très souvent aussi des travailleurs, mais certainement « en tant que tels », ils n'ont « pas de droit naturel à la large part du produit annuel que la loi leur garantit ». Comment dès lors compter sur le fonctionnaire et le soldat pour réprimer le crime, le vol, dont ils sont, historiquement, les premiers auteurs ? Des lois pénales, élaborées pour défendre un droit artificiel de propriété, sont impuissantes à nous le faire respecter.

Elles infligent de la souffrance, mais elles ne produisent pas l'amendement et n'exercent pas d'action salutaire. Ce qui est généralement bienfaisant, ce que la Nature commande, n'a pas besoin d'être imposé par la loi ; ce qui est fait pour le bénéfice d'une secte ou d'une classe et n'est pas conforme aux commandements de la nature, voilà ce que les hommes cherchent à maintenir par la terreur et la douleur (1).

(1) P. 158.

La vraie fin de la loi, c'est « la défense du pouvoir du législateur ». Cela n'est-il pas avoué par cette philosophie étrange, qui demande explicitement le sacrifice des individus, seuls réels, à la société, à l'État, à la loi (1) ?

Heureusement, si les lois humaines sont impuissantes pour le bien, elles sont encore impuissantes pour le mal. Si vraiment il existe des « lois de la nature », des « décrets de la nature », pouvons-nous, sans paradoxe, dire que ces décrets peuvent être violés ? En réalité, répond Hodgskin,

nous pouvons enfreindre les lois physiques, mais non pas impunément. Dans le monde matériel et dans le monde moral, les commandements de la nature ne nous sont connus que par l'intermédiaire de nos plaisirs et de nos peines. Si notre tête porte contre un poteau, elle nous avertit, par la douleur, que le poteau est plus dur que notre crâne, et nous ordonne de faire usage de nos yeux... En examinant la question de la propriété, nous verrons aussi que la misère a pour cause, en grande partie, notre opposition au droit naturel de propriété. La Nature nous prémunit contre cette opposition par la douleur, comme elle nous avertit de respecter les lois de la gravitation (2).

Donc, les sociétés prospèrent dans la mesure où elles obéissent aux lois de la nature. Donc, à la

(1) PP. 45-46.
(2) P. 59.

longue, les lois naturelles doivent triompher. Qu'est-ce que la loi prise en soi ? Un morceau de parchemin. Quelle en est l'efficacité, abstraction faite de l'opinion publique, qui en assure l'exécution ? La loi n'existe, n'est, en définitive, constituée que par la tolérance du public. Supprimez la loi, l'opinion suffit à garantir le respect des droits.

Faites un instant abstraction du *statute-book*, du législateur et du juge, et regardez la société : vous verrez que la plupart des droits, droits des hommes et des femmes, des voisins et des amis, des parents et des enfants, des simples connaissances et même de ceux qui vivent à l'état d'hostilité, — car eux aussi ont des droits --, vous verrez, dis-je, que la plupart de nos droits domestiques et civils, les plus chers et les meilleurs, ne sont garantis par aucune loi et n'ont d'autre sûreté que le respect mutuel de l'homme pour l'homme et les sentiments moraux des individus (1).

Supposez, au contraire, que la loi, non supportée par l'opinion, est l'œuvre du pouvoir arbitraire d'un législateur ; elle est caduque.

Le législateur individuel achève bientôt sa carrière; son successeur a ses caprices propres et ne se soucie pas d'employer son pouvoir militaire à imposer l'exécution d'un caprice de son prédécesseur (2).

(1) P. 136.
(2) P. 116.

Mais l'opinion, qui commande au législateur, obéit elle-même à des « circonstances physiques », à des lois de la nature. En fait,

lorsque nous voyons le grand nombre de lois restrictives de l'industrie et le grand nombre de lois faites pour lever le revenu du gouvernement, la rente du propriétaire foncier, la dîme du prêtre et le profit du capitaliste, nous sommes plus étonnés de voir que l'industrie a survécu aux charges immenses qu'on lui impose, que nous ne le sommes de voir quelques voleurs choisissant de vivre ouvertement par le pillage, au risque d'être punis par les lois, plutôt que de mener une vie de travail rémunéré. Que les hommes travaillent encore, voilà qui contredit merveilleusement la vile assertion des législateurs, — je dis vile, parce qu'elle est faite à une fin vile —, suivant laquelle les hommes ont une aversion naturelle pour le travail (1).

Si nous voulons donc écrire l'histoire des sociétés, n'écrivons pas l'histoire des lois positives : car le progrès de la société s'est accompli selon une loi naturelle, malgré les gouvernements ; mais faisons porter nos recherches sur « quelques-unes des grandes altérations sociales, dont elles sont les copies imparfaites (2) ». Malgré la loi, la propriété foncière s'est subdivisée, les revenus du clergé, les revenus du

(1) P. 54.
(2) P. 115.

gouvernement ont diminué. Le progrès du capitalisme a été le grand fait de l'histoire moderne.

Le capitaliste fut à l'origine un travailleur, ou le descendant d'un vilain, et il obtint un profit sur ce qu'il savait épargner du produit de son propre travail, après avoir arraché sa liberté à ses maîtres, parce qu'il fut alors capable de leur faire respecter son droit à jouir du produit de sa propre industrie. Mais ce qu'il reçut alors, et reçoit encore, sous le nom de profit, est une portion de la richesse annuellement créée par le travail. En fait, le capitaliste a obtenu la totalité du pouvoir du propriétaire foncier, et son droit d'avoir un profit est un droit de recevoir une portion de ce qui a été produit par le travail des esclaves de son propriétaire foncier (1).

Mouvement naturel, dans la mesure où il a eu pour cause, d'abord le respect du droit naturel de propriété, puis l'accroissement du nombre et de la richesse des esclaves émancipés. Mouvement qui a déjoué tous les efforts législatifs faits pour le réprimer et le ralentir : que l'on songe, notamment, aux lois sur l'usure. Maintenant, par la continuation du même progrès, un âge nouveau va succéder à l'âge du capitalisme.

Nous voyons, par un effet du respect qu'inspire le droit naturel de propriété, qu'une grande classe moyenne, complètement émancipée de ce servage et

(1) P. 98.

de ce dénûment que la loi tentait de perpétuer en fixant à la fois le taux des salaires et de l'intérêt, s'est développée dans toutes les parties de l'Europe, unissant, dans la personne de ceux qui la composent, le double caractère du travailleur et du capitaliste. Le nombre de ceux-là augmente rapidement, et nous pouvons espérer, dans la mesure où les belles inventions de l'art prendront peu à peu la place du travail manuel simple, que, réduisant la société tout entière à être composée d'hommes égaux et libres, ils feront peu à peu disparaître tout ce qui subsiste encore d'esclavage et d'oppression (1).

Cette société future, fondée sur le respect du droit naturel de propriété, faut-il la décrire ? Ceux-là jugent possible d'en tracer le tableau qui croient à l'efficacité de la législation, qui considèrent le progrès comme l'œuvre mécanique, raisonnée, préconçue, d'un système de lois. Quant à moi, déclare Hodgskin,

si défectueux que soit notre système actuel, je ne suis pas tenu de donner des règles à ce que nul individu ne comprend ni ne peut comprendre, à la *Société* elle-même. Car elle est en voie de progrès, ou, si l'on veut, elle n'est pas encore créée tout entière, tous ses phénomènes ne s'étant pas encore manifestés à notre entendement : je ne suis pas tenu, si mauvaise que soit la législation actuelle, de suggérer une législation qui peut-être serait meilleure. La société est un phénomène naturel, et j'étudie les

(1) P. 101.

lois de la société comme j'étudierais les lois qui règlent le cours des saisons. Supposer que le pouvoir de les diriger a été remis entre nos mains a été taxé de folie par un de nos plus grands moralistes. A ceux qui, de siècle en siècle, ont vainement essayé de régler la société et d'en déterminer le cours, qui, sans prévoir aucun des grands changements qui se sont produits relativement aux droits de la personne et au droit de propriété, ont été peu à peu contraints de conformer leur législation aux circonstances sociales, j'abandonne bien volontiers, puisqu'ils savent prévoir la condition future de la société, la tâche de former des projets et de prescrire des lois pour son bien-être. Je ne vise qu'à vérifier des lois naturelles; puis, voyant qu'il y a conflit entre elles et la législation, je rejette celle-ci, confiant le bien-être de la société, que je ne comprends pas, à la même Puissance bienveillante qui, annulant dans le passé les décrets du législateur, a toujours établi et préservé l'ordre, et conduit l'humanité si loin dans la carrière glorieuse que nous espérons, à en juger par les changements passés, qu'elle a encore à parcourir (1).

(1) PP. 160-161.

CHAPITRE III

(1832-1869)

LES ANNÉES DE JOURNALISME. — LA COLLABORATION A L' « ECONOMIST ». — LES DEUX CONFÉRENCES DE 1857.

Au moment où Hodgskin publie ses lettres à lord Brougham, la Réforme électorale de 1832 est consommée : Hodgskin en apprécie l'importance, mais ne la considère pas comme définitive. La question véritable qui est au fond de toutes les autres, c'est la question du droit de propriété.

Le progrès de l'humanité, l'amour général de la liberté, et la haine générale de l'oppression empêchent l'existence, dans l'Europe entière, de toute cruauté odieuse et révoltante ; mais l'avarice et le gaspillage sont toujours sans frein; et la bataille, l'ignoble bataille, se livre seulement pour savoir qui aura le plus de richesse. .... Pour apporter un soulagement à la détresse, il n'y a que deux choses que l'on puisse faire : il faut, ou bien que la quantité de richesse soit augmentée, ou bien qu'elle soit mieux et différemment distribuée.... Comme les changements politiques n'ont pas produit et ne peuvent produire les bénéfices qu'on attend, les hommes se dégoûteront nécessairement de modifications politiques qui ne produisent pas de bien; ils s'informeront des sources du mal et des moyens de les tarir. Il faudra donc qu'ils remontent à la grande source du mal, l'opposition du droit légal et du droit artificiel de propriété (1).

---

(1) *Nat. and art. r. of Prop.*, pp. 14, 172-173, 170-171.

Non seulement le *Reform Act* n'a pas résolu le problème, mais peut-être va-t-il en aggraver l'acuité ; car l'expérience prouve que tout changement de gouvernement empire la situation économique des nations, provoque des crises, appesantit les charges, est une cause de misère et de déception (1).

A la faveur de ce mécontentement, Hodgskin a trouvé des disciples. « Tous ceux, nous dit Francis Place, que les promesses et les prédictions de Robert Owen avaient déçus se trouvèrent prêts à tomber dans le piège de Mr. Thomas Hodgskin, qui, par ses conférences et ses publications, persuada des milliers d'hommes que tout le produit du travail appartenait de droit au producteur individuel (2) ». Au *Mechanics' Institute* de Londres, où un « auditoire nombreux et attentif » (3) écoute ses leçons, il est devenu un conseiller influent du docteur Birkbeck ; à la grande colère de James Mill (4) et des Benthamites, il a pris le même ascendant sur Black, le directeur du *Morning Chronicle*, dont il inspire la politique. Les défenseurs du capitalisme s'émeuvent, et le réfutent : tel Samuel Read, en

(1) *Nat. and art. r. of Prop.*, pp. 171-172.
(2) Add. Mss. *Brit. Mus.*, 27, 791 f. 263.
(3) *Pop. Pol. Ec.*, p. VIII.
(4) Mill à Brougham, 3 septembre 1832 ; Bain, *Life of James Mill*, p. 364.

1829, dans ses « Fondements naturels du droit de propriété et de vente » (1). Quelques membres des coopératives de Robert Owen ont lu, sans doute, en Amérique, sa « Défense du Travail »; et, en 1830, Thomas Cooper, l'économiste américain, dans la seconde édition de ses « Leçons d'Économie politique », prend ce livre pour texte de sa réfutation des nouvelles tendances, de ce qu'il appelle la doctrine des « économistes ouvriers » (*mechanic political economists*) (2). En 1831, Charles Knight, dont la violence exaspère Hodgskin, prémunit les classes populaires, auxquelles il adresse ses ouvrages de vulgarisation, contre les périls du nouvel enseignement. « Ces doctrines peuvent bien commencer dans la salle de conférences; elles y semblent inoffensives en tant que propositions abstraites, mais elles aboutissent à la folie, à la frénésie, au tumulte, — au pillage, au feu et au sang (3) ». Hodgskin va-t-il, encouragé par ce succès et par ces attaques elles-mêmes.

---

(1) *Natural Grounds of Right to Vendible Property* 1829, pp. XXXI et 127-128. C'est sans doute le nom de Read qui est mal orthographié Reid, *Nat. and art. right of Prop.*, p. 171.

(2) *Lectures*, 2e éd, 1830, chap. XXXI, en particulier pp. 349, 351, 352.

(3) *The Rights of Industry*, addressed to the working men of the United Kingdom, by the Author of « The Results of Machinery ». II. Capital and Labour, pp. 152-153. Voir aussi pp 56, 57, 58, 208.

continuer ses recherches d'économie politique et devenir le doctrinaire du socialisme anglais naissant ? Mais ses recherches sur la production et la distribution des richesses ne sont, il nous en avertit en 1832, qu'un « épisode d'un plus grand ouvrage sur le droit criminel ».

> Les législateurs ignorent toujours les premiers éléments de la législation criminelle ; et la réponse correcte et philosophique qu'appelle la question « Qu'est-ce que le crime ? » renverse d'un coup tout l'édifice théorique des peines légales. En partant de principes qui ne sont pas énoncés ici, l'auteur s'est convaincu que tout le travail législatif, si ce n'est dans la mesure où il consiste à graduellement et pacifiquement abroger toutes les lois existantes, est une imposture criante (1).

Hodgskin va-t-il donc achever ce grand ouvrage sur les idées de loi et de peine, qu'il médite depuis tant d'années ? En fait, Hodgskin, père maintenant de sept enfants, obligé de travailler pour faire vivre toute cette famille, disparaît, après 1832, dans l'obscurité du journalisme anonyme. Il écrit non seulement au *Morning Chronicle*, mais au *Daily News*, au *Courier*, puis au *Sun ;* tous les huit jours, pendant de longues années, et jusqu'à sa mort, il envoie un article au *Brighton Guardian ;* il est un des rédacteurs

(1) *Nat. and art. r. of Prop.*, p. 1.

de l'*Illustrated London News;* il collabore, pendant longtemps, avec Thomas Hansard, à la publication des comptes-rendus parlementaires. Malgré ce que ces tâches ont d'absorbant, il prend part, en qualité de conférencier populaire, à l'agitation « chartiste » pour l'établissement du suffrage universel. Mais sans doute les violences des chartistes, comme aussi leurs appels à l'intervention de l'État en matière de législation sociale, le dégoûtent du radicalisme révolutionnaire et socialiste et le rallient, avec tant d'autres, au parti de Cobden et à l'agitation libre-échangiste. C'est le moment où nous le voyons, en 1846, entrer à l'*Economist*, nouvellement fondé par Wilson : de nouveau, sinon par le livre, du moins par des articles médités, il va pouvoir faire œuvre de théoricien et de philosophe social.

Chargé d'analyser les ouvrages nouveaux de science sociale et d'économie politique, il continue à affirmer que l'économie politique, avec ses démonstrations rigoureuses et ses conclusions optimistes, mérite seule, parmi les prétendues sciences de l'homme, le nom de science,

tout le reste n'étant que tradition, tâtonnement, pétition de principe, caprice, usurpation, opportunisme ; il n'y a de science en politique que l'économie politique (1).

(1) 7 avril 1855, pp. 370-371.

Politique, ou plutôt *sociale* : la première épithète fait contre-sens lorsqu'il s'agit de désigne une science qui précisément postule la non-intervention des hommes politiques dans les phénomènes sociaux (1). « Qu'il n'existe ni ne peut exister une science de la politique », c'est le thème développé par Hodgskin dans l'étude qu'il consacre, en 1852 (2), au traité de Cornewall Lewis « sur les méthodes de raisonnement et d'observation en politique ». La politique est une routine, qui change sans cesse, mais dont on ne peut dire qu'elle fasse des progrès parallèles au progrès de la société, dont on peut raconter l'histoire, mais dont on ne peut faire la théorie.

Le gouvernement est manifestement analogue à tous les arts que les hommes commencent instinctivement et empiriquement, à ces arts qui conduisent plus tard aux sciences de l'agriculture, de la navigation, de la métallurgie, etc. Mais les sciences en question concernent plutôt les propriétés des terrains et les lois de la vie végétale, la conformation de la terre et les mouvements des corps célestes sur lesquels se guident les vaisseaux, les propriétés des métaux, du feu et des fluides ; ce ne sont pas des sciences de toutes les pratiques grossières que l'on peut avoir appliquées à mettre le sol en culture, à employer la voile ou la rame pour se déplacer, à fondre ou forger

(1) 12 décembre 1846, pp. 1621-22.
(2) 27 novembre 1852, pp. 1326-27.

les métaux. Si l'on fait abstraction des procédés employés de tout temps par les hommes dans la pratique de ces arts, procédés dont il n'y a pas de science qui se distingue de leur histoire, il y a, dans tous les arts qui donnent naissance à la science, une matière distincte de l'homme lui-même. En politique, il y a seulement l'homme, ses arts et ses procédés ; autant de sujets qui, si on les considère exclusivement comme distincts de la science de la nature humaine, ne peuvent devenir la matière d'une science séparée. Il y a une science de la production et de la distribution des richesses ; mais c'est une science qui, comme les sciences de la navigation et de l'agriculture, concerne des objets matériels distincts de l'homme. Cette science a beau être liée, par des rapports étroits, aux arts, aux mobiles, à l'existence de l'homme ; elle n'est pas exclusivement bornée, cependant, à ces arts, aux procédés pratiques qu'il emploie, ou à son existence ; elle a une matière visible et tangible en laquelle le travail s'incorpore, et qui devient la richesse, distincte de l'homme lui-même.

En outre, et surtout, peut-on, sans se contredire, affirmer à la fois que la science politique implique la notion de nationalité et que le progrès du genre humain tend à effacer les nationalités? La politique perdrait donc son objet propre, au fur et à mesure des progrès que ferait la civilisation.

La politique repose tout entière, comme dit Mr. Lewis, sur la nationalité. Son essence, c'est que chaque peuple souverain ait un gouvernement à lui.... Or, le progrès de la société, sinon le progrès politique, a consisté, depuis le commencement de

l'histoire, à étendre continuellement les limites de la nationalité, — à incorporer les tribus dans les communautés, les communautés dans les nations, jusqu'au moment où une seule nation en a absorbé plusieurs. Il y a donc eu annihilation graduelle, naturelle, et nécessaire, de cette circonstance spéciale, de ce principe, sur lequel toute politique est fondée.... Il est possible, quoique la chose soit douteuse, que la nature humaine ait été différente à des époques différentes ; mais la base de la politique est évanouissante. Il n'y a de science que du permanent ; puisque la nationalité n'est pas permanente..., il ne peut y avoir de science politique. — Il peut être vrai, comme dit Mr. Lewis, que la *science* de l'économie politique se rapporte aux relations des hommes qui vivent en société politique et ne puisse se rapporter qu'à eux si les hommes, depuis les débuts de l'histoire, ont toujours vécu en société politique. Mais il peut, en même temps, être vrai que les principes de la science de la production de la richesse soient absolument contraires, comme nous savons qu'ils le sont en bien des cas, aux pratiques de la science politique, et, loin de lui être subordonnés, soient peut-être destinés à l'abolir.

L'historien ne devra donc pas expliquer le progrès social par les interventions, accidentelles et incohérentes, des législateurs et des sages. Seule, la « présomption des classes lettrées » attribue à l'influence des penseurs et des philosophes le progrès de l'Europe moderne (1).

(1) 21 octobre 1848, pp. 1190-01.

C'est sans le secours direct d'une science quelconque, mentale ou autre, que, depuis le temps de Locke, l'*esprit* ou la société a échappé à une multitude de préjugés et s'est développé en tous sens. Avec le temps et par le temps, l'*esprit* s'agrandit ou se développe. Les découvertes scientifiques et les arts qui sont fondés sur elles ne sont l'œuvre ni du hasard ni des desseins de l'homme; elles sont un développement régulier et progressif que nulle direction imprimée par l'entendement humain ne pouvait produire, — quelle que puisse être l'efficacité des attentions prises à cet égard pour rendre les individus bons, instruits et sages (1).

Hodgskin ne veut pas que l'État, par un système d'instruction gouvernementale, assume la tâche de diriger ou d'accélérer le progrès ; il mène campagne, en 1847 et 1848, contre l'*Education Bill*, qui soutient Macaulay (2), oppose à Macaulay les principes de sa propre philosophie de l'histoire. Macaulay n'a-t-il pas nié que les grandes révolutions d'Angleterre puissent avoir été produites « par une réglementation législative ou par l'emploi de la force physique » ? Macaulay a eu tort seulement de considérer les causes générales, en histoire, comme des causes d'ordre moral et religieux : si l'Angleterre s'est plus vite civilisée et émancipée que les nations du continent,

(1) 16 septembre 1854, p. 1021.

(2) 20 mars 1847, pp. 323-324; 24 avril 1847. pp. 462-464; 1er mai 1847, pp. 492-464; 30 décembre 1848, pp. 1471-3.

c'est simplement parce que la population, enfermée dans les limites d'une île, y est devenue de bonne heure plus dense que dans le reste de l'Europe. Bref, parmi les facteurs de l'histoire, celui dont l'action est prédominante, ce n'est ni le facteur politique ou juridique, ni le facteur normal ou religieux, c'est le facteur économique; la philosophie de l'histoire, chez Hodgskin, ce qu'il appelle « l'histoire de la civilisation », ou « l'histoire naturelle de l'homme considéré comme un animal progressif », constitue, au sens propre du mot, un matérialisme historique, excellemment défini par Hodgskin lorsqu'il félicite Thiers d'avoir bien observé

que le fait de la propriété existait à l'origine de la société, avant que l'idée de propriété fût formée. En d'autres termes, le fait que la propriété est un droit précéda l'opinion qu'elle devait être garantie et conservée. On peut donc affirmer que des transformations de fait, subies par la propriété, devront, à toutes les époques futures, précéder toutes les opinions politiques et toutes les transformations qui s'y trouvent liées. Cette hypothèse concorde avec ce fait général que toutes les connaissances de l'homme, politiques et autres, et, en dernière analyse, toutes les opinions de l'homme sont corrigées par les faits du monde matériel et, par suite, se modèlent sur eux. L'esprit, à son plus haut degré de perfection, est une exacte réflexion de la nature extérieure. Par conséquent, à la longue, la nature extérieure, dont l'homme doit savoir respecter les lois pour vivre,

donnera leur figure et leur direction à toutes ses opinions (1).

Mais, si Hodgskin tient l'économie politique pour la véritable science de la société, celle qui nous donne la clef de la philosophie de l'histoire, il reste l'adversaire déterminé de l'économie politique de Ricardo. Lorsque MacCulloch publie, en 1846, l'édition complète des œuvres de son maître, Hodgskin regrette que MacCulloch ait mal rempli sa tâche d'éditeur en n'essayant pas de déterminer impartialement

quelle part de la réputation de Ricardo est purement éphémère et s'explique très simplement par des circonstances extérieures ; quelle part, au contraire, est la conséquence durable des découvertes importantes qu'il fit et incorpora à son grand ouvrage.

Et Hodgskin, reprenant (2) le travail de critique négligé par MacCulloch, reproche à Ricardo d'avoir, grâce à son incontestable compétence en matière de banque et de finances, obtenu, comme économiste, un crédit qu'il ne méritait pas; d'avoir observé les phénomènes économiques, entre 1815 et 1820, à une époque de crise où ils ne présentaient pas un caractère normal ; il lui adresse, une fois de plus, toutes ses anciennes critiques.

---

(1) 30 décembre 1848, pp. 1480-1481.
(2) 28 novembre 1846, pp. 1556-1558.

Ricardo a obscurci, alors qu'il prétendait l'éclaircir, la théorie de la valeur telle que l'avait définie Adam Smith :

En un sens, la manière dont Smith a varié dans l'expression verbale de son principe sert mieux à expliquer certains phénomènes sociaux que la rigidité avec laquelle Mr. Ricardo en respecte la lettre. Si l'on substitue, dans la doctrine de Smith, le mot *travailleur* au mot *travail*, elle représente plus exactement ce qui se passe réellement dans la société que la doctrine de Mr.Ricardo, assez peu intéressante en somme, puisqu'elle concerne exclusivement les *variations, dans l'échange, de la valeur des marchandises*, et ne tient pas compte de l'échange entre les différentes classes, travailleurs, capitalistes, propriétaires fonciers, que Smith se proposait en partie d'expliquer. En admettant qu'il y ait chez Ricardo plus d'exactitude verbale ou logique, elle n'a été obtenue, nous le craignons, que parce que Ricardo a complètement exclu de sa science ces importantes relations du travailleur aux autres classes, que Smith discutait réellement, au prix d'un changement dans sa terminologie.

En ce qui concerne les salaires, Ricardo admet que les différentes espèces de travail sont l'objet d'estimations différentes ; puis il passe outre, pour ne plus envisager que les variations quantitatives du travail ; et cependant,

cette différence d'estimation est précisément la chose dont se plaint un paysan lorsqu'il nous dit qu'il

gagne seulement sept shillings par jour, pendant qu'un Ministre, un Maréchal, un Archevêque, ou l'homme qui surveille d'autres travailleurs, gagne autant ou trois fois autant de livres sterling par jour.... Nous disons qu'il faut être aveugle sur ce qui se passe dans la société, pour ne pas sentir que les *inégalités de rémunération*, les degrés relatifs d'estimation où sont tenus les différents genres de travail, et conséquemment les différents taux des salaires, sont une des questions brûlantes du jour ; l'ouvrage qui, tout en prétendant traiter de la plus grande des sciences sociales, néglige systématiquement ce sujet, laisse de côté un problème qu'Adam Smith avait discuté et qui, par son intérêt, écrase tous les autres.

Il reprend, sans la modifier, son ancienne théorie du capital, l'oppose, en 1854, à Morrison, auteur d'un « Essai sur les relations du capital avec le travail » (1) ; à Rickards, auteur d'un livre sur « la Population et le Capital » (2) ; à Charles Knight, qui vient de remanier et de publier sous un nouveau titre l'ouvrage dans lequel il avait, en 1832, malmené Hodgskin (3).

Il est contradictoire de dire que le capital est le résultat du travail, et que le capital doit précéder

(1) 29 avril 1854, pp. 458-9.

(2) 18 nov. 1854, pp. 1269-1270.

(3) 30 décembre 1854, pp. 1453-1454. — V. encore une lettre qu'il adresse, le 23 janvier 1858, au *Morning Chronicle*, sous le titre « *Trade without capital* ».

toute production.... L'industrie, dit-on, est limitée par le capital... En quel sens? Ce n'est pas par la valeur ni par la quantité du capital; car la première dépend de l'habileté des travailleurs, et la seconde de leur énergie. L'épargne d'un noble russe et celle d'un industriel anglais peuvent être également de 10.000 quarters de blé, et l'industrie qu'entretiendra chaque quantité de 10.000 quarters sera manifestement très différente en valeur et en quantité. .... Le fait que le capital est employé, ou rapidement restitué, dépend d'un sentiment : le fonds consiste en ce qu'un homme fait crédit à un autre, croit qu'il y aura une production future pour le payer de ses peines, plutôt qu'il ne consiste en marchandises actuellement existantes ; mais, à coup sûr, sans qu'il existe un atome de capital en plus ou en moins, les classes laborieuses peuvent trouver du travail abondant et des salaires élevés, ou bien être vouées à l'inaction et à la faim. Si Mr. Morrison avait étudié davantage l'homme et ses mobiles — les relations immatérielles des êtres humains plutôt que les relations des choses matérielles, — son livre eût été plus profond... L'homme est l'unique agent productif....... Toute la science de l'économie politique concerne l'homme et l'industrie, non ses produits.

Enfin, la théorie de la rente différentielle est caduque. Hodgskin félicite Carey (1) d'avoir, en la critiquant, ajouté une tentative

aux nombreuses tentatives qui se font aujourd'hui, de tous côtés et en des sens divers, pour

(1) 28 octobre 1848, pp. 1227-1228.

montrer que le gouvernement de la société est dirigé par des lois plus hautes que celles de la législation humaine.. , pour établir l'autorité de la nature.

Sans doute, les arguments de Carey ne portent pas toujours. Démontrer que l'homme cultive les terres légères avant les terres lourdes, ce n'est pas démontrer qu'il commence par la culture des terres moins fertiles : les terres légères sont d'abord, au point de vue strictement économique où se place Ricardo, les terres les plus fertiles. Mais Carey a ce mérite d'opposer des faits tirés de l'histoire économique des États-Unis au très petit nombre de faits qui avaient frappé l'imagination de Ricardo, « plus pénétrant qu'instruit ». A une époque où il y avait accroissement très rapide de la population sur un sol fermé,

il conclut, de la rapide augmentation de la rente qui se produisit alors, à l'origine de la rente et l'expliqua par l'existence de plusieurs degrés de fertilité du sol et par l'occupation du sol le plus fertile avant les autres, alors que l'histoire nous y montre un effet de la conquête et de l'oppression.

Au fond, le pessimisme de Ricardo n'est-il pas surprenant, à une époque où les énergies productives du monde civilisé subissaient un développement prodigieux ?

La conclusion qu'avec le progrès de la société le sol fournit un revenu constamment moindre au capital

et au travail.... contredit, en fait, le principe propre de Mr. Ricardo.— à savoir que le travail paie tout le coût. Il a contribué à dissiper les doutes et les anomalies qui l'enveloppaient, et, depuis lui, on a constamment et généralement admis que le travail est la source unique de la valeur, la source unique de la production, le paiement de tous les coûts et le dernier régulateur du prix.... M. Ricardo fait constamment allusion aux perfectionnements de la culture et aux découvertes techniques comme tendant, par intervalles, à compenser la chute des profits ; mais ces perfectionnements, où il voit des exceptions à la règle, sont, en fait, la règle, et constituent la grande loi de la population et de la production L'homme devient habile dans la mesure où l'espèce devient nombreuse.

La théorie de la rente différentielle n'est-elle pas d'ailleurs, trente années après sa découverte, si démodée qu'il ne vaut pas la peine de la discuter ?

Quoiqu'il n'existe pas de réfutation accréditée, en termes exprès. des erreurs de Ricardo, la société les a dépassées (*has lived them down*), et personne, si ce n'est quelques purs écrivains, ne s'inquiète plus de ce que Malthus dit de la population ni Ricardo de la rente (1).

La décadence même de l'orthodoxie fondée par Ricardo semble, en effet, propre à donner

(1) 18 novembre 1854, p. 1269.

confiance à Hodgskin en ses doctrines propres ; Stuart Mill vient, dans son grand ouvrage, de distinguer, un peu comme Hodgskin l'avait fait lui-même, entre les lois naturelles et les lois humaines, celles, en particulier, qui prétendent définir le droit de propriété, dont l'influence s'exerce sur les phénomènes économiques (1). Stuart Mill a peut-être seulement manqué de sens historique, et son livre aurait, selon Hodgskin, plus de valeur

si ses longues dissertations sur la tenure foncière étaient nettement rapprochées des conditions sociales particulières, qui rendent, en ce qui concerne la propriété foncière, tolérable et justifiable en un temps ce qui est intolérable et monstrueusement injuste et funeste en un autre. L'appropriation originelle du sol, par exemple, il y a un grand nombre de siècles, fut alors un mal supportable ; mais l'influence qu'elle exerce sur la condition présente de l'Irlande n'est évidemment que destructive.

Et il faut regretter également que Stuart Mill, esclave probablement des préjugés législatifs chers à l'école de Bentham, après avoir admis l'existence de lois naturelles de la production, ait tenu la distribution de la richesse pour absolument arbitraire, dépendante du législateur et des coutumes qu'il peut lui arriver d'établir.

(1) 27 mai 1848, pp. 603-604.

En réalité, tous les hommes peuvent agir mal, mais ils ne peuvent éviter les conséquences de leurs actions : d'où il suit qu'il y a un juste et un injuste lorsqu'il s'agit de la distribution de la richesse aussi bien que lorsqu'il s'agit de protéger ou de prendre la vie humaine, et qu'une nation ne peut pas davantage décréter la distribution de la richesse qui lui plaît, ou protéger par la force la distribution qu'elle décrète, qu'elle ne peut négliger de cultiver ses champs ou ravager le territoire d'une autre nation et commettre toutes sortes d'atrocités, sans violer les lois morales.

Si les prétendues lois naturelles de la distribution des richesses, formulées par l'école de Ricardo, doivent être refutées, c'est précisément parce que, tendant à imputer à la nature le mal économique et, par suite, le mal social tout entier, elles nient la véritable loi de la justice naturelle.

Est-ce à dire que, depuis 1832, la pensée de Hodgskin n'ait pas varié ? En fait, elle a subi d'incontestables variations, mais dont l'importance sera diversement appréciée, selon le point de vue où l'on se place dans l'interprétation de sa philosophie ; Hodgskin continue (1) d'affirmer que le droit de propriété, « tel qu'il est légalement constitué, n'est pas incapable d'amélioration », et que « la distribution de la

(1) 26 mai 1849, p. 584.

richesse est le problème social du jour, qui réclame une solution », mais il ne veut pas « d'une grande altération de la propriété, à plus forte raison d'un système communiste ou socialiste, pour supprimer la distribution actuelle ». Si l'on songe que Hodgskin a été des premiers à fournir aux socialistes anglais une doctrine économique, on trouvera la variation grave ; on la trouvera moins grave si l'on considère que Hodgskin a toujours combattu, pour des raisons de principe, toute intervention du gouvernement et de la loi dans la distribution des richesses, critiquant les revenus du propriétaire foncier et du capitaliste précisément parce qu'il attribuait à ces revenus une origine législative et gouvernementale.

Hodgskin trouve injuste et néfaste dans ses effets la constitution actuelle du droit de propriété foncière. Mais jamais il n'aurait pu, sans violer le principe, individualiste et anarchiste, de sa philosophie sociale, demander au gouvernement d'intervenir, soit pour rendre collective la propriété du sol, soit pour la réduire, de force, à ses dimensions naturelles. En 1851, paraît la « Statique sociale » de Herbert Spencer, et Hodgskin salue avec enthousiasme (1) un livre

(1) 8 février 1851, pp. 19-151.

qui « se distingue par ses sentiments généreux et la vigueur du raisonnement et fera époque dans la littérature de la morale scientifique ». En fait, lorsqu'on retrouve, contre la théorie benthamique du droit, sur la définition du droit naturel, de très frappantes analogies entre le livre de Spencer et les lettres ouvertes adressées en 1832 par Hodgskin à lord Brougham, lorsque d'ailleurs on voit Spencer vivre, plusieurs années de suite, à l'*Economist*, en contact quotidien avec Hodgskin, lui rendre visite, lui demander des conseils, emprunter des livres à sa bibliothèque, n'est-on pas en droit de croire à la possibilité d'une influence directe exercée par Hodgskin sur Spencer ? Mais Spencer incline vers une sorte de communisme agraire; et, sur ce point, Hodgskin se sépare de lui. C'est confondre le droit de l'individu à l'usage de ses facultés avec le droit à l'usage du sol ; c'est ne pas tenir compte du fait qu'avec le progrès des arts un nombre toujours plus grand d'individus peut travailler et recevoir le produit de son travail sans participer à la propriété du sol ; c'est retirer aux individus le droit de propriété pour le donner à la société, alors que « les sociétés n'ont d'autres droits que l'agrégat des droits des individus » ; c'est oublier que les droits n'existent que par le consentement de l'opinion; que, par suite, si

l'opinion consent à l'appropriation individuelle du sol, c'est qu'elle croit y voir un bien social. Enfin

donner le sol au public et faire payer l'usage de la terre à ceux qui la cultivent, ce serait soustraire en fait aux cultivateurs une partie du produit de leur travail, — car c'est une erreur de supposer que le sol produit quelque chose, — et la conférer à d'autres hommes, ou, ce qui revient au même, au public. Ce serait une violation de la propriété et, pour l'industrie, une terrible entrave. La persistance de certains préjugés inspirés par le *landlordisme*, peut expliquer l'erreur où l'écrivain tombe sur ce point. Il accepte, croyons-nous, sans s'en rendre compte, la notion que la rente actuellement payée pour la jouissance du sol est la représentation et l'équivalent du capital engagé dans le sol par les générations successives et de la conquête injuste dont les possesseurs originels furent auteurs. Mais le sol de l'Angleterre n'a pas cessé d'être tout entier acheté et racheté. Le sol, nous le répétons, pas plus que l'Océan ou l'atmosphère, ne produit rien pour la satisfaction des besoins humains. En général, il doit être défriché avant de pouvoir être exploité. Ce qu'on appelle, habituellement, le produit du sol, c'est le produit du travail appliqué au sol; et prélever le produit du travail individuel appliqué au sol, ou une partie de ce produit, pour en faire présent au public, c'est violer le droit à la propriété du travail ou de ses produits.

Or, vingt ans plus tôt, Hodgskin n'aurait pas taxé de « préjugé » l'opinion suivant laquelle la rente exprimerait un ancien droit légal, le droit

de la force et de la conquête. Mais une phrase, écrite à la légère, n'empêche pas que le développement, pris dans son ensemble, soit conforme aux principes de la philosophie économique de Hodgskin : si vraiment le travail seul, à l'exclusion des qualités naturelles du sol, est la cause réelle et la mesure de la valeur, l'État, pas plus que le propriétaire, ne saurait prélever une partie du produit du travail du cultivateur. Hodgskin ne se sépare pas des simples radicaux, de Cobden ou de Bright, lorsqu'il se borne à préconiser la suppression, en matière de propriété foncière, d'une législation surannée, et la libération du sol, dont une multitude de lois entravent l'achat et la vente; lorsqu'il applaudit à l'*Encumbered Estates Act* irlandais (1), et demande, dans un siècle de libre-échange universel, l'établissement d'un libre-échange foncier (2). Mais il reste fidèle à ses principes lorsqu'il borne les obligations du législateur à cette tâche négative : car il a été démontré, et par Hodgskin lui-même,

> que les portions selon lesquelles la terre doit être répartie entre les individus... n'est rien que l'État puisse fixer à l'avance, parce que cela dépend à chaque instant du chiffre de la population pour un espace donné, ainsi que du savoir et de l'habileté des

---

(1) *Our chief crime : cause and cure*, 1857; pp. 11-13
(2) 13 déc. 1856, p. 1371.

hommes, état de choses dont l'État, comme tout groupement d'hommes, doit rester ignorant, tant qu'il n'existe pas effectivement (1).

Restent les bénéfices du capitalisme : ne semble-t-il pas que Hodgskin, en vieillissant, leur soit devenu très indulgent? En 1815, il s'était fondé, dans sa critique du capital, sur la loi, énoncée par Ricardo, de la variation inverse des profits et des salaires : c'est maintenant un des reproches qu'il adresse à Ricardo,

de mettre en opposition le salaire du travailleur et le profit du capitaliste, et de regarder celui-ci comme un prélèvement fait sur l'autre. Ce sont là des erreurs funestes. Nous savons parfaitement bien aujourd'hui... que les capitalistes et les travailleurs peuvent, les uns et les autres, obtenir davantage et être mieux pourvus, par le progrès du pouvoir productif (2).

En 1825, il comptait sur les coalitions ouvrières pour protéger les intérêts des salariés contre les exigences des capitalistes; maintenant, il condamne en bloc

l'intervention entre le capital et le travail des communistes, des socialistes et des ouvriers coalisés (toutes ces interventions sont mauvaises)... Le principe qui commande d'observer les lois naturelles, et

(1) 20 janvier 1849, pp. 72-73.
(2) 28 novembre 1846, p. 1658.

de ne pas intervenir dans leur opération, s'adresse autant aux gouvernements qu'aux communistes, aux socialistes et aux ouvriers coalisés. En fait, la première intervention est la mère des autres (1).

Mais si ces expressions trahissent une évolution de sa pensée, ne trahissent-elles pas, plus encore, l'infirmité radicale de sa doctrine ? La justice et la nature veulent, nous dit Hodgskin, que chaque individu reçoive le produit intégral de son travail. Mais chaque individu sera-t-il tenu de consommer tout ce produit ? ou bien d'exploiter lui-même le capital fixe que son travail aura produit en sus de la quantité de produit nécessaire à sa consommation? ou bien enfin sera-t-il libre d'avancer ce capital à d'autres travailleurs (Hodgskin semble admettre la légitimité de ces avances), et, dans ce dernier cas, faut-il admettre qu'un régime de parfaite liberté suffise, à la longue, pour assurer à chacun des deux contractants, le producteur et l'exploitant du capital, la part de salaire qui lui est due ? Mais le producteur du premier capital fixe n'est pas immortel : lui disparu, à qui revient le bénéfice de ses épargnes et de ses inventions ? A l'État ? La philosophie de Hodgskin lui interdit d'envisager cette hypothèse. Aux exploitants de son capital et de ses procédés ? Il faut donc que l'État

(1) 26 avril 1854, pp. 458-459.

intervienne pour limiter la liberté que pourrait revendiquer le producteur de transmettre sa richesse par donation, héritage et testament. Ou bien, si cela n'est pas admis, il faut admettre la légitimité de cette transmission et, du même coup, de l'accumulation capitaliste. Hodgskin, qui ne veut pas de nouvelles lois contre l'usure, se borne à espérer que

> le progrès graduel de la société, par où le capital et le travail semblent de plus en plus se réunir dans les mêmes mains, est peut-être la solution la plus appropriée, la plus juste, la plus aisée, de la difficulté.

Il compte sur la multiplication des sociétés par actions, sur l'association des patrons et des ouvriers, et se rapproche singulièrement, par là, des simples radicaux (1). C'est que, depuis 1832, les socialistes anglais sont devenus, ou bien des révolutionnaires qui croient préparer le règne de la justice par une révolution subite et violente et non par une évolution graduelle, ou bien des interventionnistes, réclamant, avec l'appui de certains *tories*, de nouvelles lois, de nouveaux règlements, pour les protéger contre les patrons. Le public s'est remis à considérer avec faveur

> la fausse notion qu'un ou deux grands esprits — un Louis Blanc, un Lamartine, un lord Ashley — peuvent modeler la société, et que la société ne peut

(1) 17 mars 1849, pp. 303 4.

recevoir de secours que de l'action d'esprits comme ceux-là (1).

Et les noms choisis à titres d'exemples (deux révolutionnaires, un socialiste tory) sont caractéristiques : s'il faut choisir entre un libre-échangisme bourgeois et un interventionnisme ouvrier, Hodgskin ne peut s'arrêter au deuxième terme, qui lui paraît contradictoire. Il ne voit pas dans le libre-échangisme une panacée universelle, mais le premier pas dans l'application d'une méthode qui finira par guérir tous les maux sociaux. Il constate en 1854 l'accroissement du paupérisme, et il l'explique.

Toutes les causes générales, quelles qu'elles soient, du paupérisme existent encore, et nous ne pouvons compter sur l'extinction même approximative du paupérisme tant qu'elles n'auront pas été écartées. Le libre-échange et les découvertes d'or, la nourriture à bon marché, l'accroissement rapide de travail, ont eu les effets les plus bienfaisants pour la diminution du paupérisme, mais ces influences ne sont plus capables de compenser l'influence néfaste qui cause le paupérisme en tous temps.... L'investigation des causes du paupérisme général dans la société nous conduirait cependant bien loin ; bornons-nous à dire que le libre-échange était fait seulement pour en surmonter temporairement l'influence et qu'il nous faut, pour nous débarrasser

(1) 21 octobre 1848, pp. 1190-1191.

complètement du paupérisme, une succession de mesures libre-échangistes, ou de mesures propres à écarter les obstacles que l'ignorance et la présomption ont, jusqu'ici, dressés sur la route de l'indépendance individuelle et du progrès social (1).

En 1855, Hodgskin cesse de donner à l'*Economist* des études critiques : ses vues d'économie politique théorique, trop excentriques encore, ont-elles fini par indisposer Wilson, le directeur de la Revue ? Mais il n'y pas encore brouille entre Wilson et Hodgskin, qui, de novembre 1855 à avril 1857, poursuit, dans une série d'articles de fond, une campagne, depuis longtemps commencée, pour la réforme du droit pénal. C'est toujours, aux yeux de Hodgskin, le problème capital ; sur ce point, sa pensée n'a jamais été troublée par la moindre incertitude. — On est frappé de la multiplicité des crimes ; on est porté à croire que le nombre en augmente ; les réactionnaires, naturellement timides, rendent responsable de cet accroissement présumé de criminalité la nouvelle civilisation industrielle et commerciale. On dénonce la spéculation, mais

sans spéculation nous n'aurions ni chemins de fer, ni docks, ni grandes compagnies... Quelques-uns des individus les plus utiles, les plus grands, les plus riches d'aujourd'hui — les Stephenson, les Peto,

(1) 18 février 1854, p. 170

les Brassey, les Baring, les Thornton, les Rothschild — sont des spéculateurs (1).

On dénonce le désir de la richesse; mais,

ce désir bien analysé, on trouve qu'il se ramène, ou peu s'en faut, au désir du respect mutuel. En dehors de cela, la richesse se ramène à la nourriture, au vêtement et au chauffage. Le désir honnête de la richesse consiste à recevoir des services et des honneurs en échange de services et d'honneurs rendus. Il est une partie intégrante et nécessaire de la société; sans lui, les hommes ne pourraient vivre en communauté (2).

On dénonce le commerce, mais

nous sommes tous des commerçants... et... le commerce ne consiste qu'en services mutuels par marché réciproque (3).

On dénonce la concurrence ; mais

elle est le principe d'excellence et donne à chaque homme sa juste récompense (4).

On dénonce la civilisation elle-même,

mais les traits caractéristiques des sauvages, de ceux qu'on découvre de nos jours, de ceux que l'antiquité connaissait, sont un parfait égoïsme, l'absence d'humanité et plus de ruse que d'honnêteté (5).

---

(1) 1er mars 1856, p. 223.
(2) *Our chief crime*, 1857, p. 2.
(3) *Our chief crime*, 1857, p. 2, 1er mars 1856, p. 223.
(4) *Our chief crime*, 1857, p. 3.
(5) *Ibid.*

On s'en prend à la grande industrie, aux grandes villes : lord Grey voit, dans l'augmentation de la criminalité, « la conséquence naturelle d'une densité croissante de population et de richesse ». Mais

que la population croisse en densité, c'est la conséquence naturelle et nécessaire des plus puissants instincts de notre espèce ; qu'elle se soit jusqu'ici accrue, c'est un fait certain; qu'elle soit destinée à s'accroître par la suite, cela semble aussi certain qu'il est certain que le soleil continuera à se lever; que tous les hommes s'efforcent de devenir riches, cela est également certain; si, par conséquent, comme lord Grey l'a établi et comme l'opinion publique l'admet, de l'accroissement de la population et de la richesse découle un accroissement de la criminalité, il est déraisonnable d'espérer qu'un système quelconque de lois pénales ou de maisons de correction peut arrêter le flot (1).

Après tant de déclamations confuses, la philosophie du droit pénal reste à constituer.

Hodgskin s'essaie à cette tâche ; ou, plus exactement, il vérifie ses préjugés, depuis longtemps fixés en ces matières, par des recherches statistiques approfondies. Dès le début de sa collaboration à l'*Economist*, il s'est chargé des articles de statistique morale sur le nombre des mariages et des naissances, sur le nombre

(1) 12 janvier 1856, pp. 31-32.

des pauvres assistés, sur le nombre des crimes commis et des condamnations prononcées. Il connaît les difficultés de ces recherches. Les phénomènes sociaux sont complexes et les causes continuent à se prolonger dans leurs effets longtemps après avoir cessé d'exister. On ne doit pas juger du nombre des crimes par le nombre des condamnations : il pourrait arriver qu'une nation très criminelle fût, en raison de son insensibilité morale elle - même, très peu sévère dans la répression du crime (1). Les statistiques officielles sont, en outre, mal faites, et dépourvues de caractère scientifique. Hodgskin croit cependant pouvoir établir, par l'analyse approfondie et prolongée de ces statistiques, que la criminalité a pour cause la mauvaise distribution de la richesse, la misère; que la misère elle-même a pour cause la violation des lois naturelles par la législation humaine; que l'on ne saurait donc compter sur la législation pénale pour combattre la criminalité, effet indirect de la législation économique et, qui plus est, effet direct de la législation pénale.

La criminalité, dit-on, a augmenté. Mais les statistiques criminelles, mieux faites, mettraient en lumière le fait que tous les délits n'ont pas subi l'augmentation dont on se plaint. Le nombre des crimes contre la personne est resté station-

(1) 22 septembre 1849, pp. 1058-1061.

naire, s'il n'a pas effectivement diminué ; ce sont les crimes contre la propriété qui sont devenus plus fréquents. Encore les statistiques ne peuvent-elles pas nous fournir de renseignements exacts sur l'augmentation de ce second ordre de délits : comment dire, sur le nombre des crimes actuellement commis contre la personne, combien sont dus à l'instinct de vengeance, combien à l'esprit de lucre et au désir de s'enrichir ? Est-ce donc que la législation pénale a été plus habile à atteindre les crimes contre la personne qu'elle ne l'a été à atteindre les délits contre la propriété ? En aucune façon; mais c'est que, parmi les droits de l'individu, le droit à la vie est plus facile à définir que le droit de propriété. Plus compréhensible, il est plutôt respecté et garanti par l'opinion publique, sans contrôle législatif ou gouvernemental. Car le droit de propriété est complexe, il est changeant. C'est un droit social et,

de même que l'individu ne naît pas adulte, mais est soumis à la croissance et possède, selon son âge, des droits différents et des devoirs différents, de même la société n'est pas créée adulte, mais croît à mesure que la population se multiplie, et, à mesure qu'elle croît, elle modifie les droits *sociaux* (1).

(1) *Our chief crime*, 1857, p. 5; cf. 1er mars et 8 mars 1856, pp. 223-253.

Les législateurs, les gouvernants, en prétendant fixer, immobiliser ce qui, en vertu de sa nature, change sans cesse, sont responsables en partie de l'augmentation du nombre des crimes contre la propriété.

D'ailleurs, la statistique nous enseigne que l'accroissement du nombre des crimes contre la propriété n'a pas été, depuis le début du siècle, uniforme et constant. Hodgskin, avec des chiffres à l'appui, fait voir que, de 1802 à 1856, les oscillations de la criminalité ont suivi les oscillations de la richesse publique.

Il y a une connexion étroite et intime entre la pauvreté et le crime, entre le défaut de prospérité et la multiplication des délits, entre le défaut de nourriture et le désordre social... La misère et le crime s'accompagnent comme la substance et l'ombre, — comme le son et l'écho. Étant donnés, chez un peuple, le degré de prospérité commerciale et la quantité de bien-être honnêtement obtenu, l'expérience du passé nous permettrait de déterminer, avec une exactitude presque arithmétique, le taux de la criminalité existante à l'époque (1).

La criminalité a pour cause non pas le désir de la richesse, mais l'impossibilité où ce désir se trouve d'obtenir sa satisfaction légitime par l'effet d'une mauvaise distribution des richesses.

(1) 18 mai 1844, p. 811 ; 12 octobre 1844, pp. 1299-1300.

Le nombre des crimes a baissé chaque fois — vers 1825, vers 1843 — que l'application de la politique libre-échangiste a produit, en dépit de la phrase célèbre de Gladstone sur les dangers de la concentration des capitaux, une distribution plus égale des fortunes (1). Il peut même être arrivé, dans ces années de baisse de la criminalité, que le nombre des crimes de violence soit resté stationnaire : mais cela n'infirme pas la thèse de Hodgskin ; car

on n'attendait pas que le libre-échangisme amoindrirait la colère, la honte, la jalousie, la vengeance ou toute autre émotion de ce genre; il ne faisait concurrence à aucune loi criminelle; mais il visait à diminuer la misère, et avec elle les tentations de violer le droit de propriété : en conséquence, le nombre des délits contre la propriété a diminué (2).

A ces augmentations de la richesse publique, dues à l'émancipation de l'industrie nationale, a correspondu, d'ailleurs, une augmentation de population,

preuve à l'appui de ce principe important, que le principe moral se développe dans la mesure où l'espèce se multiplie... Ce principe est fécond en brillantes espérances pour l'avenir, puisqu'il nous conduit

(1) 15 mars 1856, pp. 280-281; 22 mars 1856, pp. 306-308; 14 juin 1856, pp. 645-646; 26 juillet 1856, pp. 813-814.

(2) 14 mai 1853, p. 534.

à croire que l'âge d'or de nos ancêtres était un simple idéal prophétique, qu'il appartiendra à nos descendants de réaliser (1).

Bref, pour supprimer le crime, il est nécessaire et suffisant de supprimer la misère; et, pour supprimer la misère, il suffit de la laisser s'éliminer spontanément, après abrogation des lois qui prétendent protéger le commerce et l'industrie : par où se trouvent implicitement condamnés tous les procédés législatifs sur lesquels on compte pour devancer cette élimination graduelle et nécessaire du crime. Car toutes les raisons qui valent contre l'efficacité des lois économiques valent, *a fortiori*, contre l'efficacité de toutes les lois.

Dans presque tous les ordres de règlements commerciaux — la loi sur les céréales, par exemple, tout le tarif douanier, la loi fameuse de 1844, un des fruits les plus récents des délibérations paisibles du Parlement sous la direction du plus sûr de tous les hommes d'État du siècle —, le Parlement a échoué. Pourtant ces lois concernent toutes des objets matériels et mesurables, aliments, or, monnaie, vêtements, nombre d'habitants, etc ; elles étaient toutes des lois modernes, faites à une époque où les sujets auxquels elles se rapportaient devaient être l'objet d'investigations nombreuses et étaient supposés parfaitement connus. Si donc les plus sages commettent de telles

(1) 20 juillet 1850, pp. 786-787.

méprises alors qu'il s'agit de choses mesurables, n'est-on pas en droit de supposer que des lois et des règlements mis en vigueur il y a longtemps, alors que l'on ne pouvait se figurer, même en rêve, les conditions sociales d'aujourd'hui, ne sont pas les meilleurs moyens pour développer, dans le présent et l'avenir, la moralité et le bien-être publics (1) ?

Hodgskin reprend donc, une fois de plus, sa critique de la notion de loi. Les lois sont toujours coûteuses dans leur application ; elles produisent de la pauvreté, et la pauvreté est la cause du crime (2). Elles sont immobiles dans une société qui se transforme à chaque instant. Elles sont rigides et elles s'appliquent à une matière infiniment variée (3). Surtout elles entretiennent dans les esprits, par leur existence même, la confusion entre ce que la nature interdit et ce que la loi condamne, entre l'immoral et l'illégal, entre le droit naturel et le droit positif.

Les notions que nous avons du crime et de la peine.... sont en train d'acculer à d'extraordinaires contradictions ceux qui mènent la société, ceux qui aspirent à en diriger l'action globale, action distincte des actions isolées des individus, qui sont la cause de toute sa richesse. On commence par postuler que le crime, c'est ce qui est défendu ; et, sans s'inquiéter

(1) 17 novembre 1855, pp. 1260-1261.
(2) 7 juin 1856, pp. 616-617.
(3) 30 mars 1850, pp. 339-340.

beaucoup de savoir ce qui est défendu ou quelles espèces particulières d'actions sont défendues, on conclut instinctivement que les actions qui blessent ceux qui agissent au nom de la société globale sont des crimes; et, par suite, au lieu de veiller seulement à ce que les défenses de la nature soient respectées, un nombre immense d'actions — par exemple vendre ou boire un verre de bière à une heure déterminée, lorsqu'un homme a chaud ou soif — sont classées comme crimes et punies (1).

Par où s'explique l'immoralité manifeste des gens de loi : ayant pour métier de défendre la loi parce qu'elle est ancienne, parce qu'elle est loi, leur sens moral retarde toujours sur celui du reste des hommes, et en particulier des commerçants, qui créent, progressivement et insensiblement, la morale spontanée de la société naturelle (2). Ceux qui font la loi, ce sont les riches.

Notre jurisprudence pénale, dans la mesure où elle concerne la propriété, est une espèce de législation de classe (3).

Ceux qui l'ont créée, ce sont ceux qui, avant l'apparition de la richesse mobilière, détenaient

(1) 30 septembre. 1854, pp. 1065-1066. Cf. 27 mars 1852, pp. 337-338.

(2) 23 juin 1855 : pp. 671-673 Cf. 15 septembre et 3 novembre 1855, pp. 1011, 1204-1205.

(3) 6 septembre 1856, p. 982.

le pouvoir : les propriétaires du sol, maîtres d'esclaves.

Sur ce point comme sur tous les autres, les hommes ont commencé d'agir avant d'avoir acquis, ou pu acquérir, la connaissance des conséquences de leurs actions. Dans tous les États de l'antiquité et du moyen-âge, l'esclavage régnait en Europe, et c'est dans cet état social que les principes de notre législation pénale furent adoptés; c'est à lui qu'ils furent adaptés. A l'origine, les lois furent naturellement et nécessairement l'expression de la volonté arrogante des maîtres... Alors... la simple force brutale — la vigueur d'un Hercule ou d'un Samson — était de toutes les qualités la plus admirée et la plus honorée... Il était alors naturel que l'homme considérât cette qualité dominatrice comme le moyen d'obtenir le succès en toutes choses, et, s'il visait à atteindre une fin morale, c'était encore par les mêmes moyens physiques. La force brute fut incorporée à des lois, et, dans le monde moral comme dans le monde physique, on attendit d'heureux effets de l'emploi de la violence... En dépit de la longue expérience contraire que nous offre, en particulier, le spectacle de la vie domestique, en dépit de l'expérience des écoles et des universités, de la marine, des armées et des universités, expérience qui, à tous les degrés, tendait à nous convaincre que, de tous les moyens à employer pour atteindre un but moral, la violence était le pire, nous continuons à vénérer, dans le principe de la violence, le fondement de notre code actuel; et nous demandons la sécurité, la vertu, la réforme des mœurs, aux violences que le code prescrit sous forme de peines : emprisonnements, déportations, pendaisons,

fusillades... Le principe de la violence, l'espoir de réaliser un progrès moral par l'emploi de la force physique, était à la base de toutes les persécutions religieuses, aujourd'hui si justement stigmatisées. Le même principe est encore la base de toute notre législation pénale (1).

Mais, après le triomphe du principe de la tolérance en matière religieuse, il est naturel et nécessaire que la ruine du principe de la violence soit un jour consommée par la disparition de toute espèce de législation pénale.

En détail, Hodgskin démontre la vanité des diverses pénalités imaginées pour prévenir le crime. Si la peine de mort a une efficacité, ce n'est pas celle que cherchait le législateur en l'instituant. Reprenant une théorie déjà formulée par lui-même, autrefois, dans son « Voyage en Allemagne », Hodgskin distingue deux éléments dans la loi : d'une part, la déclaration solennelle de ce que la nature interdit, ou est supposée interdire, et, d'autre part, la menace d'une peine infligée par les agents du gouvernement, menace destinée à intimider ceux qui éprouvent une tentation réelle de commettre l'acte interdit. Avertir que telle action déterminée constitue un crime capital, c'est avertir tous les citoyens, tous ceux qui considèrent d'ailleurs leur déca-

(1) 29 décembre 1855, p. 1428; 17 novembre 1855, p. 1261.

pitation comme infiniment invraisemblable et lointaine, que l'acte en question est tenu, par la société à laquelle il appartient, pour particulièrement détestable ; c'est inspirer, à l'égard de cet acte, une aversion exceptionnelle ; c'est détruire, chez quiconque craint la réprobation de ses semblables, la tentation de le commettre. Mais, pour les criminels professionnels, pour ceux qui sont tentés de commettre le crime, qui sont sur le point de le commettre, la crainte de la mort, que le législateur avait précisément le dessein d'inspirer, n'exerce qu'une influence insignifiante : la menace du châtiment n'est qu'un risque ajouté à tant d'autres, un charme de plus dans une vie de dangers et d'aventures. L'action éducative de la peine capitale est réelle, mais ce n'est pas dans la mesure où son action consiste non pas à supprimer le coupable ou à lui faire craindre sa suppression, c'est dans la mesure où elle le frappe d'infamie ou, mieux encore, l'avertit qu'il est frappé d'infamie par ses semblables (1).

Avec la mort toute peine terrestre, tout châtiment prend fin. Il faut permettre au pécheur de vivre pour qu'il souffre et serve de leçon aux autres (2).

La peine de mort n'est-elle pas, d'ailleurs,

(1) 2 mai 1857, pp. 475-476.
(2) 17 mai 1856, pp. 531-532; cf. 31 mai 1856, pp. 587-588.

déjà virtuellement abolie (1) ? Les jurys ne commencent-ils pas à éprouver des scrupules religieux lorsqu'ils se voient obligés par la loi d'en demander l'application ?

Ce n'est pas à nous, ni à aucun homme, de préférer ce que notre imagination peut conjecturer de l'avenir aux prescriptions simples de la moralité. Nous devons tous essayer de bien agir, et puis nous fier, pour l'événement, à CELUI des mains de qui dépendent tous les événements de cette vie.... Le jury de Devizer et le public en général chérissent la croyance à l'immortalité, à des peines et des récompenses après la mort, et la trouvent incompatible avec l'infliction de la peine de mort : tôt ou tard, et, pour une part, en raison de cette incompatibilité, il faudra que l'on y renonce (2).

A défaut de la peine de mort, conservera-t-on ce que le droit anglais appelle les peines secondaires ? la prison ? la déportation ? La prison crée le récidiviste, le criminel professionnel, et le droit pénal moderne n'a pas encore découvert les procédés qui débarrasseront la société du criminel professionnel. C'est d'ailleurs une loi, en économie politique, qu'en subvenant à l'entretien d'une certaine classe d'hommes, on assure la reproduction constante, l'offre régulière de la classe d'hommes en question. Tout l'argent que

(1) 29 janvier 1853, pp. 114-115.
(2) 18 août 1849, pp. 909-910 ; cf. 26 janvier 1856, p. 84.

coûtent à l'État la déportation et les prisons constitue une demande perpétuelle de criminels : d'où une offre correspondante. La prison est « ce qui nourrit le crime (1) ».

Mais la philanthropie moderne a imaginé, pour lutter contre la criminalité, des remèdes purement préventifs, des établissements pour la « réforme » des jeunes détenus, un système général d'éducation du peuple par l'État. Malheureusement, les *reformatories* n'atteignent pas leur but. On veut mettre les enfants en état de gagner, plus tard, honnêtement leur vie ; et on leur impose, en attendant, une existence d'esclaves, radicalement différente de leur existence future d'hommes libres (2). S'il s'agit d'élever paternellement les enfants, mieux valait s'adresser aux parents. — Mais ces parents élevaient mal leurs enfants. — C'est trop souvent parce qu'ils étaient misérables : voici qu'on les appauvrit encore, en demandant à la nation de subvenir, par l'impôt, à l'entretien des *reformatories* (3). Quant à l'enseignement du peuple par l'État, on sait déjà que Hodgskin s'est déclaré hostile à ce procédé gouvernemental de moralisation des masses, coûteux

(1) 10 mai 1856 : pp. 503-504 ; cf. 26 avril 1856, 25 sept. 1856, p. 1178.

(2) 29 déc. 1855, pp. 1427-1428.

(3) 6 sept. 1856, pp. 981-2.

et nuisible comme les autres. Si les statistiques prouvent, dans une certaine mesure, qu'il existe un rapport inverse entre le nombre des criminels et le développement de l'éducation, c'est qu'il s'agit de l'éducation privée. Mais le progrès de l'éducation privée, le fait que, spontanément, les parents sont disposés à donner plus d'argent pour l'éducation de leurs enfants, implique un accroissement général de la richesse et de la prévoyance populaires : et voilà la véritable cause de la diminution du nombre des crimes (1).

Nous observons, depuis les origines de l'histoire, un progrès graduel du savoir, qui, se développant naturellement et nécessairement à mesure que la population augmente, amène avec soi la civilisation. Nous espérons, certainement, qu'à la fin, et à une date peu éloignée, ce progrès enseignera aux hommes à se passer de policiers, de soldats et de geôliers. Ce genre de progrès, nous le voyons partout, et peut-être toujours. L'éducation, qui enrégimente consciencieusement les hommes dans la stricte adhésion aux connaissances antérieurement acquises, qui les dresse à accepter les vues et servir les fins des éducateurs, nous en avons le spectacle au Paraguay. L'éducation, alors, est tout entière ténèbres et destruction; — le progrès du savoir est tout entier lumière et vie. Mais ces deux choses différentes et opposées, lorsqu'elles se rapprochent l'une de l'autre et que l'éducation est employée à répandre une petite

(1) 12 avril 1856, pp. 393-394.

partie du savoir continuellement acquis, sont confondues par bien des gens, et regardées comme une seule et même chose; alors les effets bienfaisants du progrès naturel du savoir sont attribués à des systèmes comme celui du Paraguay, systèmes faits pour l'entraver, sinon pour l'étouffer tout-à-fait (1).

Faudra-t-il, en conséquence, abolir toutes les lois, et puis compter sur la disparition, immédiate ou rapide, de tous les crimes? Hodgskin ne va pas jusqu'à cet excès de simplisme. Si la disparition du régime de la loi est le vrai remède contre le développement futur de la criminalité, encore existe-t-il actuellement des criminels, produits d'un état imparfait de civilisation. *Que faut-il faire de nos criminels ?* Au début de 1857, Hodgskin aborde le problème (2) pour le ramener à ses termes élémentaires. Il distingue entre deux classes de criminels : les uns, que l'on rencontre dans toutes les circonstances et chez tous les peuples ; les autres, qui existent seulement dans les sociétés les plus civilisées et les plus complexes; — les premiers, coupables par accident ou par occasion, qui commettent les crimes de passion ; les autres, criminels professionnels,

qui vivent par et dans le crime, qui s'y sont

(1) 17 avril 1847, pp. 438-440; cf. 10 avril, pp. 410-411.
(2) 31 janvier 1857 : *How to get rid of our criminals* pp. 110-111.

exercés dès l'enfance ou bien s'enrôlent constamment dans l'armée des criminels, dont la vocation et le métier est de transgresser et d'éluder la loi, pour qui la société est un ennemi à dépouiller, qui, en définitive, exercent une profession dans laquelle le vol qualifié (*petty larceny*) est le premier grade, le cambriolage ou la fabrication de fausse monnaie l'honneur suprême.

A propos de ceux-ci, les seuls que Hodgskin considérera, deux problèmes se posent encore : que faire des criminels quand nous avons mis la main sur eux ? que faire de ceux que nous remettons en liberté, une fois leur condamnation purgée ? Sur ces deux points, Hodgskin se propose de définir les *principes*, puis d'examiner les *moyens* d'exécution.

Le 28 février, Hodgskin traite de la question des prisons (1). Il réclame des prisons cellulaires, en l'absence desquelles les prisons sont les écoles du crime. Il critique la méthode qui consiste à infliger aux petits délinquants des emprisonnements répétés, mais très courts, qui finissent par ne plus agir sur l'imagination du coupable, et par devenir pour lui une habitude. Le 2 mai, il traite de la peine de mort (2). Mais un article du 16 mai (3), qui contient un éloge sans réserves des

(1) *Liberated criminals.—How crime is fostered*, p. 222.
(2) *The bearing of penal laws on the criminal classes.* pp. 475-476.
(3) *Repression of crime*, pp. 532-533.

reformatories, et dénonce l'« humanitarisme faible et morbide, aujourd'hui à la mode », n'est visiblement plus de Hodgskin. Wilson vient de rompre avec lui : sans doute il a trouvé ses articles trop doctrinaux pour une Revue d'informations commerciales et financières, et trop compromettants pour une Revue où les articles ne sont pas signés; ou bien encore, plus simplement, les doctrines de Hodgskin lui ont déplu. Hogdskin se trouve réduit à faire appel directement au public et lance des invitations à deux conférences qu'il organisera, le 20 mai et le 3 juin, à Saint-Martin's Hall, pour exposer sa philosophie, toute négative, du droit pénal.

Au début de sa première conférence (1), Hodgskin introduit dans sa philosophie sociale un élément nouveau, qu'il semble avoir emprunté à Carlyle : ce facteur, c'est l'imitation.

> L'homme est né dans la société, comme il est né homme. Les lois ne créent pas la société. L'homme est grégaire comme le mouton ; et, comme l'abeille, il travaille en commun pour assurer sa subsistance propre et la subsistance de l'espèce (2).

L'imitation est un facteur dont l'*extension* est universelle.

---

(1) *What shall we do with our criminals ? Don't create them.* A lecture, delivered at St-Martin's Hall, may 20th 1857.

(2) PP. 13-14.

Dans cette condition de dépendance réciproque où sont les hommes, la société ne serait qu'une succession de conflits, où le frottement finirait par tout réduire en pièces, si les hommes n'étaient doués des moyens de se mouler l'un l'autre par une action réciproque et silencieuse ; de sorte que tous soient subordonnés à la fin commune, qui est de tendre au bien général (1).

L'imitation est un facteur dont l'*intensité* va sans cesse croissant.

Dans le progrès de la société, l'éducation, le loisir, des carrières différentes, bornant nécessairement l'attention de chacun à des objets différents, tendent à mettre la variété dans les connaissances et la discordance dans les habitudes ; l'influence silencieuse de l'exemple est l'huile qui diminue et détruit le frottement des individus dissemblables et des classes dissemblables. Les procédés de l'un sont imités par un autre. Les jouissances sont continuellement égalisées... Il y a tendance constante à retourner à l'égalité originelle de l'humanité et à la conserver toujours pendant que tous progressent (2).

L'influence imitative des classes supérieures sur les classes inférieures, voilà le thème que Hodgskin se propose de traiter ; par ce biais, il démontrera que ni la nature ni les classes gouvernées ne sont responsables de l'existence

---

(1) P. 14.
(2) P. 17.

du crime, que les criminels sont « le résultat inévitable d'un système erroné ». *Que devons-nous faire de nos criminels ?* demandent les dirigeants ; Hodgskin répond : *Ne les créez pas.*

Les classes supérieures ont exercé sur les classes inférieures cette influence salutaire de leur inspirer le goût du luxe, d'augmenter leurs besoins et, par suite, en fin de compte, d'améliorer leur condition. Elles ont encore, par leur exemple, discrédité les habitudes violentes et la pratique du meurtre. Mais, d'autre part, elles ont été, de tout temps, les classes gouvernantes ; et, contre les pratiques gouvernementales, cause et prototype du crime, Hodgskin, une fois de plus, dans sa deuxième conférence (1), reprend ses anciennes critiques. Le droit positif est la négation du droit naturel, du droit de propriété en particulier. La loi, voilà le premier crime. Que l'on considère la méthode de rémunération des fonctionnaires. Dans les bonnes et dans les mauvaises saisons, en temps de prospérité et en temps de crise, ils se sont mis à l'abri des accidents naturels. La nature donne à chacun le produit de son travail ou bien, dans le monde de l'échange, une valeur équivalente à la valeur de ce produit. Mais les

(1) *Our chief crime : cause and cure.* — Second lecture, on what shall we do our criminals? délivered at St-Martin's Hall, june 3, 1857.

gouvernants veulent avoir des revenus certains et fixes, quel que soit le produit de l'industrie (1). Ils s'accordent en conséquence pour prélever ce qu'il leur plaît sur le produit annuel du travail social. Par eux,

le droit *social* de propriété, ***résultat inévitable de la vie sociale***, inférieur seulement en importance et en sainteté au droit à la vie, et indispensable pour assurer la subsistance de tous, finit par être mis sur le même rang qu'un cérémonial de cour et par être considéré par les Chanceliers de l'Échiquier comme une chose qu'ils peuvent traiter à leur fantaisie à la façon d'une place de concierge dans un ministère (2).

D'où, par réaction, les utopies communistes, la négation du droit de propriété, l'assimilation de la propriété au vol. Mais ces deux erreurs contraires sont destinées à disparaître l'une et l'autre.

Tous les besoins du peuple, physiques et spirituels, ne peuvent être satisfaits que par plus de liberté et moins d'impôts. Les principes annoncés en 1842, et auxquels on s'est depuis lors partiellement conformé dans la pratique avec un succès éclatant, doivent être introduits dans toutes les parties de la société. La concurrence illimitée, que la nature établit, doit être la règle de toutes nos transactions; et c'est par les oscillations du marché, qui est action

(1) P. 20.
(2) P. 9.



réciproque et libre, que doivent être réglés les traitements des fonctionnaires et le paiement du clergé, au même titre que le profit du boutiquier et le salaire du travailleur. La société ne peut rester unie si elle reste sous la domination de deux principes hostiles (1).

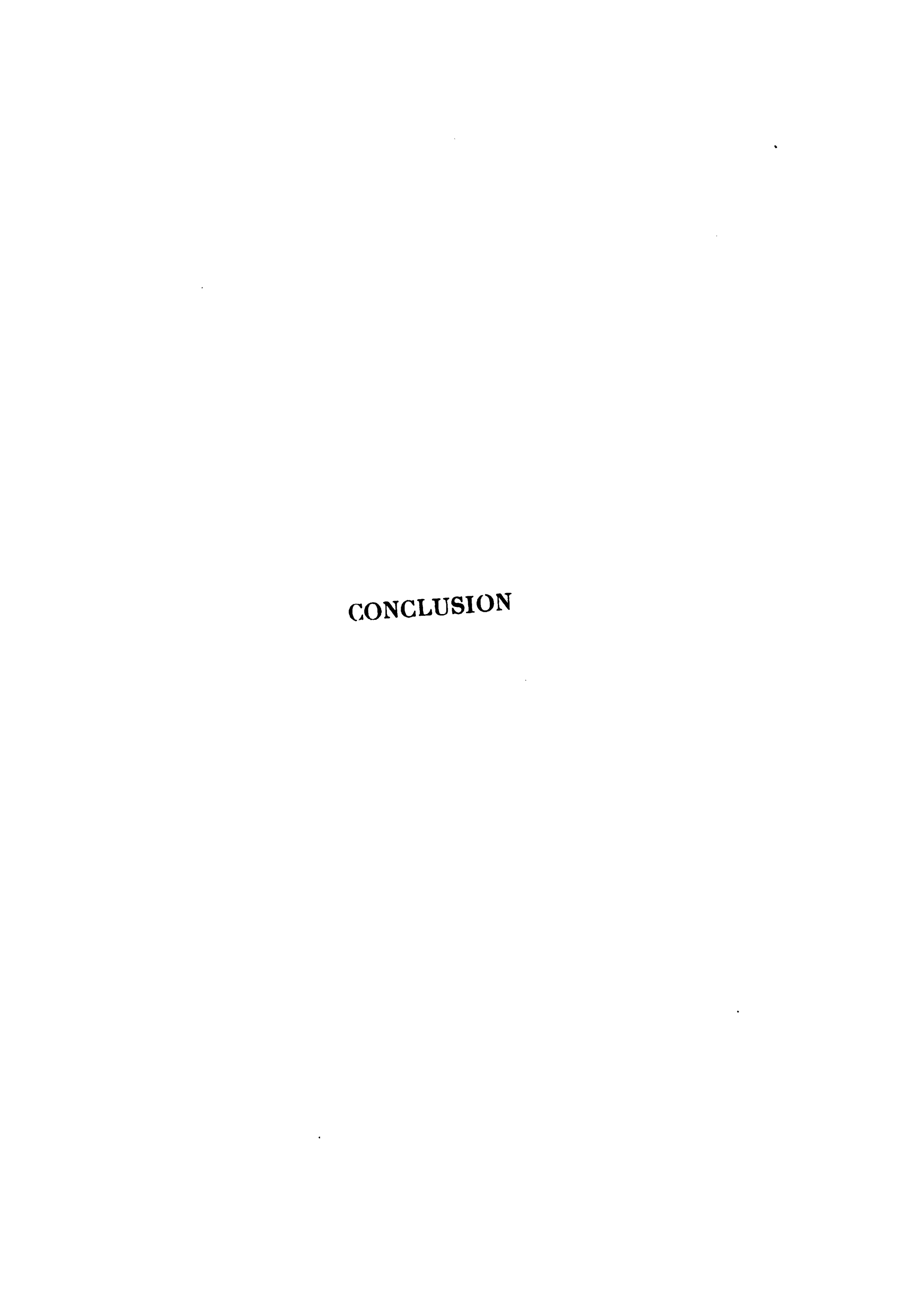
Peu de monde assiste aux deux conférences ; parmi les assistants, plusieurs manifestent leur scandale. Hodgskin, en imprimant ses conférences, s'excuse du caractère nécessairement imparfait et sommaire qu'elles présentent et, dans un appendice, annonce son intention de les compléter

> en faisant voir que toute législation, y compris, naturellement, le gouvernement, est fondée sur de faux postulats. Il est occupé à préparer pour l'impression un ouvrage qui sera intitulé DÉMONSTRATION DE L'ABSURDITÉ DE LA LÉGISLATION. Pendant toute une longue existence, le sujet a occupé sa pensée et sa plume, et il se propose d'expliquer ses vues sous une forme didactique et systématique (2).

Mais Hodgskin ne publiera pas l'ouvrage annoncé. Le loisir, ou l'argent, ou la santé, ou le temps (il a près de soixante-dix ans) lui fera défaut. En janvier 1859, nous le voyons encore habitant le faubourg d'Islington, à Londres, et

(1) P. 26.
(2) P. 26, note.

protestant contre la légende qui attribue à Brougham la fondation du *Mechanics' Institute*. En 1860, il marie sa plus jeune fille, le seul de ses sept enfants qui n'ait pas encore quitté la maison paternelle. Lui et sa femme abandonnent alors une maison trop vaste, située dans un quartier devenu trop populeux. Ils vont s'établir plus loin dans la banlieue, à Hounslow, puis à Feltham. Sans avoir complètement renoncé au journalisme, Hodgskin s'est affranchi de la nécessité d'écrire un article de journal par jour; aidé à vivre par son fils, il passe quelques paisibles années de vieillesse, dans le repos de la campagne. Il meurt, le 21 août 1869, après quelques jours de maladie, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il semble que ses compatriotes, ses confrères, aient oublié son existence : pas un journal ne publie, à Londres, une notice sur sa vie et ses œuvres.



CONCLUSION

Ainsi s'achève, dans l'oubli, l'histoire de cette carrière manquée. Pourquoi Hodgskin ne fit-il pas de ses facultés de penseur et d'écrivain l'usage qu'il aurait dû faire ? On peut en trouver la raison dans cette timidité, dans ce défaut de confiance en ses propres forces, dont il avait, jeune homme, tant souffert. On peut soupçonner aussi que les besognes du journalisme lui interdirent cette concentration de la pensée, nécessaire pour la rédaction d'un ouvrage d'économie politique, de droit pénal ou de philosophie de l'histoire. Il faut tenir compte encore des circonstances historiques. Dans les années qui suivirent 1832, il n'y avait pas demande pour un livre d'économie sociale doctrinale, de la part d'une masse ouvrière insuffisamment éclairée. Les plus instruits parmi les ouvriers, sorte d'aristocratie parmi les travailleurs, s'accommodaient de l'enseignement des disciples orthodoxes de Ricardo. Aussi bien, lorsqu'il fallait en venir à tracer un programme d'action pratique et de réformes, le socialisme libertaire de Hodgskin différait-il beaucoup du libre-échangisme des Ricardiens? Vingt ou vingt-cinq ans plus tard, Hodgskin aurait pu, à la

rigueur, développer la philosophie anarchiste de l'histoire et de la société que Spencer et Buckle allaient populariser en Angleterre. Mais il était vieux, Spencer et Buckle étaient jeunes ; c'est l'année même où paraît, avec un succès foudroyant, le premier volume de l' « Histoire de la Civilisation », que Hodgskin, chassé de l'*Economist*, disparaît dans la retraite.

Son rôle est important, néanmoins, dans l'histoire des idées, et nous ne connaissons peut-être pas d'exemple plus propre à laisser voir quelle utilité présente l'histoire de la filiation des doctrines pour la connaissance des doctrines elles-mêmes.

Le point de départ des spéculations de Hodgskin, c'est le radicalisme utilitaire ; mais, pour qui l'étudie au point de vue logique, le système de Bentham est un système équivoque : à demi autoritaire, à demi libertaire. Tantôt Bentham se fonde sur le principe de l'identité spontanée des intérêts pour affirmer que le gouvernement doit tendre à sa propre annihilation et pour demander qu'on abandonne la société à l'opération naturelle de ce principe bienfaisant. Tantôt il affirme qu'il appartient au gouvernement, par l'espoir des récompenses, et surtout par la crainte des peines, de créer artificiellement l'harmonie des intérêts individuels. Godwin avait

déjà, en se fondant exclusivement sur le premier principe, développé l'idée d'une « société sans gouvernement ». Mais, lorsque Godwin écrivait, Bentham n'avait pas encore amalgamé les deux principes dans l'unité apparente d'un système, et les industriels, maîtres de l'Angleterre, n'avaient pas encore fait le succès d'une doctrine qui leur promettait l'abolition de toutes les entraves légales à l'esprit de spéculation commerciale, en même temps que la rédaction d'un code clair et efficace pour la répression des délits contre la propriété. Hodgskin ressuscite Godwin contre Bentham. Le premier, avant Herbert Spencer, il fonde une philosophie libre-échangiste sur la critique de la philosophie benthamique du droit. Alors que Carlyle, dans un mouvement de réaction passionnée contre les idées en cours, confond dans une même réprobation le benthamisme et le cobdenisme, Hodgskin aperçoit et met en lumière la contradiction des deux philosophies. Il ne peut admettre que le parti radical s'accommode d'une politique tantôt antigouvernementale et libérale, tantôt administrative et codifiante : « la société ne saurait rester plus longtemps soumise au joug de deux principes hostiles ».

Mais, si les idées de Hodgskin ont leur point de départ dans la philosophie de Bentham, c'est dans la philosophie de Karl Marx, on le sait,

qu'elles vont se perdre ; et c'est sous leur forme marxiste qu'elles acquerront une universelle popularité. Karl Marx n'avait peut-être pas encore lu Hodgskin lorsqu'il publia la « Misère de la Philosophie »; cependant, sans compter que, dans cet ouvrage, il mentionne Thompson, disciple de Hodgskin, il nous avertit qu'il pourrait nommer bien d'autres économistes anglais à l'appui de sa thèse. Dans le « Capital », il cite à plusieurs reprises les trois ouvrages de Hodgskin, aux passages les plus importants de sa théorie de la valeur. Qui sait même si, de 1850 à 1860, tous deux étant journalistes, tous deux habitant Londres, Hodgskin se trouvant, en outre, par sa femme, en relation avec la colonie allemande, ils ne se connurent pas personnellement ? — On ne saurait, dit Marx, admettre que le travail est cause et mesure de la valeur, et en même temps admettre avec Ricardo que le salaire est le prix du travail, ou en mesure la valeur ; car, si le travail mesure la valeur de toutes les marchandises, il n'est plus une marchandise ; le salaire représente la valeur non du travail, mais de l'ouvrier, source de travail, de la force de travail qui, pourvu que l'on prenne garde à en réparer la fatigue et l'usure, fournit toujours plus de valeur qu'elle n'en crée. — Que d'analogies avec la théorie de Hodgskin ! Ricardo, nous dit Hodg-

skin, reproche à Adam Smith d'avoir tour à tour défini la valeur par la quantité de travail nécessaire à produire la marchandise, et par la quantité de travail que la marchandise, une fois produite, est capable de commander sur le marché; or, il est évident que l'on ne saurait, sans contradiction logique, considérer la quantité de travail comme mesurant la valeur des marchandises lorsqu'elles s'échangent les unes contre les autres, et le travail comme s'échangeant lui-même contre une marchandise; car « le travail n'est pas une marchandise » ; mais, dans la seconde définition d'Adam Smith, » substituez le mot travailleur au mot travail », et alors peut-être exprime-t-elle mieux que la première définition, reprise par Ricardo, la réalité des phénomènes de l'échange, dans une société où plusieurs classes économiques existent et où le capitaliste est une personne distincte du travailleur, auquel il commande. — Mais, d'autre part, il y a des analogies, également frappantes, entre la philosophie sociale de Hodgskin et celle de Herbert Spencer, qui a été son ami et, peut-être, à certains égards, a subi l'influence de ses livres et de ses entretiens. Deux idées fondamentales, deux postulats, disons si l'on veut, pour employer une expression de Hodgskin, deux « préjugés », leur sont communs. Ces deux préjugés, que nous proposons d'appe-

ler le préjugé anarchiste et le préjugé juridique, essayons de voir dans quelle mesure Karl Marx les désavoue, dans quelle mesure, cependant, il en subit l'influence. Ce sera peut-être le meilleur moyen de déterminer par quels liens, psychologiques et logiques, Karl Marx se rattache à la tradition anglaise, excellemment représentée, avant Spencer, par Thomas Hodgskin.

Le premier « préjugé » de Hodgskin, c'est, disons-nous, le préjugé anarchiste. Qu'il existe un droit naturel et que, s'il existe un droit naturel, la notion de droit positif est absurde ; voilà, sa vie durant, le thème fondamental, on serait tenté de dire le thème unique de toutes ses spéculations. Nous nous sommes attachés à conserver à l'anticapitalisme de Hodgskin la place subordonnée qu'il a toujours occupée, dans son système, par rapport à son anarchisme ; sa critique du capitalisme n'a été qu'un incident, un « épisode », dans la campagne incessante qu'il mène contre tous les privilèges gouvernementaux, contre toutes les oppressions légales. C'est dans la mesure où il croit qu'il existe des lois naturelles et justes de la distribution qu'il conteste les fausses lois naturelles, admises par l'école de Ricardo, causes d'injustice et de misère. Qu'est-ce donc que le capitalisme, véritable cause de l'injustice et de la misère ? Un accident historique, le résultat d'une

conquête, qui ne peut déranger ni d'une manière très profonde ni d'une manière très durable l'équilibre naturel des phénomènes économiques. Les lois positives ne peuvent avoir qu'une action mauvaise, elles ne peuvent avoir qu'une action insignifiante sur les lois permanentes de la nature : voilà les deux thèses de l'anarchisme de Hodgskin.

Assurément Karl Marx n'accepte pas, pour sa part, la distinction, familière à l'école anglaise et fondamentale chez Hodgskin, de l'artificiel et du naturel. Il est d'accord avec Hodgskin pour critiquer les prétendues lois naturelles suivant lesquelles s'opérerait la distribution des richesses entre le propriétaire, le capitaliste et le salarié ; mais sa critique ne s'arrête pas devant la loi naturelle de l'échange, respectée par Hodgskin et sur laquelle il se fondait pour critiquer les lois de la distribution artificielle des richesses. Pour Karl Marx, la nature n'a pas créé de toute éternité des individus autonomes, et ne leur a pas enseigné comment ils devaient échanger les produits de leur travail respectif, prolongements de leur personnalité, de telle sorte que chacun reçût l'équivalent du produit intégral de son travail. Il n'y a rien de permanent dans la nature, et la seule loi à laquelle elle obéisse est une loi de changement. La société humaine a préexisté à

l'échange ; c'est seulement à une époque définie, dans et par l'échange, que les individus sont devenus des êtres séparés, indépendants les uns des autres. Si plus tard le jeu primitif de l'échange a été progressivement altéré par l'appropriation du sol et l'accumulation capitaliste, c'est là un phénomène historique, naturel et nécessaire comme tout autre. Le régime capitaliste est condamné lui-même à périr : mais ce ne sera pas pour laisser reparaître de prétendues lois naturelles, dont les incohérences du régime actuel auraient un instant masqué l'opération. Lorsqu'il aura disparu, la distribution des richesses s'opérera suivant des règles imprévisibles aujourd'hui, mais qui différeront certainement autant de la distribution entre producteurs autonomes qu'elles pourront différer, par ailleurs, de la distribution actuelle.

Quelle que soit cependant la différence entre la philosophie marxiste de l'histoire et l'optimisme naturaliste de Hodgskin, des analogies profondes se laissent découvrir, soit que l'on considère la théorie marxiste de la valeur, soit que l'on considére la théorie marxiste du progrès, soit que l'on considère la manière dont Karl Marx se représente le but final vers lequel ce progrès nous achemine.

Karl Marx, dans sa théorie de la valeur, tient l'élément différentiel pour négligeable ; il consi-

dère la rente différentielle comme un simple prélèvement du propriétaire foncier sur le profit du capitaliste ; de même pour le profit commercial ; lui enfin, qui attache aux crises commerciales une telle importance dans sa philosophie de l'histoire, commence cependant par en démontrer l'impossibilité théorique, pour réintroduire plus tard seulement, et par un détour, les théories d'Owen et de Sismondi sur la surproduction et l'engorgement du marché. Pourquoi, sur tant de points, cette tendance à atténuer les imperfections de la distribution actuelle des richesses ? Pour le comprendre, il faut se reporter à Hodgskin ou, d'une façon plus générale, aux économistes égalitaires anglais. Hodgskin s'attache à diminuer l'importance de la rente différentielle, justifie expressément le profit commercial et nie le caractère normal des crises commerciales, parce que procéder autrement ce serait blasphémer contre la nature. Qui, demande Hodgskin en 1854, se préoccupe aujourd'hui de ce que Ricardo écrivit sur la rente ? C'est, pourtant, en se fondant sur la théorie de la rente différentielle, approfondie et universalisée, qu'un nouveau socialisme va surgir, quelques années plus tard, différent de la doctrine de Hodgskin, différent aussi, et pour les mêmes raisons, du collectivisme marxiste, — un

socialisme fiscal et interventionniste. Le préjugé anarchiste interdisait à Hodgskin, avant tout examen, de le tenir pour légitime; et, si l'on songe aux ressemblances qui existent entre la théorie de la valeur chez Hodgskin et la même théorie chez Karl Marx, on voit comment, par contre-coup, la pensée de Karl Marx a subi l'influence du préjugé anarchiste.

Cette loi de l'échange, que Karl Marx emprunte à Ricardo et à ses disciples, hétérodoxes ou orthodoxes, a d'ailleurs cessé pour lui d'être une loi éternelle ; la philosophie sociale de Marx est une philosophie de l'histoire ; mais, si nous cherchons quel est, dans son hypothèse, le facteur explicatif de l'histoire, il semble que nous voyions reparaître, chez Karl Marx, l'opposition, anglaise par son origine, entre la réalité naturelle et les artifices de l'esprit. Seule, nous dit Karl Marx, l'évolution économique est autonome; elle commande l'évolution morale, l'évolution juridique, que les philosophies idéalistes avaient considérées comme indépendantes, comme suffisant à leur propre explication, et qui ne sont, en réalité, que le reflet de l'évolution économique. Or, l'école anglaise avait appris à Karl Marx à isoler ainsi l'évolution économique d'avec toutes les autres; à définir un monde de la richesse, où des mobiles simples souffrent une évaluation

quantitative, se matérialisent en quelque sorte sous forme de numéraire et de marchandises, monde à demi-physique et qui obéit à des sortes de « lois de la nature » ; et Hodgskin, sur cette conception du monde économique, avait fondé, avant Karl Marx, une interprétation économique ou matérialiste de l'histoire. Marx a beau exprimer en termes hégéliens son matérialisme historique ; c'est Hume, maître de tous les économistes anglais et en particulier de Hodgskin, qui avait défini l'idée comme « la copie d'une impression ». L'origine de la philosophie marxiste de l'histoire est dans cet anarchisme économique, qui est un des préjugés fondamentaux de Hodgskin.

L'évolution économique aura un terme ; et ce terme, Karl Marx, dans le même langage et pour les mêmes raisons que Hodgskin, refuse de le définir : car l'esprit ne peut pas devancer la marche des choses, dont il est le reflet et la copie. Il est donc difficile de conjecturer même si, dans le régime collectiviste, l'État aura fini par absorber toutes les fonctions sociales, ou bien si nous assisterons à l'annihilation complète de l'État ; le plus exact serait peut-être de dire, en termes hégéliens, que nous assisterons à l'identification absolue de ces deux termes et, par suite, à la suppression simultanée

de l'un et de l'autre. Cependant Marx, lorsqu'il parle de la chute, prochaine ou éloignée, du capitalisme, préfère indéniablement parler un langage anarchiste. Alors on ne demandera plus à l'individu, comme faisait Hegel, de se sacrifier ou de se subordonner à l'entité de l'État ; alors l'individu cessera d'être mystifié par les formes substantielles de l'économie politique bourgeoise, et de croire que la terre ou le capital reçoivent une part du produit de son travail par l'opération fatale des lois de la nature. Or, tout cela, c'est du Hodgskin. Quelque influence qu'ait pu exercer sur l'esprit de Karl Marx l'anarchisme néo-hégélien de Bruno Bauer et, sur l'esprit d'Engels, le radicalisme de Feuerbach, comment nier que cette influence ait été confirmée et fortifiée par l'influence des économistes anarchistes de Londres, de Hodgskin et de son disciple Thompson ?

Le second des « préjugés » inspirateurs de la philosophie sociale de Hodgskin, c'est ce que nous avons appelé le préjugé juridique. Les lois de la nature, nous dit Hodgskin, sont bienfaisantes et justes, parce qu'elles accordent à chacun le produit intégral de son travail. Ne voit-on pas, dès lors, quelle philosophie dure et triste se dissimule sous son optimisme apparent ? Il faut admettre que la justice condamne à mort le malade, l'infirme, le vieillard, du moment où

leur vigueur naturelle leur fait défaut, et la philosophie de Hodgskin se rapproche, dès lors, étrangement de celle de Malthus. « La nécessité, nous dit-il, est la mère de l'invention ; et l'existence continuelle de la nécessité ne peut s'expliquer que par l'accroissement continuel du peuple ». Malthus se serait-il exprimé autrement? — Mais Hodgskin insiste sur ce point que le résultat de la « nécessité », c'est l'invention et le progrès. — Mais, demanderons-nous à notre tour, n'est-ce pas une manière détournée de dire, avec Malthus, que l'invention et le progrès ont pour condition la « nécessité », la misère, et la misère « continuelle »? — D'ailleurs, le droit de chacun au produit de son travail, est-ce autre chose que le droit de la force? Et cela n'est-il pas implicitement avoué par Hodgskin? Voulant démontrer que la nature elle-même nous enseigne le respect du travail d'autrui dans ses produits, il se fonde sur ce que la nature donne, à celui qui eut la force de produire, assez de force aussi pour défendre le produit de son travail. Le droit au produit intégral du travail, c'est le droit de la force pacifié et réglé. Le juriste admet que la lutte des égoïsmes deviendra légitime, à condition que les individus observent cette règle de ne pas dépenser directement leur force les uns contre les autres, mais de la dépenser directement contre la nature, et

seulement d'une manière indirecte les uns contre les autres, dans la mesure où les uns se trouveront prendre l'avantage sur les autres. Après quoi, pour conclure que la nature est juste, il suffit de faire abstraction de tous les monopoles naturels, et de supposer que la nature confère le succès à quiconque, par un travail plus intense ou une ingéniosité plus grande, a le plus abaissé le coût de production. Ainsi se trouve substituée à la guerre ouverte et sans lois une lutte bien réglée, une concurrence ou, mieux encore, un concours ; mais, en dernière analyse, la guerre reste toujours la loi de la vie. Ou bien Hodgskin réintègrera dans sa psychologie les sentiments de famille, à titre de sentiments naturels : et c'est ce qu'il fait, se rapprochant ainsi davantage des économistes orthodoxes, mais il ne peut le faire sans violer le principe de sa philosophie du droit. Ou bien son système, qui consiste dans l'élimination de tout ce que la société actuelle contient d'éléments communistes, aboutit non pas au socialisme, mais au plus extrême individualisme.

Or, le principe suivant lequel chacun aurait droit à tout le produit de son travail n'est certainement pas le principe de la philosophie marxiste. Ou bien, nous dit Karl Marx, on peut réaliser cet idéal juridique par quelque institution

gouvernementale, où chaque individu recevra, contre telle durée de travail fournie, telle quantité du produit du travail national. Mais c'est oublier que la théorie ricardienne de la valeur-travail se réalise seulement dans et par l'échange libre, c'est favoriser le paresseux aux dépens de l'ouvrier industrieux, c'est aboutir à la diminution de la production et à l'appauvrissement du genre humain. Et jusqu'ici Karl Marx se trouve d'accord avec Hodgskin. Ou bien on compte que l'anomalie capitaliste s'éliminera d'elle-même, pour laisser enfin le jeu naturel de l'échange restituer à chacun toute la valeur produite par son travail. Mais c'est manquer de sens historique, oublier que le mécanisme de l'échange a naturellement produit l'accumulation capitaliste, et que, si le capitalisme disparaît à son tour, ce sera pour faire place à un nouveau régime, aussi différent de l'échangisme que du capitalisme lui-même. Et c'est ici que Marx se sépare de Hodgskin. — L'interprétation économique de l'histoire permet, d'ailleurs, d'expliquer la genèse de ce prétendu idéal juridique. Il est, comme tout idéal humain, le reflet d'une réalité économique. Les hommes, échangeant les marchandises proportionnellement aux quantités de travail qu'elles contiennent, ont traduit ce fait de la vie matérielle en théorie juridique. Que

le régime de l'échange vienne à disparaître, et l'idéal juridique en question deviendra vide de sens, comme il deviendra vide d'objet. — Enfin, c'est seulement dans des limites restreintes, selon Marx, que les objets s'échangent les uns contre les autres, proportionnellement aux quantités de travail producteur. D'abord, il faut que l'homme fasse en quelque sorte violence à la nature pour réduire conventionnellement à un même dénominateur des qualités de travail diverses. C'est seulement avec le temps, avec le progrès des machines, que le travail tend à devenir une quantité naturellement homogène. Mais alors le régime capitaliste s'est développé, et, lorsque les capitalistes exigent des profits égaux pour des quantités égales de capital engagées dans des entreprises diverses, de nouveau la théorie de la valeur-travail se trouve inapplicable à la rigueur.

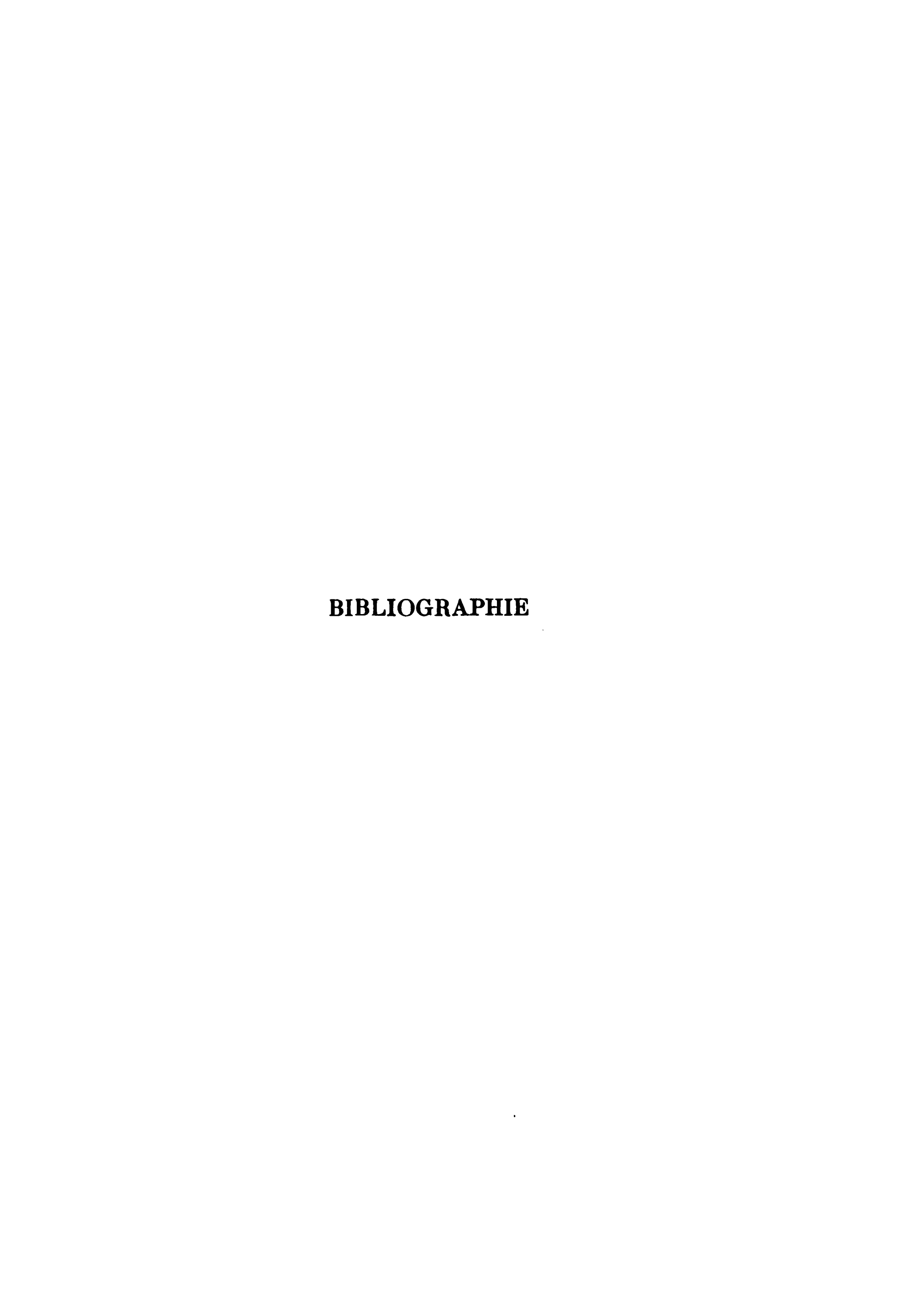
Cependant, en dépit de cette dernière restriction, la théorie de la valeur-travail est bien la théorie marxiste de la valeur. Cette théorie, Karl Marx l'a empruntée telle quelle à Ricardo; et, sans doute, il se propose de réfuter Ricardo ; mais on sait quelle méthode essentiellement dialectique ou historique il applique à la réfutation des systèmes économiques. Il n'y a pas de théorie éternellement vraie, mais il n'y a pas non plus

de théorie éternellement fausse. Le temps, successivement, consacre et condamne les systèmes : une théorie fausse, c'est une théorie qui a cessé d'être vraie, qui, reflet d'un certain ensemble de phénomènes économiques, est devenue vide de sens à dater du jour où la réalité sociale à laquelle elle correspondait, ruinée par des contradictions internes, a cessé d'exister. De sorte que, pour réfuter l'économie politique de Ricardo, Marx se croit tenu, d'abord, d'établir qu'elle est vraie du monde de l'échange, qu'elle est « l'expression scientifique des rapports économiques de la société actuelle ». Si, d'ailleurs, elle n'est jamais vraie que d'une manière approximative et imparfaite, c'est que le mécanisme de l'échange, constamment altéré par l'intervention d'éléments perturbateurs, ne tend à sa réalisation que pour retourner aussitôt au néant. Mais la question se pose, de savoir si nous sommes en droit d'attribuer à la théorie ricardienne même cette justification partielle. Elle est vraie, mais elle cessera d'être vraie : voilà ce que nous dit Karl Marx. Mais, si, par hasard, elle était fausse ? Déjà Ricardo doutait qu'elle fût l'expression exacte des phénomènes de l'échange. Vers 1825, elle aurait peut-être été réformée, en Angleterre, par Malthus, par Samuel Bailey, par d'autres encore, si un groupe organisé de disciples intransigeants, par l'activité de leur

progagande, par le simplisme même de leur enseignement, n'avaient réussi à étouffer, autour de Ricardo, toutes les dissidences. Une autre cause contribuait à déterminer, cependant, le triomphe de la théorie : les adversaires démocrates de James Mill et de MacCulloch, les premiers doctrinaires du prolétariat, au lieu de s'attaquer à la théorie ricardienne de la valeur, s'emparèrent du principe pour en tirer des conséquences nouvelles, et réfuter, en quelque sorte par l'absurde, l'économie politique de Ricardo. De là une sorte d'obsession universelle, dont Karl Marx, une vingtaine d'années plus tard, ne pouvait pas ne pas être la victime.

Mais, sur un point, l'enseignement des Ricardiens égalitaires est précieux pour l'historien des doctrines ; car il nous renseigne, et lui seul nous renseigne, sur la véritable origine psychologique de la théorie en question. Que les marchandises s'échangent proportionnellement aux quantités de travail qu'elles ont coûtées, cela nous est donné par Adam Smith et par Ricardo pour un fait évident, sorte d'axiome ou de postulat d'une nouvelle géométrie ; et l'on ne saurait tenir pour une démonstration l'argumentation dialectique sur laquelle Marx semble vouloir fonder cette proposition. Mais Hodgskin, philosophe en même temps qu'économiste, en découvre chez

Locke la source véritable ; si les hommes échangent leurs produits proportionnellement aux quantités de travail qu'elles leur ont coûtées, c'est dans la mesure où ils sentent indistinctement que chacun a naturellement droit au produit total de son travail. En d'autres termes, de la doctrine de Hodgskin, il ressort que la théorie classique de la valeur en échange est le reflet, non pas de la réalité économique actuelle, mais d'un idéal juridique préconçu. Si Karl Marx, dans une certaine mesure au moins, l'a faite sienne, n'a-t-il pas été la victime, à son insu, indirectement, et en dépit de ses efforts pour dissiper le préjugé juridique, de ce même préjugé juridique ? La théorie de Hodgskin, ainsi considérée, ne suffit pas à réfuter la philosophie économique de Karl Marx ; mais elle suffit, certainement, pour frapper de suspicion légitime l'appareil dialectique dont, chez Karl Marx, cette philosophie s'enveloppe.



BIBLIOGRAPHIE

Œuvres

1. An Essay on Naval Discipline, shewing part of its evil effects on the minds of the officers and the minds of the men and on the community; with an amended system by which Pressing may be immediately abolished, by Lieut. Thomas Hodgskin, R. N.; London, 1813.

2. Travels in the North of Germany, describing the present state of the Social and Political Institutions, the Agriculture, Manufactures, Commerce, Education, Arts and Manners in that Country, particularly in the Kingdom of Hannover, by Thomas Hodgskin esq. in two volumes; Edinburgh, 1820.

3. Labour defended against the claims of capital; or, the improductiveness of capital proved with reference to the present combinations amongst journeymen, by a labourer; London, MDCCCXXV.

4. Popular political economy, four lectures delivered at the London Mechanics' Institution, by Thomas Hodgskin, formerly honorary secretary to the Institution. London, 1827.

5. The natural and artificial right of property contrasted, a series of letters, addressed without permission, to H. Brougham, esq. M. P. F. R. S., etc (now the Lord Chancellor), by the author of « Labour

defended against the claims of capital », London, 1832.

6. What shall we do with our criminals ? Don't create them. A lecture, delivered at St. Martin's Hall, may 20th 1857, by Thomas Hodgskin.

7. Our chief crime: cause and cure. Second lecture, on what shall we do with our criminals ? delivered at St. Martin's Hall, June 3, 1857.

8. Un certain nombre d'articles parus au cours de la première année (1823) du *Mechanics' Magazine* (30 août, programme. — 6 septembre et 4 octobre) sur les Spitalfield Acts. — 11 et 25 octobre, fondation du Mechanics' Institute).

9. Une série d'articles parus, de 1844 à 1857, dans l'*Economist*, et dont voici la liste, avec des omissions possibles :

Année 1844, 12 octobre. — Connection between poverty and crime.

Année 1846. — *Articles de fond* : The Punishment of Death (16 et 23 mai). — *Études critiques* sur : les Principles of Political Economy de Ricardo, ed. MacCulloch (28 novembre); les Outlines of Social Economy, anonyme (12 décembre), et le Progress of the Nation, de Porter (19 décembre).

Année 1847. — *Articles de fond* : National systems of Education (20 mars); Shall the State educate the people? (3 avril) ; Education and Crime (10 et 17 avril) ; The Education question. — M. Macaulay (24 avril). — Adam Smith rescued from Mr Macaulay (1er mai); What is to be done with our criminals? (24 juillet).

Année 1848. — ***Articles de fond*** : Increase of pauperism and crime ; 17 juin : Presumption of the literary classes ; 21 octobre : Mr. Macaulay's Philosophy ; 30 décembre. — ***Études critiques*** sur : the Rights of Industry, par G. Poulett Scrope (29 avril). Les Principles of Political Economy, de Stuart Mill (27 mai) ; the Past, the Present and the Future, de Carey (28 octobre) ; the History of Civilisation and Public Opinion, de McKinnon (30 décembre).

Année 1849. — *Articles de fond* : Marriages and Abundance (26 mai) ; Punishment of death (18 août). — ***Études critiques*** sur : The Nature and the Office of the State. par Andrew Coventry Dick (20 janvier) ; Labour and other Capital, par Edward Kellogg (17 mars) ; Introduction to the study of the social sciences, par l'auteur des Outlines of Social Economy (26 mai) ; John Howard and the Prison World of Europe, par Hepworth Dixon (15 septembre) ; Summary of the moral statistics of England and Wales, par Joseph Fletcher (22 septembre).

Année 1850. — ***Articles de fond*** : Scarcity. — Marriages. Births (2 février) ; Education of the People (2 mars) ; Law and Justice (30 mars) ; National Education (18 mai) ; Criminal Returns (22 juin) ; Scarcity and Criminality — France and Germany (29 juin) ; Diminished Criminality (20 juillet) ; The Diffusion of Wealth (10 août).

Année 1851. — ***Articles de fond*** : Educational schemes (24 mai) ; Pauperism and free trade (24 mai) ; Education, pauperism and crime (31 mai) ; Criminals in England and Wales, 1850 (9 août) ; Pauperism. — July returns — prosperity of the country (16 août) ;

Pauperism and distress formerly and now (23 août); Increase of population and decrease of criminality (13 septembre). — *Études critiques* sur : Social Statics, par Herbert Spencer (8 février); Lectures on social science and the organization of labour, par James Hole (1er mars); Crime in England, par Th. Plint (23 août); A treatise on political economy, par George Opdyke (22 novembre); A treatise on the rate of wages, par J.-R. MacCulloch (27 décembre).

Année 1852. — *Articles de fond* : National Education (17 janvier) ; Education question (7 février); The Protectionist Policy, Mr. Henley (13 mars); Decrease of pauperism and criminality (27 mars); The Punishment of Death (27 mars); Diminution of Crime and Pauperism (17 juillet); Marriages, Births and Deaths (31 juillet); Ireland — Improvement — Criminals — Paupers (21 août); Mr. Henley and Pauperism (2 octobre); Marriages, Births, and Deaths (6 novembre).— *Études critiques* sur : Methods of observation and reasoning in politics, par George Cornewall Lewis (27 novembre); Money and Morals, par John Lalor (17 juillet).

Année 1853. — *Articles de fond*: The Task of Governement : the disposal of our criminal population (29 janvier); Continual decrease of pauperism (5 mars); The Ministerial Plan of Education (3 avril); Crime in 1852 (14 mai); Pauperism. — Ireland and England (2 juillet); Reduction of Pauperism (24 septembre). — *Études critiques* sur : Theory of Politics, par R. Hildreth (20 août).

Année 1854.— *Articles de fond* : Increase of Pauperism (18 février); Further Increase of Pauperism

(26 août); Too much care taken of criminals (30 septembre); Criminals. — England and Wales. Increased criminality of females (28 octobre); The criminal returns (4 novembre). — *Études critiques* sur : An Essay on the relations between Labour and Capital, par Morrison (29 avril); les Œuvres de Locke, édition St-John (16 septembre) Population and Capital, par George K. Rickards (18 novembre); Knowledge is power, par Charles Knight (30 décembre).

Année 1855. — Articles de fond : Increase of Pauperism (3 mars); Pauperism. — Emigration (19 mai); The Morality of trade and of law (23 juin); Pauperism. — Ireland (23 juin); Messrs Strahan and C° and their Defence (30 juin); Marriages, births and deaths, quarterly returns (4 août); Pauperism (18 août); What shall we endow ? (25 août); Committal of messrs Strahan, Paul, and Bates (15 septembre); Pauper removals and popular emigration (29 septembre); The conviction of Paul, Strahan, and Bates (3 novembre); Quarterly return of marriages (10 novembre); Methods of moral improvement (10 novembre); What stands in the way of improvement ? (17 novembre); New reformatories for criminals (29 décembre). — *Études critiques* sur : A Manual of Political Science, par Humphreys (7 avril); Natural Elements of Political Economy, par Richard Jennings (23 juin).

Année 1856. — Articles de fond : Population, wealth, criminality (12 janvier); Murder and punishment of death (26 janvier); Invasions of property (1er et 8 mars); Criminals — England and Wales (8 mars); Pauperism — Ireland (8 mars); Continued increase of pauperism (15 mars); Relations between

crime and material welfare (15 mars); Relations between crime and the distribution of wealth (22 mars); The sources of Crime — Drunkenness (29 mars); Report of Prison Inspectors (12 avril); Transportation (26 avril); What feeds crime? (10 mai); Shall executions be public, private, or abolished (17 mai); Palmer, — a great culprit (31 mai); Expense of Pauperism (31 mai); The Philosophy of Legislation (7 juin); Marriages and commitments (14 juin); Criminality promoted by distress (21 juin), Criminals. — Ireland. — 1855 (19 juillet); Criminality and poverty in Ireland (26 juillet); Criminal statistics (23 août); Decrease of Pauperism (23 août); The proposed Reformatories (6 septembre); Transportation. — Report of the Committee (13 septembre); Ireland. — Census, Cultivation, etc. (13 septembre); What feeds crime (25 octobre); An admitted effect of Reformatories (6 décembre); Criterion of law reform. Means of determining social rights (13 décembre); Criminal law reform (20 décembre).

Année 1857.— Articles de fond: How to get rid of our criminals (31 janvier); Liberated criminals. How crime is fostered (28 février); The bearing of penal laws on the criminal classes (2 mai).

10. Ses lettres (inédites) à Francis Place (1817-1823). Voir F. Place, Private correspondence, vol. II, 1817-1837. Brit. Mus. Add. Mss. 35, 153, ff. 52-215.

Sur Hodgskin, voir :

1. Les *Place Papers* du British Museum, — a) Private correspondence, vol. I, 1810-6 (Add. Mss. 35.152 ff. 141, 184, 195, 229), et vol. II, cité ci-dessus. — b). School Institutions, Add. Mss. 27 823. — Early His-

tory of the London Mechanics' Institution (1823-26), ff. 240 sqq. — c). Political Narrative, vol. III. Add. Mss. 27,791. — Historical Sketch of the National Union of the Working Classes, to 31 dec. 1831, en particulier ff. 268-70 : renseignements biographiques sur Hodgskin.

2. Les ouvrages suivants, contemporains de Hodgskin : Samuel Read, *Natural grounds of right to vendible property*, 1829; Thomas Cooper, *Lectures on the elements of Political Economy* 2d ed. 1830; Charles Knight, *the Rights of Industry*, 1831 (trois réfutations). — John Lalor, *Money and Morals, a book for the times*. London, 1852; mention élogieuse de Hodgskin dans la préface, p. XXIV; extraits du « Labour Defended », en appendice.

3. Dans Menger, *Das Recht auf den vollen Arbeitsertrag in geschichtlicher Darstellung*, une simple mention du nom dans une note (2ᵉ éd. pp. 52-3 note, — trad. fr. p. 74). Égaré par une inexactitude commise par Engels (*Kapital*, Buch II, Vorrede, p. xvii), Menger reproche à Marx d'avoir dans sa « Misère de la Philosophie », écrit « Hopkins » pour « Hodgskin ». Mais Hopkins, l'auteur des *Economical enquiries relative to the laws which regulate rent, profit, wages, and the value of money* (London, 1822) est un écrivain socialiste, ou tout au moins présocialiste. — Dans la trad. angl. Tanner, voir : introduction and bibliography by H. S. Foxwell, pp. LV sqq. — V. encore Graham Wallas, *Life of Place*, 1898, et G. Godard, *George Birkbeck, the pioneer of popular education*. London, 1884.

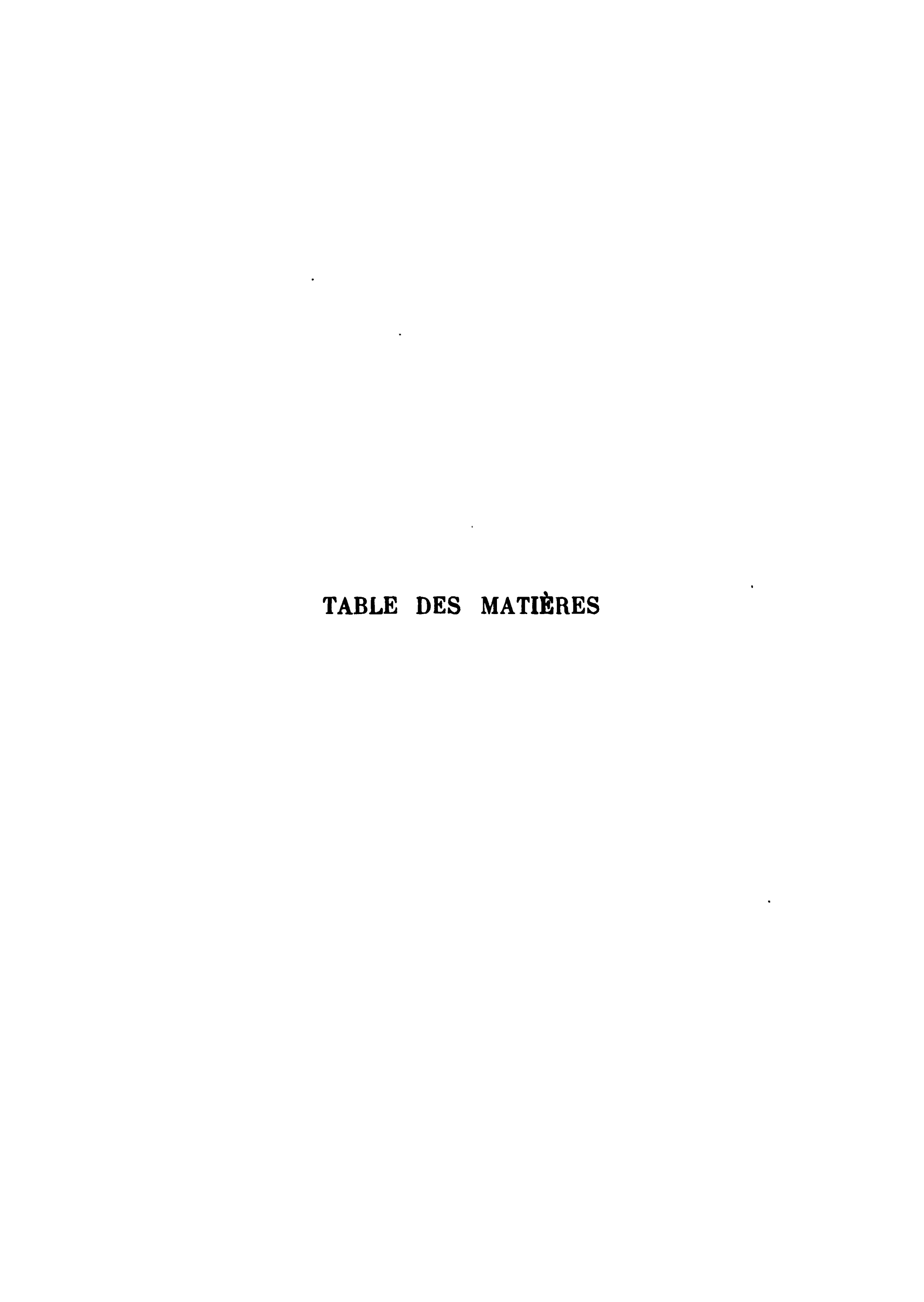


TABLE DES MATIÈRES



Ce volume a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués.

IMPRIMERIE LE BIGOT FRÈRES.

